



Systemes Alimentaires
Résilientes



Programme des Systemes Alimentaires Résilientes

Plan de Suivi et &
Évaluation





Systèmes Alimentaires Résilients

| Janvier 2021 |

Forme éditoriale finale: Sabrina Chesterman

Auteurs: Sasha Mentz-Lagrange, Rodrigo Ciannella and Jonky Tenou

Conception & mise en page: Debra-Jean Harte

Photos de couverture: ©Food Security, Katsina (UNDP), ©Food Security, Gombe (UNDP), ©Food Security, Jigawa (UNDP)

Produit par World Agroforestry (ICRAF)



Pour plus d'information:

www.resilientfoodsystems.co

Rodrigo Ciannella | R.Ciannella@cgiar.org

Jonky Tenou | Y.Tenou@ifad.org

Jean-Marc Sinnassamy | Jsinnassamy@thegef.org

Contenu

1. Introduction	1
1.1 À propos du plan de suivi et évaluation du programme Systèmes Alimentaires Résilients	1
1.2 Processus sous-tendant l'élaboration du Plan de S&M	2
2. Le programme Systèmes Alimentaires Résilients	3
2.1 Aperçu	3
2.2 Buts et objectifs du Programme	4
2.3 Théorie du changement de RFS	5
3. Plan de S&E au niveau du programme	7
3.1 Indicateurs et mesures du suivi de la performance au niveau programmatique régional	7
3.1.1 Bénéfices Environnementaux Mondiaux contributions à l'agrobiodiversité	7
3.1.2 Passage des Indicateurs des Bénéfices Environnementaux Mondiaux FEM-6 aux Indicateurs Clés de FEM-7	8
3.2 Schéma du cadre RFS axé sur les résultats reflétant les changements et améliorations apportés par le document de référence et la transition vers FEM-7	15
3.2.1 Contributions clés du programme aux indicateurs de base du FEM	15
3.2.2 Résilience et sécurité alimentaire (comptés dès la conception en "avantages socio-économiques")	25
3.2.3 Influencer et améliorer les cadres institutionnels et juridiques pour une meilleure durabilité et résilience	26
3.2.4 Politiques de soutien et mesures incitatives favorisant l'agriculture des petits exploitants et la valeur alimentaire diversifiée et inclusive	27
3.2.5 Augmentation des avantages socio-économiques par le choix des méthodes des filières vertes, par de nouveaux partenariats et modèles commerciaux innovants.	28
3.2.6 Suivi et évaluation des services écosystémiques, des avantages environnementaux globaux et de la résilience	29
3.2.7 Gestion des connaissances, communications et renforcement des capacités	31

3.3 Établissement de la trajectoire et des objectifs	32
3.4 Outils et cadres pour suivre et évaluer les impacts des projets	33
3.4.1 Raisons de la pluralité des outils et cadres utilisés pour surveiller et évaluer les impacts des projets	33
3.4.2 Contexte des indicateurs pour mesurer les services écosystémiques, les avantages socio-économiques, et la résilience de la sécurité alimentaire	33
3.4.3 Ensembles de données et outils fournis par le Hub Régional pour évaluer les services écosystémiques, les bénéfices socio-économiques et la résilience de la sécurité alimentaire.	43
3.4.4 Cartographie des résultats	48
3.5 Exigences en matière de rapport technique et financier au niveau régional	48
3.5.1 Rôles et responsabilités	48
3.5.2 Étapes et calendrier du rapport et de l'évaluation	51
3.5.3 Stockage et diffusion des données: la plateforme RSF de S&E en ligne	52
3.5.3.1 Définir les principaux utilisateurs et la plateforme en ligne	53
3.5.4 Budget de Suivi et Évaluation	55
4. Suivi et Évaluation au niveau des pays	57
4.1 Comment les indicateurs pays alimentent les indicateurs régionaux	57
4.2 Exigences de reporting pour les pays	57
5. Cadre logique du Programme Systèmes Alimentaires Résilients	59
5.1 Cadre de résultats au niveau du programme	59
5.2 Cadre de résultats au niveau du Hub Régional	59
5.3 Cadres de résultats au niveau du pays	59
6. Références	60
7. Annexes	61
7.1 Indicateurs clés et sous-indicateurs du FEM-7	61
7.2 Résumé de l'atelier de S&E – Nairobi, 13-15 Novembre 2019	63
7.3 Formulaire de reporting	64

Acronyms

AEM	Accord Environnemental Multilatéral	METT	Outil de suivi de l'efficacité de la gestion
ASS	Afrique Sub-Saharienne	NDVI	Indice de végétation par différence normalisé
BEM	Bénéfices Environnementaux Mondiaux (GEB)	ODD	Objectifs de Développement Durable
BM	Banque Mondiale	ONG	Organisation Non-Gouvernementale
C&E	Contrôle et Estimation	PAI	Pilote d'Approche Intégrée
CI	Conservation International	PCU	Unité de Coordination du Programme
DATAR	Outil d'Évaluation de la Diversité pour l'Agrobiodiversité et la Résilience	PDR	Rapport de conception du programme (pour le Hub Régional)
DT	Dégradation des Terres	PIR	Rapport de mise en oeuvre de Projet
EX-ACT	Outil mesurant l'équilibre carbone Ex-Ante	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial	RAPTA	Cadre d'évaluation de la résilience, des voies d'adaptation et de la transformation
GEF-6 RMF	Mécanisme d'Atténuation des Risques	RFS	Programme des Systèmes Alimentaires Résilients
GDT	Gestion Durable des Terres	RMF	Cadre RSF de suivi des résultats du programme (au niveau régional)
GHG	Gaz à effet de serre	S&E	Suivi et Evaluation
GIRN	Gestion Intégrée des Ressources Naturelles	SE	l'Agrobiodiversité et la Résilience Services Écosystémiques
ICRAF	World Agroforestry	SHARP	Évaluation autonome et holistique de la résilience climatique des fermiers et éleveurs
LDSF	Cadre de surveillance de la dégradation des terres		

1. Introduction

1.1 À propos du Plan de suivi et évaluation du programme Systèmes Alimentaires Résilients

Le plan de suivi et d'évaluation (S&E) du Programme Systèmes Alimentaires Résilients (RFS) indique comment le système de S&E fonctionnera pendant son déroulement et peut être considéré comme sa procédure opérationnelle standard.

Le plan détermine l'architecture globale du système de S&E, qui repose sur deux piliers, à savoir le S&E au niveau de chaque pays et le S&E au niveau du programme. Le cadre de résultats régional et programmatique de S&E provient directement de l'agrégation des résultats obtenus au niveau des pays, avec quelques résultats supplémentaires découlant des activités directes du projet de Hub Régional, notamment en termes de gestion des connaissances et de communication.

Ce plan établit la matrice du Cadre de Résultats de niveau Régional (les indicateurs qui seront utilisés pour suivre la progression du programme), un cadre organique, une description des rapports et des outils qui seront utilisés pour évaluer les avancées, et une stratégie pour le stockage, la documentation et le partage des informations. Il définit également les responsabilités des divers partenaires pour collecter et analyser les données de S&E.



Photo: ©Food Security, Gombe (UNDP)

1.2. Processus sous-tendant l'élaboration du plan de S&E de RFS

Le plan de S&E de RFS fut principalement élaboré entre août 2019 et juillet 2020. Des commentaires et contributions additionnels furent collectés auprès de toutes les équipes de projet pays et des partenaires du Hub Régional au cours du second semestre de 2020, notamment concernant la transition vers le cadre de résultats du FEM-7, pour être ensuite consolidés dans la présente version actualisée du plan. Voici les étapes suivies pour élaborer ce plan:

1. **Revue détaillée de la littérature** relative au programme, avec un accent particulier sur le travail de base effectué en matière de S&E, comprenant, entre autres, les éléments suivants:
 - Le Rapport de Conception du Projet du Hub Régional -PDR (renforcement transversal des capacités, services de connaissances et projet de coordination pour le programme PAI de sécurité alimentaire - projet GEF 9140), décrit le processus de S&E du projet tel que proposé lors de la conception. Il inclut un jeu d'indicateurs clés pour les bénéfices environnementaux mondiaux (GEB), des indicateurs socio-économiques à suivre au niveau du programme, des directives de reporting et des budgets indicatifs de S&E en plus des objectifs de résultats (marqueurs de progrès et- échelle de changement. Ce document trace également les grandes lignes du cadre logique du programme. En outre, le document cadre du programme (PFD) comprend un cadre prévisionnel des résultats du programme RFS.
 - Une matrice restituant le résultat des entretiens menés avec les équipes pays en février 2019, avec des informations de base recueillies sur le S&E, entre autres sujets.
 - Un avant-projet de cadre de résultats compilé à partir des 13 projets (basé principalement sur les informations disponibles dans les documents de création).
 - Le cadre de cartographie des incidences des principaux partenaires limitrophes du programme
 - Les Directives au niveau régional sur le Suivi des Services Écosystémiques, des Bénéfices Socio-Économiques sur le pilote de l'approche intégrée de la sécurité alimentaire du FEM pour la Résilience de la Sécurité Alimentaire,

tel que compilé par Conservation International (CI) sous les auspices du TAG (Groupe Consultatif Technique) en matière de Contrôle et Estimation (C&E).

- Tous les procès-verbaux des réunions du groupe consultatif technique (TAG) sur le contrôle et Estimation (C&E).

2. **La concertation avec tous les projets pays et tous les partenaires du Hub pour mieux comprendre les lacunes et finaliser leurs propres séries d'indicateurs et d'objectifs:** Cela a conduit à
 - A Une première évaluation au niveau pays, basée sur l'analyse des stratégies de S&E des pays et sur des entretiens téléphoniques, afin d'étudier tous les indicateurs et les objectifs au niveau des projets, pour évaluer la possibilité d'agrèger les objectifs au niveau régional.
 - B Une évaluation au plan régional visant à identifier les problèmes de base, ainsi que les indicateurs et les objectifs en contradiction.
3. Suite à une première série d'entretiens avec les agents de S&E des pays, ayant servi d'évaluation préliminaire, les équipes pays ont été recontactées et reçurent un **questionnaire détaillé** relatif au S&E des projets dans chacun des 12 pays.
4. Les **données consolidées des pays** furent saisies dans une base de données, avec une mise à jour des contributions des pays aux BEMs et autres indicateurs. Ce travail a également permis de mettre à jour les différents outils de suivi utilisés par les pays et une liste consolidée des besoins de soutien et de formation liés à l'utilisation de certains "outils" fut dressée et partagée avec les partenaires du Hub.
5. Tout au long du processus, le responsable du S&E de l'Unité de coordination du programme (PCU) a travaillé de concert avec le prestataire de services (Adalia Ltd./ SmartME), tous deux mandatés par l'ICRAF. Une grille actualisée des indicateurs au niveau du programme (et des objectifs par pays) servit de base au **développement initial du système de S&E en ligne**.

6. Sur la base de ce terrain préparatoire, un **atelier régional de S&E** eut lieu à Nairobi du 13 au 15 novembre 2019 (voir l'annexe 7.2 pour plus de détails). Pendant l'atelier:

A L'ICRAF fit un point sur stade d'avancement de RFS au regard des objectifs fixés au niveau des programmes sur la base des données pays agrégées..

B Les aspects de "valeur ajoutée", de "processus" et de "collaboration" du programme méritant d'être suivis furent discutés.

C Sur la base de cet exercice d'inventaire, il fut demandé aux partenaires du Hub de se charger (pour chaque composantes dont ils sont responsables) d'affiner les indicateurs/ d'en définir des additionnels et de fixer/ corriger les objectifs par le biais de "stages pays" et "stages Hub".

D Les partenaires du Hub furent chargés de partager un jeu mis à jour d'indicateurs de niveau régional.

E Il fut demandé aux équipes pays de préparer des plans d'action indiquant comment elles envisagent de modifier leur plan de S&E (affiner les indicateurs, combler les lacunes et identifier les outils nécessaires).

7. Suite à diverses consultations additionnelles avec les partenaires du Hub, une version **avancée du cadre régional de suivi des résultats (RMF)** de RSF fut transcrite dans la version de lancement en ligne du système SmartME (début Mars 2020).

8. C'est cette version de lancement de ce cadre qui fut présentée à tous les partenaires lors de la réunion du **Groupe consultatif technique (TAG)** le 10 avril 2020. Les indicateurs et les objectifs en attente exigeant la contribution conjointe des partenaires du Hub furent discutés et ces derniers furent invités à soumettre leurs commentaires finaux sur le tableau du cadre régional de suivi (RMF) dans les délais établis.

● À cette occasion, le Secrétariat du FEM recommanda aux partenaires de veiller à ce que le cadre de résultats et de suivi de RSF reflète la transition vers le FEM-7.

● La structure générale et le contenu essentiel du plan de S&E proposé furent approuvés par le TAG, en attendant les mises à jour résultant de ce travail d'alignement du FEM et d'éventuelles révisions des objectifs du programme.

9. **La transition vers le FEM-7 a entraîné un réajustement important du cadre régional de suivi (RFM)**, car l'Unité de coordination du programme (PCU) a dû resolliciter chaque pays d'évaluer la manière dont les indicateurs du FEM-6 devaient être repris dans le FEM-7, ainsi que de recouper les objectifs assignés aux indicateurs de base pour chaque pays, et de retravailler le cadre des indicateurs pour la matrice régionale en consultation avec les partenaires du Hub. Au cours de ces échanges, aucun des pays avec lesquels le responsable du S&E s'est entretenu n'a signalé que son projet avait planifié une transition vers FEM-7.

2. Programme des Systèmes Alimentaires Résilients (RFS)

2.1 Aperçu

Systèmes Alimentaires Résilient (RFS) est l'un des trois projets pilotes d'approche intégrée (IAP) financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Par le biais de RFS, le FEM cherche à positionner la gestion du capital naturel comme une priorité dans les efforts en cours pour transformer le secteur agricole et assurer une production alimentaire durable en

Afrique subsaharienne. La mise en œuvre est dirigée par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), en collaboration avec 12 pays africains et divers partenaires régionaux.

Le programme comprend un projet transversal au niveau régional (le Hub Régional) et douze projets

au niveau des pays: Burkina Faso, Burundi, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Niger, Nigéria, Sénégal, Tanzanie et Ouganda.

Le Hub Régional, reflétant sa fonction première de relier les projets pays entre eux et avec le monde extérieur, a été conçu pour que le programme représente bien plus qu'un ensemble de projets pays dissociés les uns des autres.

Une innovation du cycle de reconstitution du FEM-6 a donc été l'apport d'un financement supplémentaire pour un projet transversal: Le FEM a confié au FIDA le soin de tester cet instrument dans le cas du Plan

d'Action International pour la Sécurité Alimentaire (le programme RFS), et cette expérience sera évaluée afin d'informer le prochain cycle de financement de cette modalité. De par sa nature intégrée, les résultats du projet Hub peuvent être influencés par les résultats des projets pays.

Le projet du Hub et le programme dans son ensemble sont mis en œuvre par une Unité de Coordination du Programme (PCU) hébergée par l'ICRAF, à Nairobi. Selon la composante 4 du cadre de résultats du Hub, l'ICRAF est responsable de la totalité du S&E du programme.

2.2 Buts et objectifs du programme

RFS vise à s'attaquer aux principaux facteurs de dégradation de l'environnement en préconisant une approche holistique pour améliorer la productivité agricole dans les systèmes de petits exploitants, où la sécurité alimentaire est directement liée à l'agriculture et - à long terme - à la santé de l'écosystème dont l'exploitation fait partie. Le programme s'appuie sur les efforts existants aux niveaux national et régional pour s'attaquer à divers obstacles (politiques, institutionnels et de connaissances) afin de favoriser une transition vers la sauvegarde du capital naturel (sol, eau, ressources génétiques) qui sous-tend la résilience des moyens de subsistance agricoles à long terme. RFS s'aligne pleinement sur les objectifs de développement durable (ODD 1, 2, 15 et 17).

La finalité de ce programme est de démontrer comment ces principes peuvent mis en pratique dans une variété de contextes en Afrique subsaharienne (ASS), en s'attachant à identifier les pratiques multi-bénéfiques ayant fait leurs preuves et pouvant être mises à l'échelle, et favoriser un environnement propice en impliquant les décideurs clés à différentes échelles.

Aussi bien au niveau du projet transversal régional qu'au niveau des projets pays, nous utilisons une approche à trois volets et des composantes communes à tous les projets:

1 Impliquer auprès des parties prenantes de tous les secteurs publics et privés, ainsi que de tous les intérêts environnementaux et agricoles, pour mieux faire connaître l'importance et la nécessité de trouver des solutions intégrées;

2 Mettre à l'échelle, diversifier et adapter les pratiques éprouvées qui améliorent aussi bien la santé des écosystèmes que la productivité [70 % du budget du programme]; et

3 Développer et appliquer des méthodes et des outils pour suivre l'impact des activités du projet et les tendances générales en termes de résilience écosystémique et socio-économique et nourrir les instances décisionnaires de ces résultats au titre du premier volet.

L'hypothèse de départ est que l'impact du programme sera plus important que la somme des valeurs des indicateurs de chaque projets pays individuel, car il est prévu que l'assistance technique fournie au long du programme influencera fortement les mesures de sécurité alimentaire et la résilience climatique dans toute la région. En conséquence, les douze pays RFS ont désormais ajouté à leurs descriptifs de projet des objectifs sur certains des impacts de niveau régional auxquels ils espèrent contribuer.



Photo: ©Food Security, Benue (UNDP)

2.3 Théorie du Changement RFS

Le rapport de conception N°1 du projet de Hub Régional¹, du 4 décembre 2017, fait mention de l'élaboration de la théorie du changement de ce projet, en lien avec l'objectif global du programme RFS visant à éliminer les obstacles à l'intensification durable de l'agriculture en Afrique Sub-Saharienne, suivant une approche par étapes comprenant:

- 1 Le renforcement d'un environnement favorable par le biais de cadres institutionnels et de politiques cohérentes, et suivi et évaluation de la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN);
- 2 Le changement de comportement des institutions, individus, groupes et entreprises, en développant les capacités, en gérant les connaissances, en communiquant efficacement et en troquant les expériences sud-sud, ce qui mènera à plus d'investissements dans la GIRN; et
- 3 L'obtention d'un impact et la réalisation des objectifs du programme en matière de durabilité et de résilience pour la sécurité alimentaire en ASS par l'adoption et l'élargissement de pratiques sensibles à la parité de genre et ayant des avantages multiples pour les filières et systèmes de production alimentaires.

La théorie du changement du projet est illustrée en Figure 1.

APPROCHE DU PROGRAMME: S'IMPLIQUER - AGIR - SUIVRE

Le programme Systèmes Alimentaires Résilients se fonde sur trois principes directeurs, qui se traduisent dans les composantes centrales de chaque projet. Grâce à un Hub Régional de coordination et à un réseau de partenaires, les 12 pays sont bien équipés pour tirer parti des meilleures pratiques en matière de durabilité à long terme et de résilience de la production alimentaire, en limitant la dégradation des sols et la perte de biodiversité, en rétablissant la végétation naturelle et en augmentant le carbone du sol.

L'approche intégrée des Systèmes Alimentaires Résilients comporte trois axes:

S'IMPLIQUER



S'Impliquer auprès des parties prenantes dans le choix d'une action collective et de politiques cohérentes. Le pouvoir rassembleur et le rôle de catalyseur du FEM sont toujours précieux pour inciter les pays et motiver les diverses parties prenantes à préférer l'approche intégrée;

AGIR



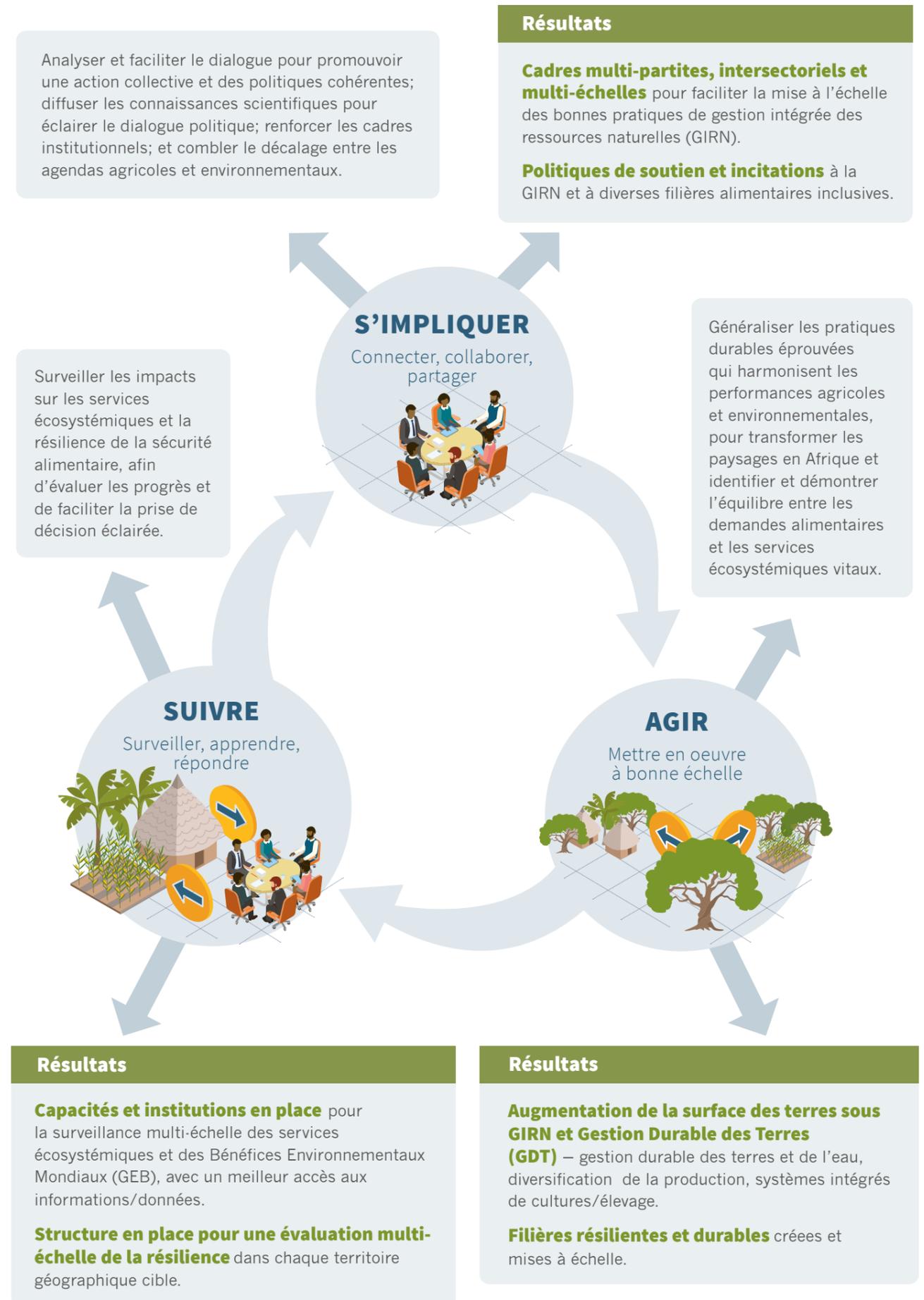
Intensifier, diversifier et adapter les pratiques pour une transformation des agro-écosystèmes à grande échelle; et

SUIVRE



Suivre et évaluer pour étayer la prise de décision en faveur de la durabilité et de la résilience dans le secteur agricole.

Figure 1: S'Impliquer-Agir-Suivre: une approche en trois temps pour aborder la sécurité alimentaire en ASS



¹Projet transversal de renforcement des capacités, de services de connaissances et de coordination pour le programme pilote de l'approche intégrée de la sécurité alimentaire - Projet GEF 9140 - Rapport de conception détaillé.

3. Plan de S&E au niveau du programme

3.1 Indicateurs et mesures pour suivre la performance de la programmation au niveau régional

3.1.1 BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX MONDIAUX ET CONTRIBUTIONS À L'AGRO-BIODIVERSITÉ

Le rapport de conception du projet de Hub Régional RFS précise que les Bénéfices Environnementaux Mondiaux (BEM/GEB) seront atteints par les projets pays et leur base de référence respective, ainsi que par une influence accrue sur l'approche adoptée pour atteindre la sécurité alimentaire.

Le projet de coordination régionale agit en catalyseur pour atteindre ce résultat plus général, notamment en offrant une assistance technique aux projets pays. Un appui spécifique est apporté aux méthodologies et outils de suivi de la durabilité, de la résilience et de la sécurité alimentaire. Ce projet a été établi pour documenter plus facilement la réalisation des BEM dans chaque projet, via une bien meilleure base de référence et ensuite un processus de suivi et d'évaluation, incluant la cartographie des résultats et le suivi du changement de comportement dont découle la réalisation à long terme des BEM.

En tant que tels, les projets RFS adoptent des protocoles, méthodologies et mesures scientifiquement crédibles aussi bien qu'applicables et comparables au plan opérationnel, afin d'agrèger les résultats jusqu'aux impacts au niveau du programme.

Dès la conception, les indicateurs clés des bénéfices environnementaux mondiaux/GEB à surveiller au niveau du programme sous le FEM-6 ont été initialement définis comme suit:

- Préserver la biodiversité d'importance mondiale et les biens et services écosystémiques qu'elle fournit à la société et contribuer au Résultat Institutionnel 1 du FEM (GEB 1).
- Les terres en gestion intégrée seront quantifiées et contribueront au résultat global 2 du FEM (GEB 2).

- Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) évitées dans les paysages de production contribueront au Résultat Institutionnel 4 (GEB 4).
- Deux indicateurs sur la conservation de la diversité génétique dans les paysages de production dont la surface sous gestion durable voit accroître la diversité génétique, mesurée en nombre d'espèces (richesse) et fréquences (homogénéité) dans la zone d'intervention; et de même qu'un accès accru à des matériaux de plantation et de sélection diversifiés dans toute la zone d'intervention.
- Un indicateur de couverture terrestre pour l'objectif stratégique 2 de la CNUCLD visant à améliorer les conditions des écosystèmes affectés en utilisant l'indice de différence de végétation normalisé (NDVI) comme mesure de la capacité photosynthétique et pour le suivi des tendances de la couverture terrestre et de la productivité des terres.
- Accroître la capacité des pays à mettre en œuvre les MEA (accords multilatéraux sur l'environnement) et à les intégrer dans les cadres politiques, financiers et juridiques nationaux et infranationaux, et contribuer au Résultat Institutionnel 6 du FEM (GEB 6).

Les contributions de RFS aux GEB biophysiques sont illustrées dans le domaine d'impact 3 du cadre de résultats du programme FEM-6 (voir section 3.1.2) "Suivi et évaluation des services écosystémiques, des bénéfices environnementaux mondiaux et de la résilience" et la contribution de RFS au GEB 6 (liée à l'application des accords environnementaux multilatéraux) est reflétée dans les impacts 1 et 3 du cadre de résultats du programme.

3.1.2 TRANSITION DES INDICATEURS DE BEM DU GEF-6 AUX INDICATEURS CLÉS DU GEF-7

Suite à une modification des exigences du FEM en matière de reporting (dont les membres du TAG ont été informés lors d'une réunion tenue en avril 2020), le Hub Régional de RFS est passé des indicateurs RFS clés de GEB (initialement approuvés durant la période FEM-6) à des indicateurs et sous-indicateurs de base du FEM-7. Ceci est conforme aux directives de résultats² du FEM-7, qui stipulent ce qui suit:

Pour les projets approuvés au cours de la période FEM-6 1er juillet 2014 au 30 juin 2018), et qui ne sont pas encore achevés, les Agences passent aux indicateurs et sous-indicateurs de base à la prochaine occasion du cycle de projet et ne sont plus tenues de soumettre des outils de suivi. Pour les projets et programmes de grande envergure ayant été approuvés par le Conseil pendant FEM-6, les Agences appliquent les indicateurs et sous-indicateurs de base à toutes les demandes d'approbation par les DG soumises après le 1er juillet 2018. Pour les projets ayant été approuvés par les Directions Générales pendant FEM-6, les Agences appliquent les indicateurs et sous-indicateurs de base à mi-parcours, le cas échéant, ou à l'achèvement du projet.

Cette transition vers les indicateurs et sous-indicateurs de base ayant été lancée au deuxième trimestre de 2020, le Hub Régional RFS appliquera effectivement les indicateurs et sous-indicateurs de base à mi-parcours du programme (le mi-parcours/ MTR, étant programmé au deuxième trimestre de 2021).

Suivant les recommandations de politique générale du FEM-7, le Mécanisme de suivi des résultats initial du FEM-6, fondé sur les GEB, a été modifié pour s'aligner sur l'architecture des résultats du FEM-7, qui repose sur un cadre de résultats simplifié composé de onze indicateurs de base et de sous-indicateurs associés couvrant les cinq domaines d'intervention (voir l'annexe 7.1 pour la liste complète des indicateurs du FEM). Les indicateurs de base proposés, ainsi que les sous-indicateurs et les méthodologies qui leur sont associés, devraient améliorer considérablement la capacité du FEM à saisir, suivre, analyser et rendre compte des résultats.

Une tâche clé de l'ICRAF pour gérer cette transition fut d'assurer que pour chacun des GEB du FEM-6, l'équivalent de chaque indicateur de base et sous-indicateur du FEM était correctement identifié et rapporté. Aussi la manière d'interpréter les contributions des projets pays à ces indicateurs de base fut-elle systématiquement vérifiée par les responsables pays de S&E afin de garantir l'exactitude des données.

ICRAF consulta les responsables pays de S&E pour savoir s'ils allaient passer aux indicateurs et sous-indicateurs de base du FEM à la prochaine occasion. Aucun des projets ne semblait informé de cette transition nécessaire; il fut répondu qu'ils en discuterait en interne. Néanmoins, le travail effectué ensuite par le PCU avec les équipes pays assura l'achèvement du processus de transition au niveau du programme, avec la finalisation du RMF révisé rendant pleinement compte des contributions des projets pays aux impacts de RFS au niveau régional.

Le Tableau 1 présente la liste des BEM/GEB et les objectifs associés lors de la conception (FEM-6), ainsi que les nouveaux indicateurs de base (FEM-7) auxquels RFS contribue (présentés ici pour comparaison). Cette "superposition" des GEB et des indicateurs fondamentaux révèle la difficulté de les coupler tous deux. En effet, le GEB 1 et le GEB 2 se subdivisent en plusieurs sous-indicateurs, comprenant:

- **GEB 1** étant la somme de 2 indicateurs et de 6 sous-indicateurs au total (indicateurs de base du FEM-7 1 + 2 + 3.2 + 3.3 + 3.4 + 4.1 + 4.2 + 5.1). Pour RFS, cela se traduit en 4 sous-indicateurs car les aires marines protégées et les habitats marins étant exclus de RFS, c-à-d. les sous-indicateurs 1.2 + 3.2 + 3.3 + 3.4.
- **GEB 2** étant la somme de 2 indicateurs, à savoir la somme des sous-indicateurs FEM-7 3.1 + 4.3.

Il ressort que pour coupler les indicateurs régionaux (BEG initiaux) avec les indicateurs de base du FEM-7 il fallu de nouvelles discussions entre le PCU et les équipes pays pour analyser chaque activité au niveau du pays et trouver la meilleure façon de transcrire chacune de ses contributions aux GEB en contributions aux indicateurs clés. Les contributions des RFS aux indicateurs clés du FEM-7 sont résumées dans le tableau 2.

²GEF. Guidelines on Core Indicators and Sub-Indicators. Guidelines ME/GN/02 a approuvé le 30 juin 2018.



Photo: ©Food Security, Benue (UNDP)

Tableau 1. Corrélation des bénéfices environnementaux mondiaux avec les indicateurs de base auxquels RFS contribue, avec les valeurs cibles agrégées atteintes.

GEBS (GEF-6)	OBJECTIFS	INDICATEURS CLÉS (GEF-7)	OBJECTIF ÉQUIVALENT ATTEINT SUR LA BASE DES OBJECTIFS AGRÉGÉS DES PAYS
GEB 1. Paysages terrestres et marins sous gestion améliorée pour la conservation de la biodiversité (millions d'hectares):	1.1 millions ha (d'après la brochure FEM 2018)	RFS contribue aux sous-indicateurs 1.2 + 3.2 + 3.3 + 3.4.	788,395 ha
GEB 2. Paysages de production sous gestion améliorée (millions d'hectares):	2.1 millions d'ha (brochure FEM 2018) et 1 775 144 ha (RDP)	RFS contribue à 3.1 + 4.3.	803,514 ha
GEB 4. Émissions de GES évitées et carbone séquestré (tonnes métriques de CO ₂ e):	59 millions MTCO ₂ eq (brochure FEM 2018)	RFS contribue aux sous-indicateurs 6.1, 6.2, 6.3, 6.4 ³	56,8 MtCO ₂ eq
GEB 6. Renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre les AME (accords multilatéraux sur l'environnement) et à les intégrer dans les cadres politiques, financiers et juridiques nationaux et infranationaux.	10 pays	Cet indicateur de GEB n'est pas repris en indicateur clé dans GEF-7 Référence aux AME est faite dans l'indicateur de la matrice de résultats "1.2.4) Les cadres de planification sectorielle sont développés et intègrent des objectifs mesurables tirés des Accords Multilatéraux sur l'Environnement AME".	1 pays (TBC)

³Notez que tous les pays RFS, hors le Nigéria, surveillent les émissions de GES évitées et le carbone séquestré; seul le Sénégal contribue à 6.2, 6.3, 6.4.

Tableau 2. Contributions RFS aux indicateurs clés du GEF-7.

	INDICATEURS CLÉS GEF-7	DÉFINITIONS	EQUIVALENCES GEB (GEF 6)/ COMMENTAIRES
Indicateur Clé 1	Zones protégées terrestres créées, ou sous gestion améliorée, pour une conservation et utilisation durable (hectares)	Cet indicateur sera rapporté comme le total agrégé de deux sous-indicateurs (voir ci-dessous).	
Sous-indicateur 1.2	Zones protégées terrestres dont l'efficacité de gestion a été améliorée (hectares)	Nombre d'hectares de zone protégée dont la gestion a été améliorée. La principale source de données pour cet indicateur est le score METT (Management Effectiveness Tracking Tool), qui est calculé à l'aide de l'outil de suivi BD du FEM-7 (www.thegef.org/documents/gef-7-biodiversity-protected-area-tracking-tool). Le nombre d'hectares de zone protégée ne doit être comptabilisé que si le score augmente pendant la durée du projet.	Landscapes and seascapes under improved management for biodiversity conservation (million hectares) (GEB 1)
Indicateur Clé 3	Surface des terres restaurées (hectares) (Restauration écologique)	Cet indicateur sera rapporté comme le total agrégé de quatre sous-indicateurs. Pour éviter un double comptage, les hectares rapportés pour chaque sous-indicateur ne doivent pas se chevaucher (voir ci-dessous). Cet indicateur rend compte de la superficie totale des terres faisant l'objet d'une restauration en termes de fonction écosystémique et/ou d'écologie. Les actions peuvent inclure (i) la restauration de l'écosystème limitant ses causes de déclin et améliorant ses fonctions de base; et (ii) la restauration écologique améliorant les habitats indigènes, soutenant la résilience des écosystèmes et conservant la biodiversité.	
Sous-indicateur 3.1	Surfaces de terres agricoles restaurées (hectares)	Cet indicateur rend compte de la surface de terres agricoles dégradées en cours de restauration grâce aux interventions financées par le FEM. Ces interventions comprennent des pratiques de restauration améliorant la conservation des sols et de l'eau, le contrôle de l'érosion, la recharge des eaux souterraines et l'amélioration du couvert végétal. Bien que cela ne soit pas exigé, les projets devraient idéalement fournir des fichiers SIG montrant l'étendue des terres dégradées en cours de restauration et indiquant également l'état relatif de la zone avant les activités du FEM.	Paysages de production sous gestion améliorée (millions d'hectares) (GEB 2)

	INDICATEURS CLÉS GEF-7	DÉFINITIONS	EQUIVALENCES GEB (GEF 6)/ COMMENTAIRES
Sous-indicateur 3.2	Surface de forêts et terres forestières restaurées (hectares)	Cet indicateur rend compte de la superficie des forêts et des terres forestières faisant l'objet d'une restauration écologique grâce aux interventions financées par le FEM. Ex: création de corridors entre les zones protégées, éradication ciblée, gestion ou contrôle d'espèces exotiques envahissantes	Paysages terrestres et marins bénéficiant d'une gestion améliorée pour la conservation de la biodiversité (millions d'hectares) (GEB 1)
Sous-indicateur 3.3	Surface herbeuse et arbustive naturelle restaurée (hectares)	Cet indicateur recense la superficie des prairies naturelles et des zones arbustives faisant l'objet d'une restauration écologique grâce à des interventions financées par le FEM. Ex: corridors entre les zones protégées, éradication ciblée, et gestion ou contrôle d'espèces exotiques envahissantes.	Paysages et paysages marins faisant l'objet d'une gestion améliorée pour la conservation de la biodiversité (millions d'hectares) (GEB 1)
Sous-indicateur 3.4	Superficie des zones humides restaurées (incluant estuaires et mangroves) (hectares)	Cet indicateur rend compte de la superficie des zones humides, y compris les estuaires et les mangroves, faisant l'objet d'une restauration écologique par des interventions financées par le FEM. Ex. création de couloirs entre les zones protégées, éradication ciblée, gestion ou contrôle d'espèces exotiques envahissantes.	Paysages et paysages marins faisant l'objet d'une gestion améliorée pour la conservation de la biodiversité (millions d'hectares) (GEB 1)
Indicateur Clé 4	Superficie des paysages bénéficiant de pratiques améliorées (hectares; hors zones protégées)	Cet indicateur sera rapporté comme le total agrégé de quatre sous-indicateurs (4.1, 4.2, 4.3, 4.4). Pour éviter un double comptage, les hectares rapportés pour chaque sous-indicateur ne doivent pas se chevaucher. Cet indicateur représente la superficie totale des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées, y compris dans les secteurs de production (par exemple, l'agriculture, les pâturages, la sylviculture, l'aquaculture, le tourisme, les activités extractives [pétrole et gaz]) qui conduisent à une amélioration des conditions environnementales et/ou pour lesquelles des plans de gestion ont été préparés et approuvés et sont en cours d'exécution. Cet indicateur est directement lié à l'objectif 7 d'Aichi pour la biodiversité de la CDB et aux objectifs nationaux de neutralité de la dégradation des terres dans le cadre de la UNCCD.	
Sous-indicateur 4.3	Superficie des paysages bénéficiant d'une gestion durable des terres dans les systèmes de production (hectares)	Superficie des paysages bénéficiant d'une gestion durable des terres dans les systèmes de production (hectares). Cet indicateur donne la superficie des paysages en production (par exemple, agriculture, pâturages et forêts) dont le sol, l'air et l'eau sont gérés de manière durable. Le projet doit détailler les pratiques de gestion. Ce sous-indicateur se distingue du sous-indicateur 4.2 en relevant les pratiques perfectionnées apportant des améliorations physiques à l'environnement (ex. le sol et le carbone du sol, le recyclage des nutriments, la diversité et la fonctionnalité de la couverture végétale, les microclimats et l'eau).	Paysages de production sous gestion améliorée (millions d'hectares) (GEB 2)

	INDICATEURS CLÉS GEF-7	DÉFINITIONS	EQUIVALENCES GEB (GEF 6)/ COMMENTAIRES
Indicateur Clé 6	Emissions atténuées de Gaz à effet de serre (tonnes métriques de CO2e)		Réduction des émissions de gaz à effet de serre (tonnes métriques de CO2e) (GEB 4)
Sous-indicateur 6.1	Séquestration et/ou perte de carbone en surface et/ou sous terre évitée (tonnes métriques de CO2e)	La séquestration du carbone est définie comme le processus d'augmentation de la teneur en carbone d'un réservoir/pool autre que l'atmosphère (GIEC, 2012). Les émissions évitées désignent la réduction des émissions due à la déforestation ou à la dégradation des forêts évitées, à la gestion durable des forêts et à l'amélioration des pratiques en autres usages des terres, tels qu'en agriculture. En ce qui concerne la durée de vie de l'agriculture, de la foresterie et du changement d'usage des terres, la durée est établie à 20 ans, sauf si un autre nombre d'années est jugé approprié. Pour les facteurs d'émission ou d'absorption (tonnes de CO2e par hectare et par an), les valeurs par défaut à appliquer sont celles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou les facteurs propres à chaque pays. Il s'agit i) de l'atténuation des émissions directes de GES pendant toute la durée de vie du projet (pendant la période de mise en œuvre supervisée du projet) et ii) de l'atténuation des émissions directes pendant toute la durée de vie du projet (investissements réalisés en dehors de la période de mise en œuvre supervisée du projet, mais soutenus par des facilités financières ou des interventions réglementaires du projet FEM, totalisées sur la durée de vie respective des investissements), et iii) de l'atténuation des émissions indirectes de GES pendant toute la durée de vie du projet (attribuables aux résultats à long terme des activités du FEM qui éliminent les obstacles, tels que le renforcement des capacités, l'innovation et l'action catalytique pour la reproduction).	n/d
Sous-indicateur 6.2	Emissions évitées (tonnes métriques de CO2e)	Émissions évitées telles que mesurées par les pays avec l'outil EX-ACT	n/d
Sous-indicateur 6.3	Énergie économisée (MWh)	Ce sous-indicateur contextuel doit être utilisé si un projet vise à réaliser des économies d'énergie. Il est calculé comme la quantité d'utilisation d'énergie évitée par l'intervention pendant la durée de vie de l'investissement.	n/d

	INDICATEURS CLÉS GEF-7	DÉFINITIONS	EQUIVALENCES GEB (GEF 6)/ COMMENTAIRES
Sous-indicateur 6.4	Hausse de la capacité installée en énergies renouvelables par technologie (MW). À réitérer pour chaque technologie	Ce sous-indicateur doit être renseigné quand un projet vise à augmenter la production d'énergie renouvelable ou la capacité de stockage. Il s'agit de la capacité nominale d'une centrale de production de chaleur ou d'électricité ou de la production potentielle totale d'un ensemble de centrales de ce type. Le sous-indicateur tiendra également compte des projets augmentant la capacité de stockage d'énergie du réseau pour le transfert de charge et l'intégration des énergies renouvelables variables ou le stockage d'énergie renouvelable autoproduite pour une utilisation ultérieure. La capacité de stockage d'énergie peut se référer, entre autres, au stockage par pompage, aux batteries domestiques, commerciales ou du réseau et au stockage thermique.	n/d
Indicateur Clé 11	Nombre de bénéficiaires directs, ventilés par sexe, en tant que co-bénéfice de l'investissement du FEM.	Cet indicateur recense le nombre de personnes bénéficiant d'un soutien ciblé de la part d'un projet ou d'une activité du FEM et/ou utilisant les ressources spécifiques que le projet maintient ou améliore. Le soutien est défini comme une assistance directe du projet/de l'activité. Les bénéficiaires directs sont tous les individus recevant un soutien ciblé d'un projet donné. Le soutien ciblé est l'assistance intentionnelle et directe d'un projet à des individus ou des groupes d'individus qui sont conscients de recevoir ce soutien et/ou qui utilisent les ressources spécifiques.	Précédemment figurant dans le nombre de ménages sous GEF-6

Quelques observations additionnelles, liées à ce processus de transition, figurent ci-dessous :

● **Les émissions de GES évitées** sont toujours répertoriées dans le cadre du FEM-7 et sont réparties en différentes catégories, avec trois valeurs à rapporter dans l'Indicateur Clé :

- 1 Emissions directes de GES atténuées sur toute la vie du projet (pendant la période de mise en œuvre supervisée du projet)
- 2 Emissions directes de GES atténuées post-projet (investissements réalisés hors de la période d'exécution supervisée du projet, mais soutenus par des mesures financières ou réglementaires du projet FEM, totalisées sur la durée de vie de chacun des investissements); et
- 3 Emissions indirectes de GES atténuées (attribuable aux résultats à long terme des activités du FEM qui lèvent les obstacles, comme le renforcement des capacités, l'innovation et l'incitation décisive à répliquer).

● L'architecture des résultats du FEM-7 ne mentionne pas explicitement **l'agro-biodiversité**. Par conséquent, il a été décidé d'intégrer toute activité liée à l'agro-biodiversité qui concerne les terres en plus des activités de récupération (Indicateur Clé 3) dans le sous-indicateur 4.3 du FEM-7. Cela figure dans l'indicateur 2.1.3.1.1 de la SRP: *Superficie des paysages sous gestion durable des terres dans les systèmes de production* (hectares) (sous-indicateur 4.3 du FEM-7) du RBM. Pour éviter un double comptage, toute activité d'agro-biodiversité qui est réalisée sur des terres où s'opèrent déjà des activités de récupération, relèvera d'un indicateur distinct (à savoir 2.1.4.1 *Modification de la superficie (ha) déjà affectée à la récupération, qui liste également les variétés de cultures et les d'élevage gérées de manière durable*).

● **Les contributions aux AME ne figurent pas dans les Indicateurs Clés du FEM-7** de manière aussi explicite que dans le FEM-6 (GEB 6). FEM-7 s'attache plutôt à faciliter la désagrégation des informations par des sous-indicateurs afin

de mieux saisir les données et les résultats et de rendre compte des AME. Pourtant il fut décidé de conserver un indicateur mentionnant explicitement les AME, à savoir l'indicateur 1.2. *Les cadres de planification sectorielle sont établis et comportent des objectifs mesurables tirés des accords multilatéraux sur l'environnement AME.*⁴ Cependant, il a été reconnu qu'un seul pays (le Burundi) pourrait contribuer à cet indicateur, ce qui en pourrait justifier sa révision.

- Dans le cadre du FEM-6 le nombre de **bénéficiaires directs** n'était pas un bénéfice environnemental mondial/GEB (bien qu'ayant été reconnu comme un indicateur socio-économique clé dans le précédent RMF de RSF) et devient maintenant un Indicateur

Clé (indicateur 11). Toutefois, ceci implique de passer du nombre de ménages bénéficiaires au nombre d'individus bénéficiaires ventilés par sexe. Telle transition se heurte au problème méthodologique de la répartition par sexe, car les pays comptabilisant le nombre de ménages bénéficiaires (par opposition au nombre d'individus) atteints par leur projet pourraient fournir des informations ventilées par sexe (indiquant les ménages dirigés par des femmes), mais ensuite "convertir" au nombre de bénéficiaires en multipliant simplement le nombre de ménages par le nombre moyen de personnes ne fournira que des estimations en termes de nombre de femmes ou d'hommes touchés par le programme.



Photo: ©Food Security, Gombe (UNDP)

⁴(FEM 7 vise à assurer) "Une désagrégation appropriée pour répondre aux besoins d'analyse et à la responsabilité vis-à-vis des accords environnementaux multilatéraux (AEM) : Contrairement aux indicateurs équivalents de FEM-6, les indicateurs de base comprennent un nombre limité de sous-indicateurs qui permettent un niveau approprié de désagrégation des données, ainsi que la saisie de différents paramètres pour faciliter l'analyse de portefeuille et le reporting auprès des conférences des parties aux AEM desservis pas le FEM " (Updated results architecture for GEF-7 2018:5).

3.2 Composition du cadre de résultats de RFS reflétant les modifications et améliorations issues du dossier de conception et du passage au FEM-7

3.2.1 CONTRIBUTIONS CLÉS DU PROGRAMME AUX LES INDICATEURS CLÉS DU FEM⁵

Tableau 3. Nouveaux effets, indicateurs et objectifs proposés suite à la transition FEM-7.

GEF-6 GEB OU CONTRIBUTION DE NIVEAU RÉGIONAL	EFFET		INDICATEUR		OBJECTIF		INDICATEURS CLÉS GEF-7 ET SOUS-INDICATEURS	PAYS CONTRIBUTEURS/ COMMENTAIRES
	Effet d'origine	Nouvel effet ⁶	Indicateur d'origine	Nouvel indicateur	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau		
GEB 1	Préserver la biodiversité d'importance mondiale et les biens et services écosystémiques qu'elle fournit à la société.	2.1.1) Augmentation des zones terrestres protégées créées ou sous gestion améliorée pour la conservation et l'utilisation durable (hectares) (indicateur clé 1 du FEM-7).	Nombre d'ha de terres allouées à la protection de la biodiversité et des biens et services écosystémiques.	2.1.1.1 Modification en zones terrestres protégées dans le cadre d'une gestion plus efficace (sous-indicateur 1.2 du FEM-7).	Contribue à 1,1 millions d'ha (selon brochure de GEF 2018)	RFS contribue aux sous-indicateurs 1.2 + 3.2 + 3.3 + 3.4. 788 395 ha [(somme de 1,2 (692 000 ha) et de 3,2 + 3,3 + 3,4 (96 395 ha)] serait l'équivalent en surface réelle dans le cadre du FEM-6. Cependant, dans le cadre de FEM-7, ces éléments sont dissociés. D'où la nécessité de considérer ces objectifs séparément. La valeur agrégée pour cet objectif s'élève à 692 000 ha..	Sous-indicateur 1.2	Ghana & Eswatini
GEB 2	Augmentation de la surface sous gestion durable des terres (GDT) dans les systèmes de production (paysages d'agriculture, de prairie et de forêts).	2.1.2) Augmentation de la surface sous gestion durable des terres dans les systèmes de production (paysages agricoles, de prairies, pastoraux et forestiers).	Gestion durable des terres (GDT) résultant d'un changement dans la gestion des terres, tel que rapporté par les pays.	2.1.2.1 Variation de la surface des terres restaurées (hectares) (restauration écologique) (Indicateur Clé 3 du FEM-7).	Contribue à 2,1 millions d'ha (brochure GEF 2018) et 1 775 144 hectares (PDR).	GEB 2 est la somme équivalente des sous-indicateurs 3.1 + 4.3 + 4.4 du FEM-7. RFS contribue à 3.1 + 4.3. 803 514 ha [(somme de 3.1 (580 454 ha) et 4.3 (223 060 ha)] serait l'équivalent en surface réelle dans le cadre du FEM-6. Cependant, dans FEM-7 ces éléments sont dissociés. D'où la nécessité de considérer ces objectifs séparément. La valeur agrégée de l'indicateur 2.1.2.1 s'élève donc à 673 999 ha (soit la somme des sous-indicateurs ci-dessous).	Indicateur Clé 3	Tous le 12 pays
			Précédemment non désagrégé.	2.1.2.1.1 Surface des terres agricoles dégradées restaurées (hectares), telle que rapportée par les pays (Sous-indicateur 3.1 du FEM-7).	ND	580,454 ha	Sous-indicateur 3.1	Tous le 12 pays (aucun objectif spécifié pour le Ghana, donc la valeur peut être supérieure)
			Précédemment non désagrégé.	2.1.2.1.2 Surface de forêts et terres forestières restaurées, telle que déclarée par les pays (hectares) (Sous-indicateur 3.2 du FEM-7).	ND	8,345 ha	Sous-indicateur 3.2	Ghana, Malawi, Ouganda. Kenya contribuent aussi à cet indicateur mais sans objectif fixé (d'après le cadre logique du projet).
			Précédemment non désagrégé.	2.1.2.1.3 Surface de prairies et d'arbustes naturels restaurés (hectares), selon les rapports des pays (Sous-indicateur 3.3 du FEM-7).	ND	85,200 ha	Sous-indicateur 3.3	Burkina Faso, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Niger, Tanzanie, Ouganda.
			Précédemment non désagrégé.	2.1.2.1.4 Surface de zones humides restaurées (estuaires, mangroves inclus) (hectares), tel que rapporté par les pays (Sous-indicateur 3.4 de GEF 7)	ND	2,850 ha	Sous-indicateur 3.4	Sénégal, Eswatini

⁵D'autres indicateurs biophysiques et l'agro-biodiversité sont résumés dans le Tableau 3.

⁶Notez que le tableau isole les éléments de gestion basés sur les résultats (BRM) qui se rapportent exclusivement aux indicateurs de base du FEM, aussi la numérotation du tableau commence-t-elle à 2.1.1. Les autres éléments du BRM sont traités ci-après. Reportez-vous à la plateforme SmartME pour consulter l'intégralité du BRM (voir section 3.5.3).

GEF-6 GEB OU CONTRIBUTION DE NIVEAU RÉGIONAL	EFFET		INDICATEUR		OBJECTIF		INDICATEURS CLÉS GEF-7 ET SOUS-INDICATEURS	PAYS CONTRIBUTEURS/ COMMENTAIRES
	Effet d'origine	Nouvel effet ⁶	Indicateur d'origine	Nouvel indicateur	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau		
Contribution à la GDT			ND	2.1.2.2 Changement dans la dégradation des terres surveillée par télédétection (suivi de la dégradation à grande échelle) (% d'augmentation).	ND	Objectif à confirmer - les objectifs seront déterminés par les projets et les partenaires du centre qui gèrent les projets.		Tous les 12 pays
			Changements dans la productivité des terres. unité % de surface améliorée ou surface totale (NDVI).	2.1.2.3 Changements de la productivité des terres suivis par télédétection (NDVI) (% d'augmentation).	10 – 20%	Amélioration de 10 à 20 % de la surface des terres, mesurée par la productivité - objectifs devant être fixés par les projets et les partenaires du Hub gérant les projets.		Tous les 12 pays
	Changement dans la productivité des terres.	ND figure comme Sous-indicateur d'effet 2.2.2).	% de surface améliorée sur la base de l'augmentation de l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI) sur le site.	2.1.2.4 Changements dans la couverture terrestre tels que suivis par télédétection (% de changement par classe de couverture).	ND	NA (Positive % change by cover class- any improvement in land cover is positive).		Tous les 12 pays
GEB 1	Préserver la biodiversité d'importance mondiale et les biens et services écosystémiques qu'elle fournit à la société.	2.1.3) Hausse de la superficie des paysages sous pratiques améliorées (hectares ; hors zones protégées).	ND	2.1.3.1 Superficie des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (hectares; à l'exclusion des zones protégées) (Indicateur clé 4 du FEM-7).	Contribue à 1,1 million ha (selon la brochure GEF 2018).	Les valeurs agrégées de cet objectif s'élèvent à 223,060 ha.	Indicateur clé 4	4 pays (Burkina Faso, Malawi, Niger, Tanzanie).
			ND	2.1.3.1.1 Area of landscapes under sustainable land management in production systems (hectares) (GEF-7 sub-indicator 4.3).	Contribue à 1,1 million ha (selon la brochure GEF 2018).	idem] Les valeurs agrégées de cet objectif s'élèvent à 223,060 ha.	Sous-indicateur 4.3	4 pays (Burkina Faso, Malawi, Niger, Tanzanie).
Contribution à l'accroissement de l'agro-biodiversité.	Surface sous agrobiodiversité accrue (ha/terre).	2.1.4 Augmentation de la surface (ha) de diversité génétique gérée durablement, mesurée par le nombre d'espèces (richesse) et les fréquences (régularité) dans la zone d'intervention. 2.1.5 Accès accru à des matériaux de plantation et de reproduction diversifiés dans la zone d'intervention.		2.1.4.1 Changement de la superficie (ha) déjà affectée à la récupération, qui est également sous gestion durable des variétés de cultures et des races animales. 2.1.4.2 Changement dans la richesse et l'uniformité: changement dans le nombre et la fréquence des variétés de cultures, des races d'animaux. 2.1.5.1 Changement dans la diversité et le nombre de fournisseurs de semences/races animales. 2.1.5.2 Évolution du nombre de variétés locales de races fournies.	2,216,600 ha (PDR)	70,000 ha supérieur à la base de référence (augmentation de 2%). Diversité: 2 nouvelles variétés ou races par culture/par race par pays - 76 nouvelles variétés de cultures dans toutes les zones géographiques. Au moins 70 fournisseurs dans l'ensemble des 7 pays. Au moins 2 variétés/races/races locales fournies par pays - 14 variétés/races/races locales fournies par pays dans toutes les zones géographiques.		7 pays (Malawi, Burundi, Nigéria, Tanzanie, Éthiopie, Ouganda, Niger)

GEF-6 GEB OU CONTRIBUTION DE NIVEAU RÉGIONAL	EFFET		INDICATEUR		OBJECTIF		INDICATEURS CLÉS GEF-7 ET SOUS-INDICATEURS	PAYS CONTRIBUTEURS / COMMENTAIRES
	Effet d'origine	Nouvel effet ⁶	Indicateur d'origine	Nouvel indicateur	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau		
GEB 4	Émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées et carbone séquestré dans la zone du projet.	2.1.6) Évitement des émissions de gaz à effet de serre (GES) et séquestration du carbone dans la zone du projet.	Changements dans le carbone organique du sol.	2.1.6.1 Total des émissions de gaz à effet de serre atténuées, tel que mesuré par Trends Earth (télédétection au niveau régional).	53,311,816 (PDR) 59 million MTCO ₂ eq (brochure GEF 2018)	Valeur cible agrégée à partir d'octobre 2020: 56,886,304 tonnes métriques d'équivalent CO₂ .	Indicateur clé 6	(dans tous les 12 pays) ⁷
			Précédemment non désagrégé.	2.1.6.2 Total des émissions de gaz à effet de serre atténuées (tonnes métriques de CO ₂ e) tel que mesuré par les pays grâce à l'outil EX-ACT.		Ceci contribue au même objectif que le point 2.1.6.1 et sert à recouper les valeurs du point 2.1.6.1 à partir des informations sur site. Tous les sous-indicateurs ci-dessous (2.1.6.2.1 to 2.1.6.2.4) contribuent à l'objectif d'ensemble de 64.6 million tonnes métriques.	Indicateur clé 6	Ghana, Niger, Eswatini., Éthiopie, Burkina Faso, Kenya, Malawi, Burundi, Ouganda, Tanzanie et Sénégal (tous pays hors Nigéria).
			Précédemment non désagrégé.	2.1.6.2.1 Piégeage du carbone en surface et sous terre et/ou ou perte évitée (sous-indicateur 6.1 du FEM), mesurée par les pays au moyen de l'outil EX-ACT.		Voir ci-dessus	Sous-indicateur 6.1	Ghana, Niger, Eswatini, Éthiopie, Burkina Faso, Kenya, Malawi, Burundi, Ouganda, Tanzanie et Sénégal (tous pays hors Nigéria).
			Précédemment non désagrégé.	2.1.6.2.2 Émissions évitées (sous-indicateur 6.2 du FEM-7) telles que mesurées par les pays grâce à l'outil EX-ACT.		130,42 MTCO ₂ eq compensés à la fin du projet par des programmes solaires et de biogaz.	Sous-indicateur 6.2	Sénégal
			Précédemment non désagrégé.	2.1.6.2.3 Énergie économisée (MWh).		à confirmer par le Sénégal	Sous-indicateur 6.3	Sénégal
			Précédemment non désagrégé.	2.1.6.2.4 Augmentation de la capacité installée d'énergie renouvelable par technologie (MW). Répéter pour chaque technologie.		0.0327 MW	Sous-indicateur 6.4	Sénégal

⁷Note: Plusieurs pays s'appuient encore sur des estimations basées sur les lettres de caution de leurs DG et n'ont toujours pas finalisé leur base de référence.

GEF-6 GEB OU CONTRIBUTION DE NIVEAU RÉGIONAL	EFFET		INDICATEUR		OBJECTIF		INDICATEURS CLÉS GEF-7 ET SOUS-INDICATEURS	PAYS CONTRIBUTEURS / COMMENTAIRES
	Effet d'origine	Nouvel effet ⁶	Indicateur d'origine	Nouvel indicateur	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau		
GEB 6	Renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre les AME (accords multilatéraux sur l'environnement) et à les intégrer dans les cadres politiques, financiers et juridiques nationaux et infranationaux.	1.2.4) Des cadres de planification sectoriels sont élaborés et intègrent des objectifs mesurables tirés des accords environnementaux multilatéraux AEM (PNUE).	Nombre de pays ayant élaboré des cadres de planification sectorielle et intégré des objectifs mesurables tirés des AME (GEB 6.1).	[maintenu] 1.2.4.1 Nombre de pays ayant élaboré des cadres de planification sectorielle et intégré des objectifs mesurables tirés des AME	10	6	ND	
		3.1.1) Suivi multi-échelle des services écosystémiques et des bénéfices environnementaux mondiaux (système d'information environnementale fonctionnel) établi dans tous les pays participants (CI).	Nombre de pays ayant développé un suivi multi-échelle des services écosystémiques et des avantages environnementaux mondiaux (système d'information environnementale fonctionnel) (GEB 6.2)	[Dans le FEM-7, on cherche plutôt à faciliter la désagrégation de l'information par le biais de sous-indicateurs, afin de mieux saisir les données et les résultats et de rendre compte des AME (ceci en lien avec l'indicateur 1.2.4) Les cadres de planification sectorielle sont élaborés et intègrent des objectifs mesurables tirés des Accords environnementaux multilatéraux (AEM)].	Tous pays	Un cadre directeur pour le programme, disponible pour tous les pays (12)		
Nombre de ménages (HHs)	Une masse critique de ménages dans toutes les zones géographiques bénéficie directement des interventions du projet.	5.1.1) Un nombre significatif de ménages représentatifs en genre bénéficient des interventions du projet.	Nombre de ménages bénéficiaires, ventilés par genre.	5.1.1.1 Nombre de bénéficiaires directs ventilés par genre comme co-bénéfice de l'investissement du FEM.	2-3 millions de ménages.	Le cumul du nombre cible de bénéficiaires individuels par pays s'élève à 4,200,258 bénéficiaires individuels . NB: certains pays assurent le suivi des bénéficiaires indirects (Nigeria, Ghana et Kenya), c'est-à-dire les agriculteurs proches des zones d'intervention du projet qui ont adopté les pratiques recommandées.	Indicateur Clé 11	Tous les 12 pays NB - cet indicateur ne figurait pas parmi les BEM/GEB de GEF-6.



Photo: ©Food Security, Combe (UNDP)

Note sur l'Indicateur Clé 11. Au départ, les bénéficiaires socio-économiques suivis au niveau du programme incluaient le nombre de ménages bénéficiaires et l'amélioration de la sécurité alimentaire de ceux-ci, renseignant ainsi sur l'amélioration de la résilience des systèmes alimentaires associés à ces ménages. Ceci est complété par les données des projets pays sur le nombre de bénéficiaires individuels ventilés par genre.

Dans GEF-7, l'Indicateur clé 11 indique le nombre de personnes individuelles bénéficiant d'une aide ciblée dans le cadre d'un projet du FEM. La principale différence relative à cet indicateur est le passage du nombre de ménages au nombre d'individus. **La somme des bénéficiaires individuels ciblés au niveau des pays s'élève à 4,200,258 bénéficiaires individuels.**

Le soutien est défini comme une assistance directe de la part du projet/de l'activité. Les bénéficiaires directs sont tous les individus recevant un soutien ciblé d'un projet donné. Le soutien ciblé est l'assistance intentionnelle et directe d'un projet à des individus ou des groupes d'individus qui sont conscients de recevoir ce soutien et/ou qui utilisent les ressources spécifiques. Les bénéficiaires peuvent recevoir des avantages monétaires et non monétaires.

Cadre de résultats du programme tel que figurant dans le système de S&E en ligne du programme

RFS Resilient Food Systems

TABLEAU DE BORD INFORMATION SUR LE FONDS PROGRÈS DU FONDS CADRE DE RÉSULTATS DU FONDS SUIVI

Impact 1 Description: Institutional frameworks for influencing sustainability and resilience. Date limite: 2022-12-31. Hypothèses: Risques:

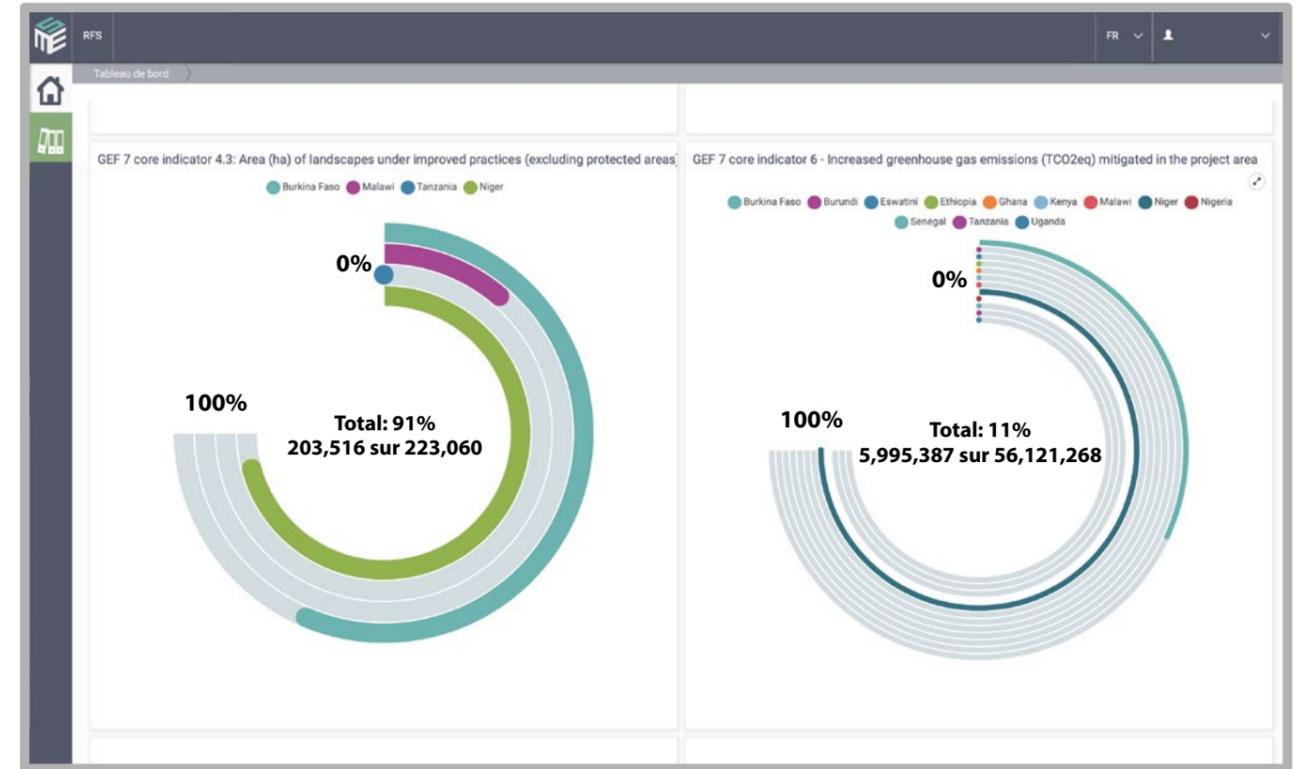
OUTCOME 1.1 Description: Multi-stakeholder and multi-scale frameworks in support of policy and institutional reform to facilitate the upscaling of integrated natural resources management in place (IAQ/INEP). Date limite: 2022-12-31. Hypothèses: Risques:

Output 1.1.1 Description: 1.1.1.1 A critical number of functioning multi-stakeholder fora and committees in place at the sub-national level for Integrated Natural Resource Management (INRM) in the targeted geographies (IAQ/INEP) - (Results depending on country performance). Date limite: 2022-12-31. Hypothèses: Risques:

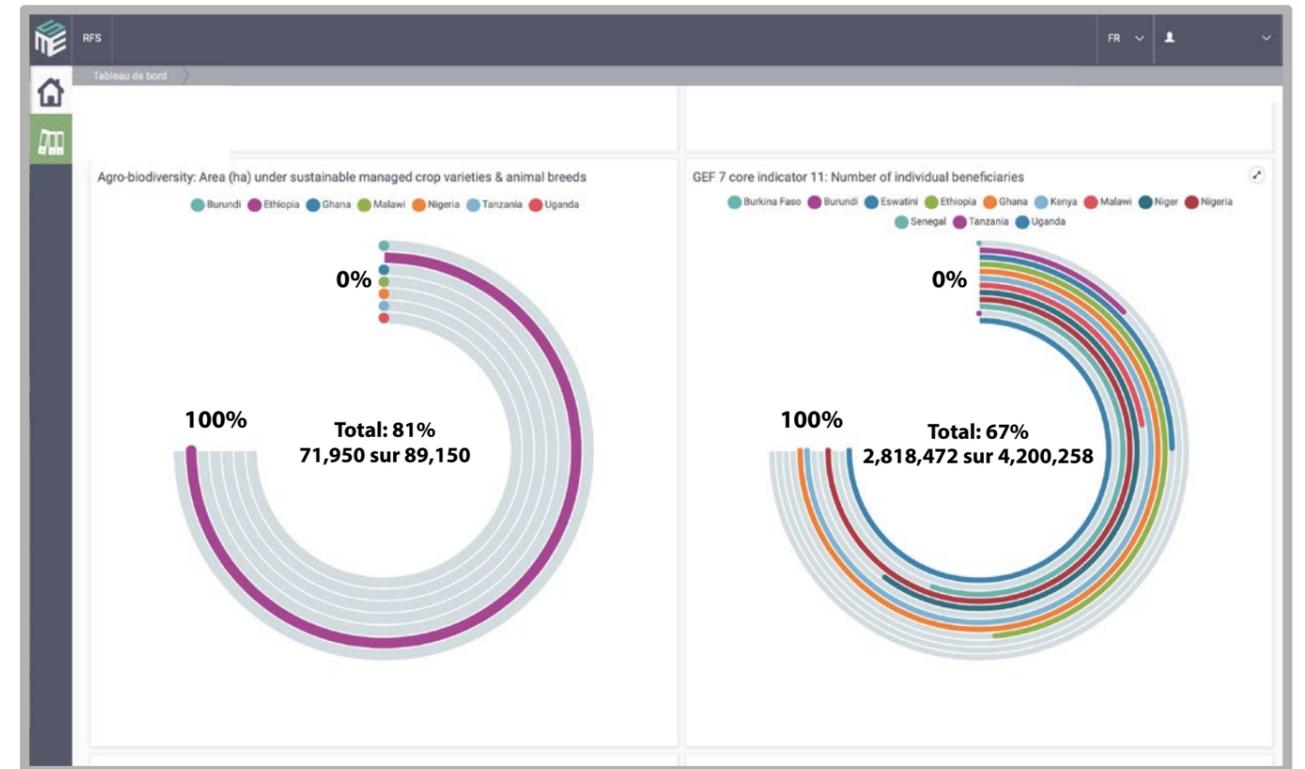
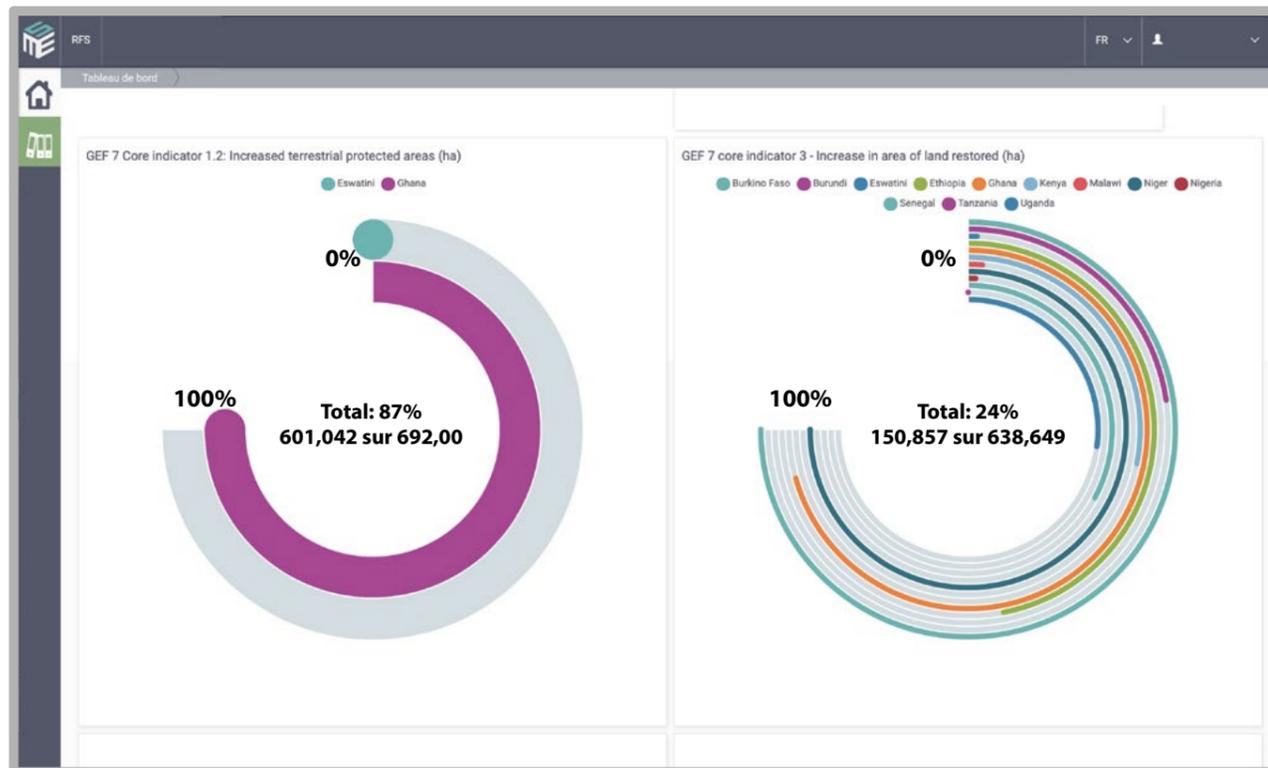
Titre	Unité	Objectifs
1.1.1.1 B: # of functioning multi-stakeholder fora and committees in place at local level for INRM in the targeted geographies (MTR to advise on target - no target set at design - the target showing is the aggregated value from country information)	Fora/Committees	Donnée de base: 0, Intermédiaire 1: 250, Cible: 450
1.1.1.2 A: # of functioning multi-stakeholder fora and committees in place at district/landscape level for INRM in the targeted geographies	Fora/Committees	Donnée de base: 0, Intermédiaire 1: 12, Cible: 24

Output 1.1.2 Description: 1.1.2) 10 functioning multi-stakeholder and committees in place at the national level for Integrated Natural Resource Management (INRM) (across RFS partners) (IAQ/INEP) (Results depending on country performance). Date limite: 2022-12-31. Hypothèses: Risques:

Titre	Unité	Objectifs
1.1.2.1 # of functioning multi-stakeholder for a focusing on INRM in place at national level (including # of women participating)	Fora/Committees	Donnée de base: 0, Intermédiaire 1: 5, Cible: 10



Vue du Tableau de bord des indicateurs clés du programme (résultats cumulés de juin 2020)



3.2.2 RÉSILIENCE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (SAISIS COMME “BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES” À LA CONCEPTION)

Tableau 4. Amélioration de la résilience des ménages bénéficiaires*

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau
2.1.7) Renforcement de la résilience des ménages bénéficiaires basé sur SHARP.	Non défini	2.1.7.1 Pourcentage d'augmentation du nombre de ménages hors du seuil de faible résilience mesuré par l'indice SHARP (Self-evaluation and Holistic Assessment of climate Resilience of farmers and Pastoralists) sur un échantillon représentatif (échelle sur 10) de bénéficiaires du projet.	ND	Au moins 10% des ménages quittent le seuil de faible résilience basé sur le score technique/objectif, montrant une amélioration de la résilience, en particulier parmi les plus vulnérables.
2.1.8) Renforcement de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires basé sur les indices FIES, HHDS et autres.	Non défini	2.1.8.1 Pourcentage de baisse sur l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES) dans un échantillon représentatif de bénéficiaires du projet. (score/8).	ND	Baisse d'au moins 10% du score moyen FIES dans les pays participants (sur 8; 1 signifiant le plus haut niveau de sécurité alimentaire).
		2.1.8.2. Pourcentage d'augmentation du score de diversité alimentaire des ménages (HDDS) dans un échantillon représentatif de bénéficiaires du projet; diversité moyenne des 33 % de ménages ayant la plus grande diversité (tercile supérieur de la diversité).	ND	Augmentation d'au moins 10% du score moyen du HDDS (augmentation en % du score sur 12). La cible sera définie sur une base de diversité moyenne des 33 % de ménages présentant la plus grande diversité (tercile supérieur de la diversité) dans les pays participants (score à déterminer une fois que les bases de référence auront été définies).
2.1.9) Renforcement de la résilience des ménages bénéficiaires basé sur d'autres indicateurs, dont Resilience Atlas.		2.1.9.1 Augmentation significative des indicateurs de résilience sélectionnés (spécifiques au pays) dans un échantillon représentatif de bénéficiaires du projet.		Cet indicateur recouvre un large éventail d'indicateurs différents qui varient grandement d'un pays à l'autre et qui ne sont pas comparables - ils devront être rendus sous une forme narrative.

*Les indicateurs (2.1.8 à 2.1.10) sont mesurés au niveau du pays (pour les pays participants).

3.2.3 INFLUENCE SUR ET RENFORCEMENT DES CADRES INSTITUTIONNELS ET LÉGAUX POUR AMÉLIORER LA DURABILITÉ ET LA RÉSILIENCE

Tableau 5. Cadres multi-partites et multi-échelle pour aider à réformer les politiques et les institutions afin de faciliter la mise à échelle de la gestion intégrée des ressources naturelles en place.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau
1.1.1) 24 forums et comités multipartites opérationnels en place au niveau infranational pour la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN) dans les zones géographiques ciblées.	Nombre de cadres multipartites fonctionnels en place à l'échelle locale/paysagère pour la gestion intégrée dans les géographies ciblées.	1.1.1.1 Nombre de forums et comités multipartites en place au niveau du district/du paysage pour la GIRN dans les zones géographiques ciblées (incluant le nombre de femmes participantes).	10	24
	ND	1.1.1.2 Nombre de forums et de comités multipartites en place au niveau local/villageois pour la GIRN dans les zones géographiques ciblées (incluant le nombre de femmes participantes).	ND	À confirmer
1.1.2) 10 comités multipartites fonctionnels en place au niveau national pour la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN) (parmi les partenaires RFS).	Nombre de cadres multipartites fonctionnels en place au niveau national.	1.1.2.1 Nombre de comités multipartites et de comités en place au niveau national pour la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN) (parmi les partenaires RFS).	5	10
1.1.3) 3 forums multipartites fonctionnels en place au niveau régional permettant la gestion adaptative et l'apprentissage de la GIRN.	Nombre de cadres multipartites fonctionnels en place au niveau régional pour la gestion adaptative et l'apprentissage.	1.1.3.1. Nombre de forums multipartites en place au niveau régional permettant la gestion adaptative et l'apprentissage pour la GIRN	3	3

3.2.4 DES POLITIQUES DE SOUTIEN ET INCITATIONS EN SOUTIEN À LA PETITE AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES ALIMENTAIRES DIVERSES ET INCLUSIVES

Tableau 6. Mise en place de politiques et d'incitations de soutien à l'agriculture des petits exploitants et à des filières alimentaires variées et inclusives.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif nouveau	Objectif proposé/nouveau
1.2.1) Les filières intègrent des approches de systèmes de production durables, y compris la prise en compte des pertes post-récolte.	Les filières intègrent des approches de systèmes de production durables, y compris la prise en compte des pertes post-récolte (Nombre et type).	1.2.1 Nombre et types de filières intégrant des approches de systèmes de production durables, y compris la prise en compte des pertes post-récolte.	ND	20
1.2.2) Les politiques et/ou les instruments politiques et/ou les cadres réglementaires pertinents sont révisés pour intégrer la gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN).	Politiques de soutien et mesures d'incitation en faveur des approches intégrées au niveau national (Nombre et types).	1.2.2.1 Nombre de politiques et/ou d'instruments politiques et/ou de cadres réglementaires révisés pour intégrer la GIRN et harmoniser les politiques pertinentes aux niveaux local et national.	ND	6
1.2.3) Un nombre élevé de pays ont développé une politique ou/et des instruments politiques ou/et des cadres réglementaires pour la GIRN par un dialogue régional.		1.2.3.1 Nombre de pays ayant développé des politiques et/ou d'instruments politiques et/ou de cadres réglementaires de GIRN par un dialogue régional.	ND	6
1.2.4) Des cadres de planification sectorielle sont élaborés intégrant des objectifs mesurables tirés des accords multilatéraux sur l'environnement (AME).		1.2.4.1 Nombre de pays ayant élaboré des cadres de planification sectorielle et intégré des objectifs mesurables tirés des AME.	ND	6 (sujet à révision)
1.2.5) L'écologisation des filières permet de renforcer les capacités des OSC, des coopératives agricoles et des acteurs du secteur privé afin d'aider les petits exploitants à adopter et étendre les bonnes pratiques en matière de GIRN	Renforcement de la participation des OSC, des coopératives d'agriculteurs et du secteur privé dans les chaînes de valeur favorables aux pauvres et à l'environnement afin d'aider les petits exploitants à généraliser les bonnes pratiques en matière de GIRN (Nombre et type).	1.2.5.1 Nombre et type d'ateliers de renforcement des capacités organisés par le PNUD-AGRA ciblant les OSC, les coopératives agricoles et le secteur privé.	ND	5

3.2.5 AUGMENTATION DES BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES RÉSULTANT DE L'ADOPTION DES PRATIQUES DE LA FILIÈRE VERTE, DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET DE MODÈLES COMMERCIAUX INNOVANTS

Tableau 7. Adoption des pratiques de la filière verte, nouveaux partenariats et modèles commerciaux innovants.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif nouveau	Objectif proposé/nouveau
2.2.1) Augmentation du nombre d'acteurs du marché achetant des denrées aux agriculteurs.	Les filières intègrent des approches de systèmes de production durables, y compris la prise en compte des pertes post-récolte (Nombre et type).	2.2.1.1 Accroissement du nombre de contrats de vente entre les organisations communautaires/agricoles et les acheteurs.	Non spécifié	A confirmer par bilan de mi-parcours MTR
2.2.2) Amélioration de la production de cultures et de bétail (<10%) suite à l'initiative d'écologisation de la filière.	Politiques de soutien et mesures d'incitation en faveur des approches intégrées au niveau national (Nombre et types).	2.2.2.1 Nombre d'agriculteurs signalant une augmentation des rendements ou de la production animale égale ou supérieure à 10 % grâce au développement de la filière verte.	Non spécifié	A confirmer par MTR
2.2.3) Nouveaux modèles économiques innovants adoptés le long des filières vertes dans les 12 pays.		2.2.3.1 Nombre de technologies innovantes localement implantées et de modèles d'exploitation utilisés dans les filières de verdissement ciblées au niveau du pays.		A confirmer par MTR
		2.2.3.2 Nombre de nouveaux modèles commerciaux innovants adoptés le long des filières vertes (dans la première année).	10	A confirmer par MTR
2.2.4) Un nombre élevé d'acteurs des filières (y compris les agriculteurs et les formateurs d'agriculteurs) sont initiés aux concepts de verdissement des filières par les formations données par l'AGRA et le PNUD.	Renforcement de la présence des OSC, des coopératives d'agriculteurs et du secteur privé dans les filières favorables aux pauvres et à l'environnement afin d'aider les petits exploitants à généraliser les bonnes pratiques en matière de GIRN (Nombre et type).	2.2.4.1 Nombre d'acteurs de la filière (agriculteurs et formateurs d'agriculteurs) ayant reçu une formation de l'AGRA et du PNUD sur le concept d'écologisation de la filière.	ND	A confirmer par MTR
2.2.5) Augmentation du nombre ou du pourcentage d'agriculteurs participant à la commercialisation des denrées par la filière dynamisée par le projet.		2.2.5.1 % de hausse du nombre d'agriculteurs participant à la commercialisation des denrées suite à une formation sur l'écologisation de la filière.		A confirmer par MTR

3.2.6 SUIVI ET ÉVALUATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES, DES INDICATEURS CLÉS ET DE LA RÉSILIENCE

Le suivi et l'évaluation des services écosystémiques, des indicateurs clés et de la résilience sont étayés par des outils et des cadres examinés en détail dans la section 3.4.

Tableau 8. Capacité et institutions en place pour surveiller les services écosystémiques afin de permettre une prise de décision plus éclairée sur l'agriculture et la sécurité alimentaire à plusieurs échelles.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau
3.1.1) Suivi multi-échelles des services écosystémiques établi dans tous les pays participants (système d'information environnementale fonctionnel).	Mise en place d'un suivi à multi-échelles des services écosystémiques et des bénéfices environnementaux mondiaux dans tous les pays participants (Nombre et types aux niveaux local, national et régional).	3.1.1.1 Développement d'un cadre conceptuel unique en place pour le M&A multi-échelle des services écosystémiques et des avantages socio-économiques (cadre des indicateurs).	Non spécifié	1
		3.1.1.2 Nombre total de cas ou les outils M&A du Hub sont adoptés par les projets pays RFS pour mesurer les services écosystémiques, les bénéfices socio-économiques, et la résilience de la sécurité alimentaire pour améliorer l'accessibilité de l'information.	ND	36
		3.1.1.3 Nombre d'entités de niveau national et sous-national utilisant les outils recommandés dans chaque projet pays.		8
3.1.2) Des ateliers de formation sont menés pour renforcer les capacités institutionnelles et techniques de suivi et évaluation multi-échelles des services écosystémiques et des indicateurs clés.	Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour le suivi et l'évaluation multi-échelles des services écosystémiques et des bénéfices environnementaux mondiaux (Nombre, types).	3.1.2.1 Nombre d'acteurs régionaux et nationaux formés dans chacun des 12 pays RFS aux outils recommandés par CI.	Non spécifié	200
3.1.3) Systèmes d'information et de données intégrés d'accès libre en place pour améliorer l'accessibilité de l'information.	Systèmes d'information et de données intégrés d'accès libre en place pour améliorer l'accessibilité de l'information (nombre, types).	3.1.3.1 Un système fonctionnel de données et d'informations d'accès libre est en place pour améliorer l'accessibilité des informations.	Non spécifié	1

Tableau 9. Cadre en place pour l'évaluation multi-échelles, le suivi et l'intégration de la résilience dans les paysages de production.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau
3.2.1) Cadre opérationnel en place pour les indicateurs clés du FEM dans toutes les régions cibles.	Cadre pour le suivi de la résilience établi pour chaque géographie cible.	3.2.1.1 Nombre de supports de connaissances créés pour concrétiser le cadre.	Non spécifié	30

Tableau 10. Développement des capacités pour l'utilisation d'outils et de pratiques appropriés pour le suivi de l'agrobiodiversité et de la résilience multi-échelles.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau
3.3.1) Des formations sont menées pour que les capacités soient en place afin d'appliquer les outils et les pratiques appropriés au suivi à plusieurs échelles de l'agrobiodiversité et de la résilience en soutien au suivi multi-échelles des services écosystémiques et des bénéfices environnementaux mondiaux établis dans tous les pays participants.	Capacités institutionnelles et techniques en place pour intégrer les outils et pratiques appropriés au suivi de la résilience à des échelles multiples dans tous les pays participants.	3.3.1.1 Nombre d'interactions de formation/soutien aux pays pour se familiariser avec l'utilisation d'un cadre de diagnostic pour évaluer les contributions des variétés végétales et des races animales traditionnelles à la résilience de la productivité agricole à la variabilité et aux chocs climatiques.	Non spécifié	12

Tableau 11. Capacité en place pour l'évaluation multi-échelles et le suivi de la sécurité alimentaire.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau
3.3.1) Des formations sont menées pour assurer la mise en place des capacités nécessaires à l'application d'outils et de pratiques appropriés au suivi multi-échelles de l'agrobiodiversité et de la résilience en appui au suivi à plusieurs échelles des services écosystémiques et des avantages environnementaux mondiaux établis dans tous les pays participants.	Non spécifié	3.4.1.1 Nombre de pays recevant un soutien et développant une expertise dans la gestion du score de diversité alimentaire des ménages (HDDS)	Non spécifié	5 pays
		3.4.1.2 Nombre de pays recevant un soutien et développant une expertise dans l'utilisation de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES).	ND	6 pays
		3.4.1.3 Nombre de pays recevant un soutien et obtenant une expertise dans la conduite de l'auto-évaluation et de l'évaluation holistique de la résilience climatique des agriculteurs et des pasteurs (SHARP).		6 pays

3.2.7 GESTION DES CONNAISSANCES, COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Tableau 12. Les connaissances sont échangées entre les pays de la RFS à des échelles multiples et des produits de connaissance sont créés, partagés et largement diffusés; les produits de communication sont partagés et les parties prenantes bénéficient d'un développement important de leurs capacités.

EFFET NOUVEAU	INDICATEUR		OBJECTIFS	
	Indicateur d'origine	Indicateur proposé/nouveau	Objectif d'origine	Objectif proposé/nouveau
4.1.1) Des événements d'échange de connaissances animés sont organisés/suivis à plusieurs échelles et des supports de connaissances sont créés, partagés avec le PCU et largement diffusés.	Aucun	4.1.1.1 Nombre de produits de connaissance générés et partagés avec le PCU.	ND	15
		4.1.1.2 Nombre d'échanges d'apprentissage à intra-pays (au sein d'un pays RFS).		120
		4.1.1.3 Nombre d'échanges Sud/Sud entre différents projets pays RFS.		5
		4.1.1.4 Nombre d'échanges S/S qui se sont concrétisés par l'adoption de pratiques innovantes.		4
4.2.1) Une multitude de produits de communication RFS sont créés, partagés avec le PCU et largement diffusés.	Aucun	4.2.1 Nombre de produits de communication RFS créés, partagés avec le PCU et largement diffusés.	ND	475
4.3.1) De grands événements de développement des capacités sont organisés/suivis et une multitude de produits de formation sont créés, partagés avec le PCU et largement diffusés.	Aucun	4.3.1.1 Nombre d'événements de renforcement des capacités organisés/suivis et partagés avec le PCU et largement diffusés. Répartition à fournir en fonction du nombre de participants, ventilé par sexe et par âge (jeunes ou non).	ND	130
		4.3.1.2 Nombre de supports de formation créés, partagés avec le PCU et largement diffusés.		39
4.3.2) Une quantité critique de Champs Écoles de Paysans (FFS) ou d'écoles agro-pastorales de terrain est établie.	Aucun	4.3.2.1 Nombre de Champs Écoles de Paysans ou Écoles de terrain agro-pastorales (APF) établis.	ND	À confirmer
		4.3.2.2 Nombre d'agriculteurs ou d'agropasteurs bénéficiant des FFS et APF mis en place.		
		4.3.2.3 Nombre d'agriculteurs ou d'agropasteurs formés par FFS.		

3.3 Définition de la base de référence et des objectifs

Les informations de base sont saisies par le PCU dans le cadre de résultats au niveau du programme et dans le cadre de résultats au niveau du Hub.

Conservation International (CI) participe à l'évaluation des conditions environnementales par télédétection et peut éventuellement les comparer avec les résultats agrégés des pays. Au moment de la publication de ce plan de S&E, les bases de référence pour la plupart des indicateurs environnementaux de niveaux national et infranational avaient été établies grâce à l'Atlas de la Résilience, au moteur Google Earth et à

Trends.Earth. Les informations devaient encore être validées sur le terrain par les projets pays pour servir de base à l'évaluation de la contribution réelle des activités du projet.

Les données sur les indicateurs socio-économiques sont recueillies par les projets pays et varieront en raison des différences de contextes et des outils utilisés pour recueillir les données. CI est en train de recueillir certaines des informations socio-économiques à télécharger sur l'Atlas de la résilience afin de fournir aux pays une plateforme pour évaluer l'interaction entre les conditions socio-économiques et environnementales dans leurs sites de projet. CI n'est actuellement impliqué dans aucune évaluation de pays.

Les informations de base sont importantes, car elles peuvent servir à la révision (éventuelle) des objectifs au niveau national. Comme dans le cas de la composante régionale, plusieurs pays ont surestimé les objectifs (ou fixé des objectifs ambitieux). C'est suite au bilan de mi-parcours (MTR) que les pays peuvent éventuellement réviser les objectifs (avec l'aval de l'Agence d'exécution du pays et du FEM). Au moment où le présent plan de S&E a été formulé, tous les pays, sauf la Tanzanie, le Malawi et le Burkina Faso, avaient terminé leur bilan de mi-parcours. Dans le cas du Kenya, le MTR a révélé que l'objectif de GDT devait être révisé.

Suite à l'examen de tous les cadres de suivi et d'évaluation du projet, aux séances d'engagement avec les équipes pays et les partenaires, ainsi qu'à l'atelier de S&E réalisé de septembre à novembre 2019, il est apparu clairement que les objectifs initiaux fixés pour ces indicateurs - tels que définis dans le PDR - devaient être revus à la baisse. Cela était particulièrement vrai pour les cibles liées à la gestion durable des terres (GDT), car certains partenaires pays ont revu à la baisse leurs ambitions en matière de GDT au cours de la mise en œuvre du projet.



Dans le cas du Kenya, le bilan de mi-parcours a révélé que l'objectif de GDT devait être révisé. L'objectif initial du pays en GDT était de 337 000 ha pour la GDT directe et de 636 000 ha pour la surface sur laquelle influencer, soit près de 1 million d'hectares. Cependant, suite à la RMP, ces objectifs ont été revus à la baisse, car le projet visait 21 000 ménages exploitant en moyenne 2 acres (0,8ha) ce qui semblait un but très ambitieux. Les nouveaux objectifs proposés

furent approuvés par le ministère de l'Environnement et des Forêts et le point focal du FEM en octobre 2019: 45,000 ha sous GDT et 90,000 ha "poussés à adopter la GDT

(c-à-d. que le voisin ou le fermier en adopte au moins certaines pratiques)". Cette réduction significative de l'objectif global du Kenya en matière de GDT aura un impact sur la performance au niveau du programme. L'Ouganda a aussi revu à la baisse ses objectifs de GDT (de 4 920 dans la lettre d'aval de la Direction Générale, à 1 230 ha) tout comme le Malawi (les outils de suivi du pays font état d'un chiffre total de 35,000 ha sous GDT alors que le cadre logique du pays fait état de 12 500 ha sous GDT). Ces révisions à la baisse ne sont que partiellement compensées par la révision à la hausse du Burkina Faso de ses résultats en matière de GDT.

La Revue formative du FEM sur les programmes pilotes de l'approche intégrée (2017) reconnaît que les PDR ne sont pas une source fiable pour les objectifs de BEG et que ces objectifs sont surestimés dans le cas de RFS - au moins pour certains projets pays et donc pour le programme RFS dans son ensemble. Cette revue appelle en outre à déterminer si et quand ces objectifs de BEG sont conçus comme des objectifs idéaux ou comme des objectifs fermes, et comment les objectifs idéaux de BEG seront mesurés au niveau du programme: "Même s'il s'agissait d'objectifs idéaux, il faudrait adopter une approche unifiée pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs". Le cadre de suivi des résultats des programmes RFS cherche précisément à unifier ces approches.

Il est important de noter que, les projets du FEM étant constitués à la fois de financements et de cofinancements, le cadre de résultats cherche à saisir les valeurs des indicateurs et sous-indicateurs de base auxquels les projets du FEM ont contribué. Néanmoins, les projets ne sont pas mandatés pour identifier la part des résultats attribuable au financement du FEM (Directives sur les résultats du FEM 7).

3.4 Outils et cadres de suivi et d'évaluation des impacts des projets

Cette section explique le cadre conceptuel qui sous-tend l'élaboration des indicateurs adoptés pour apprécier les services écosystémiques, les bénéfices socio-économiques et la résilience de la sécurité alimentaire (section 3.4.2), avant de fournir une description détaillée des ensembles de données et des outils proposés par le Hub Régional pour leur suivi (3.4.3).

3.4.1 JUSTIFICATION DE LA DIVERSITÉ DES OUTILS ET DES CADRES SERVANT À SUIVRE ET ÉVALUER LES IMPACTS DU PROJET

De par la composante 3 (Suivi et évaluation des bénéfices environnementaux mondiaux et de la résilience des agro-écosystèmes) du projet de Hub Régional RFS, Conservation International (CI), par le biais de son programme Signes Vitaux, et en partenariat avec d'autres membres du projet de Hub Régional, a élaboré un cadre conceptuel pour le suivi et la mesure multi-échelles des services écosystémiques et des bénéfices socio-économiques du programme.

Mesurer les services écosystémiques, les avantages socio-économiques, la résilience de la sécurité alimentaire, et en particulier les éléments spécifiques devant être touchés par les activités du projet, nécessite une série d'indicateurs à mesurer, depuis l'échelle du projet jusqu'au niveau du programme.

Le programme n'a pas été conçu aux fins de prescrire aux pays d'adopter des outils spécifiques et uniformes pour le suivi de ces aspects. Bien que les partenaires du Hub puissent souhaiter aider et pousser les pays à adopter des méthodologies spécifiques, celles-ci ne relèvent que du choix des pays dont le libre choix d'outils divers se traduira par des transcriptions et des interprétations hétérogènes des indicateurs, notamment pour le suivi de la résilience de la sécurité alimentaire. La mesure des services écosystémiques, des avantages socio-économiques, de la résilience des indicateurs de sécurité alimentaire s'est donc concrétisée en adoptant des approches hybrides et des indicateurs composites. Malgré cette approche hybride, le PCU collectera et rassemblera les informations des pays et les présentera de manière agrégée, si possible.

Les indicateurs mesurant les services écosystémiques, les bénéfices socio-économiques et la résilience de la sécurité alimentaire, ainsi que les informations sur les sources de données potentielles susceptibles d'être utilisées pour le suivi de ces indicateurs, sont décrits en détail dans une note spécifique⁸ fournissant des conseils sur ces indicateurs. La section 3.4.2 en fournit un résumé.

3.4.2 CONTEXTE DES INDICATEURS POUR MESURER LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES, LES BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LA RÉSILIENCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



A. Les indicateurs varieront selon le niveau

Les données disponibles pour le suivi des services écosystémiques, des avantages socio-économiques et de la résilience de la sécurité alimentaire varieront selon les projets pays en fonction de facteurs tels que les activités du projet (et donc les indicateurs appropriés nécessaires pour en estimer l'impact) et le budget, la disponibilité de données existantes et l'expertise de l'équipe et des partenaires du projet.

Pour tenir compte de cette variabilité entre projets, le Hub Régional préconise une approche de suivi à plusieurs niveaux, de sorte que les projets utilisent les meilleures informations disponibles pour chaque indicateur, conformément aux objectifs, aux impacts attendus et au budget disponible pour ce projet. Les indicateurs de Niveau 1 (qui seront appliqués au niveau régional) utiliseront dans la plupart des cas des ensembles de données publiques largement disponibles dans la région, tandis que les indicateurs de Niveau 2 tireront parti d'une analyse plus détaillée ou d'une collecte de données effectuée dans un grand nombre de projets pays individuels. Les indicateurs de Niveau 3 s'appuieront non seulement sur des ensembles de données spécifiques au projet, mais aussi sur des indicateurs plus spécialisés qui ne sont pas toujours collectés par les projets pays. Les tableaux ci-dessous indiquent le niveau auquel chaque indicateur s'applique. Certains indicateurs s'appliquent à plusieurs niveaux.



B. Évaluer les services écosystémiques

Pour estimer l'impact du projet sur les services écosystémiques, il faut définir une base de référence des services écosystémiques avant le début des activités du projet et surveiller ces services durant toute la durée du projet. Il y a plusieurs approches pour suivre les services écosystémiques.

La plus directe consiste à utiliser des outils de modélisation permettant de modéliser et d'évaluer directement les services écosystémiques fournis par une zone. Malgré son utilité pour quantifier la prestation de services, cette approche nécessite souvent des jeux de données spécialisés et une expertise en modélisation.

Plutôt que la modélisation, on peut utiliser des

indicateurs. Les indicateurs sont des valeurs " dérivées de mesures ", qui peuvent être utilisées pour indiquer le niveau de prestation de services en l'absence de mesures directes (Egoh et al. 2012). Par exemple, la couverture forestière telle que dérivée de l'imagerie satellitaire peut être utilisée comme indicateur de la séquestration du carbone (un service fourni par les écosystèmes).

Alors que les projets devraient considérer le potentiel d'utilisation d'outils de modélisation pour évaluer les services écosystémiques, le projet du Hub recommande l'utilisation d'indicateurs dans le cas où ils ne disposent pas d'expertise dans l'application de ces outils.

Une liste d'indicateurs de services écosystémiques à surveiller à chaque niveau est suggérée dans le Tableau 13. Etant donné la surveillance à l'échelle

Tableau 13. Indicateurs potentiels des services écosystémiques à surveiller à chaque niveau. Modifié d'après Egoh et al. (2012) et Brown et al. (2014).

TYPE DE SERVICE	SERVICE	INDICATEUR	ECHELLE	SOURCE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Denrées fournies (produits obtenus des écosystèmes)	Production fourragère	Productivité des zones de pâture	250 m	Observation terrestre	X	X	X
	Production fourragère	Zones de pâture	30 m	Observation terrestre	X	X	X
	Production agricole	Productivité des terres agricoles	250 m	Observation terrestre	X	X	X
	Production agricole	Surface de terres agricoles	~ 30 m	Observation terrestre	X	X	X
	Fourniture d'eau	Disponibilité d'eau de surface		Modélisation		X	X
	Fourniture d'eau	Disponibilité d'eau souterraine		Modélisation		X	X
	Fourniture d'eau	Evapotranspiration		Observation terrestre	X	X	X
Régulation (avantages tirés de la régulation des procédés écosystémiques)	Régulation du climat	Modification de carbone du sol	300 m	Modélisation	X	X	X
	Régulation du climat	Biomasse de surface	~ 30 m	Observation terrestre	X	X	X
	Régulation du climat	Biomasse souterraine		Observation terrestre	X	X	X
	Prévention de l'érosion	Érosion potentielle du sol		Modélisation		X	X
	Régulation du flux d'eau	Caractéristiques du sol		Modélisation		X	X
	Régulation du flux d'eau	Rétention des nutriments		Modélisation		X	X
Culturel (avantages non-matériels tirés des écosystèmes)	Tourisme	Nombre de visiteurs des sites naturels	Per park	Logs, proxies like Flickr		X	X
	Valeur Esthétique	Superficie des types de couverture terrestre naturelle	~ 30 m	Observation terrestre	X	X	X
	Tourisme	Accessibilité des sites naturels	~ 30 m	Observation terrestre	X	X	X

⁸Conservation International. 2019. Guidance for Monitoring of Ecosystem Services, Socio-economic Benefits, and Resilience of Food Security for Global Environment Facility Food Security Integrated Approach Pilot (FS-IAP). March, 2019. [Guidance for Monitoring of Ecosystem Services, Socioeconomic Benefits, and Resilience of Food Security for Global Environment Facility Food Security Integrated Approach Pilot \(FS-IAP\), March, 2019.](#)

régionale requise par le projet Hub, une majorité des indicateurs de services écosystémiques seront surveillés par observation terrestre et complétés par des données au niveau national provenant des projets pays lorsque disponibles. A minima, les indicateurs de services écosystémiques pour chaque projet doivent être évalués au départ et à la cinquième année.



C. Évaluer les avantages socio-économiques

Dans tous les projets pays, le Hub évaluera le nombre de bénéficiaires individuels, ainsi que les données ventilées par genre collectées par les projets pays, ainsi que la sécurité alimentaire des ménages.

La sécurité alimentaire des ménages sera déterminée selon deux indicateurs recommandés. L'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires se fondera sur l'un ou l'autre de ces indicateurs:

- 1 Une augmentation significative de **l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire** (FIES) et le développement d'une expertise dans sa gestion autonome à travers un échantillon représentatif de bénéficiaires du projet; et/ou

Tableau 14. Indicateurs potentiels des avantages socio-économiques à surveiller à chaque niveau (voir également le cadre d'intégration de la dimension de genre dans la sous-section E). *Spécifie un indicateur devant être ventilé par genre.

INDICATEUR	ÉCHELLE	SOURCE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Revenu*	Individu (ménage non disponible)	Enquêtes sociales		X	X
Superficie de terres en Gestion intégrée	Ménage	Enquêtes sociales		X	X
Adhésion aux coopératives, organisations d'agriculteurs et à des réseaux de conseil*	Individu	Enquêtes sociales		X	X
Emploi (statut, profession, type, ventilé par âge et par genre)*	Individu	Enquêtes sociales	X	X	X
Richesse des variétés traditionnelles de cultures et de races animales	Ménage	DATAR		X	X



D. Évaluer la résilience de la sécurité alimentaire

Au niveau du programme, les indicateurs ne sont pas conçus pour capter les changements dans la résilience de la sécurité alimentaire en soi. Compte tenu des objectifs du programme dans son ensemble, il est utile de veiller à la pertinence des indicateurs choisis pour évaluer la résilience de la sécurité alimentaire. Bien qu'il existe dans la littérature des définitions variées de la "résilience", le cadre RAPTA (O'Connell et al. 2016), fournit une définition particulièrement utile dans le contexte de la conception de projets FEM. **Le cadre RAPTA définit la résilience comme suit:**

“La capacité d'un système socio-écologique à absorber les chocs et les tendances (par exemple, la sécheresse) et à se réorganiser de manière à conserver les mêmes fonctions, la même structure et les mêmes rétroactions (c-à-d. la même identité).”

- 2 Une augmentation significative du **Score de Diversité Alimentaire des Ménages** (HDDS) dans un échantillon représentatif de bénéficiaires du projet.

Les pays pourraient utiliser d'autres indicateurs (composites) dont ils devront communiquer les spécificités.

En plus de ces indicateurs généraux, le projet Hub recommande que les projets collectent des données supplémentaires (ventilées par genre le cas échéant) afin de spécifier en détail les impacts socio-économiques du projet.

Les informations nécessaires à l'évaluation des bénéfices socio-économiques des projets doivent surtout être recueillies par enquêtes auprès des ménages. Au niveau supérieur du projet (à l'échelle nationale ou régionale), il peut être utile de recourir à des ensembles de données d'accès public, basés sur des recensements ou des enquêtes à large échantillon menées par des organisations internationales. Toutefois, pour calculer des indicateurs significatifs à partir de ces ensembles de données, une certaine expertise en matière d'analyse de données et de modélisation statistique est nécessaire.

S'inspirant de la définition de RAPTA et de Bullock et al., (2017) la sécurité alimentaire résiliente peut être définie comme suit:

Un système pourvu de sécurité alimentaire résiliente est capable de maintenir l'accès à la nourriture, sa disponibilité et son usage face à des stress et des chocs chroniques et aigus.

La résilience est généralement reconnue comme résultant de la combinaison de trois facteurs: la **capacité d'absorption** (capacité d'absorber un facteur de stress ou un choc sans perte de fonction ou changement de structure), la **capacité d'adaptation** (capacité d'apprentissage et d'ajustement) et la **capacité de transformation** (capacité de transition vers un nouveau système) (Béné et al. 2012, Douxchamps et al. 2017). Ces trois capacités, et leurs interactions, ne peuvent être évaluées directement. Aussi, les praticiens doivent-ils privilégier des indicateurs pouvant être plus directement mesurés et associés à ces trois capacités.

Plusieurs outils ont été créés spécifiquement pour évaluer la résilience, et la FAO fournira un soutien technique aux pays souhaitant adopter l'outil **d'Auto-évaluation et d'évaluation holistique de la résilience climatique des agriculteurs et des pasteurs** (SHARP) (décrit dans le tableau 19).

Les données de l'enquête SHARP relatives aux aspects socio-économiques et biophysiques de la résilience ont été recueillies dans le cadre de projets du FEM dans un certain nombre de pays RFS (Ouganda, Burundi, Burkina Faso, Sénégal). L'enquête SHARP fournit également des informations sur les priorités pour renforcer la résilience au niveau des ménages.

Les autres indicateurs utilisables pour évaluer la résilience comprennent:

- **Resilience Index Measurement and Analysis (RIMA);**
- **RIMA-II** (FAO 2016);
- **Community-Based Resilience Analysis (CoBRA).**

Outre ces cadres directement centrés sur la résilience, les cadres d'enquêtes sociales et d'analyse qualitative conçus pour évaluer d'autres aspects des systèmes fonciers peuvent également fournir des informations et des conseils utiles sur la formulation de questions permettant de saisir les indicateurs clés associés à la

résilience, tel **l'Outil multidimensionnel d'évaluation de la pauvreté (Multidimensional Poverty Assessment Tool)(MPAT)** (conçu pour évaluer la pauvreté), et **Women's Empowerment in Agriculture Index (WEAI)** (conçu pour évaluer l'autonomisation des femmes), fournissent des conseils détaillés sur l'évaluation de chacun de ces domaines clés.

Les indicateurs évaluant la résilience peuvent en général être classés en catégories (en empruntant à Douxchamps et al. 2017): avoirs et capacités ; facteurs de stress et chocs; et facteurs contextuels. Les indicateurs des avoirs et des capacités sont liés à l'unité d'analyse (un ménage, un village ou une autre unité, selon le projet), et comprennent les avoirs, les utilisations de ces avoirs et la capacité d'apprentissage. Les indicateurs des facteurs de stress et des tendances évaluent l'ampleur, la fréquence et le type de ces influences, tandis que les facteurs contextuels sont liés aux institutions, aux ressources naturelles et à la fonction des écosystèmes. Les avoirs, l'utilisation des avoirs et les capacités sont tous associés à l'unité d'intérêt elle-même (par exemple le ménage), tandis que les indicateurs des facteurs de stress et des tendances et les facteurs contextuels sont associés à des échelles plus larges.

Les tableaux suivants de cette section énumèrent un certain nombre d'exemples d'indicateurs qui pourraient être utilisés pour évaluer la résilience dans ces trois catégories d'indicateurs. Notez que le Hub Régional ne s'attend pas à ce que chaque projet pays évalue la liste complète des indicateurs contenus dans les tableaux de cette section. Les indicateurs appropriés pour chaque projet pays doivent être choisis en tenant compte du type de projet mis en œuvre. Il est toutefois recommandé aux projets pays d'essayer de collecter au moins plusieurs indicateurs pertinents dans chacune des catégories d'indicateurs énumérées ci-dessous, et au minimum de les collecter à la fois au début et à la fin du projet, de sorte que chaque catégorie de résilience puisse être évaluée avant et après les actions du projet.

Évaluer les avoirs, l'usage des avoirs et les capacités

Le Tableau 15 donne des conseils sur les indicateurs potentiels pour évaluer, au niveau des ménages, les avoirs, les utilisations des avoirs et les capacités. Notez que les indicateurs particuliers devant être évalués varieront selon le projet pays, et que le choix des indicateurs doit être fondé sur une analyse des avoirs, des capacités et des utilisations des avoirs les plus susceptibles de renforcer la résilience face aux facteurs de stress et aux chocs particuliers qui sont identifiés comme affectant le site (Constas et al. 2014).

Tableau 15. Indicateurs potentiels au niveau du projet pour l'évaluation des avoirs et des capacités à chaque niveau (modifié à partir de Cabell et Oelofse, 2012). *Spécifie un indicateur devant être ventilé par genre.

CATÉGORIE	EXEMPLE	ÉCHELLE	SOURCE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Avoirs (ressources associées à l'unité d'analyse, accès à l'information sur l'agriculture durable, GIRN, info météorologique (ex. systèmes d'alerte précoce, prévisions saisonnières).	Revenu*	Individu (ménage si non disponible)	Enquêtes sociales		X	X
	Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES).*	Individu	Enquêtes sociales suivant FIES			X
	Surface foncière (par ménage)	Ménage	Enquêtes sociales		X	X
	Taille du ménage (nombre d'individus).	Ménage	Enquêtes sociales		X	X
	Genre des membres du ménage.	Individu	Enquêtes sociales			X
	Age des membres du ménage.	Individu	Enquêtes sociales			X
	Santé (retard de croissance, taux de mortalité infantile, etc.).*	Régional	Enquêtes sociales	X	X	X
	Homogénéité des variétés de cultures et des races d'élevage.	Ménage	DATAR		X	X
	Taille effective de la population (animaux uniquement).	Ménage	DATAR		X	X
	Richesse de variétés de cultures et de races animales traditionnelles.	Ménage	DATAR		X	X
	Accès aux technologies réduisant le temps et le travail (mini-travail du sol, bacs à eau, kits d'irrigation, fourneaux efficaces, etc.).*	Ménage	Enquêtes sociales			X
	Le temps passé en quête de ressources comme le bois de chauffage ou l'eau.	Ménage	Enquêtes sociales			X
Uses of assets (how assets support livelihoods)	Accès aux conseils ou intrants agricoles.*	Individu	Enquêtes sociales		X	X
	Accès à de petites bourses, services d'épargne et d'emprunt.*	Individu	Enquêtes sociales		X	X
	Adhésion à des organisations économiques (coopératives, organisations d'agriculteurs et réseaux de conseil).*	Individu	Enquêtes sociales		X	X
	Leadership d'organisations économiques (coopératives, organisations d'agriculteurs et réseaux de conseil).*	Niveau du groupe	Enquêtes sociales		X	X
	Adhésion à des organisations non économiques (gestion des ressources naturelles, infrastructures communautaires et sociales).*	Individu	Enquêtes sociales		X	X
	Leadership d'organisations non économiques (gestion des ressources naturelles, infrastructures communautaires et sociales).*	Niveau du groupe	Enquêtes sociales		X	X
	Scolarité (par exemple, niveau d'alphabétisation, accès aux programmes de formation).*	Régional (niveau 1) ou individu niveau 2 et 3).	Enquêtes sociales	X	X	X
Gestion des terres (rotation des cultures, gestion des sols et de l'eau).	Ménage	Enquêtes sociales		X	X	

CATÉGORIE	EXEMPLE	ÉCHELLE	SOURCE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Usage des avoirs (comment les avoirs aident aux moyens de subsistance)	Superficie en variétés de cultures traditionnelles et nombre de races animales par hectare.	Ménage	DATAR		X	X
	Évolution des effectifs des races et des variétés végétales.	Ménage	DATAR		X	X
	Gestion des savoirs (partage entre exploitants, tenue de registres, connaissance de base de l'agroécosystème, etc.).	Ménage	Enquêtes sociales			X
	niveau de prise de décision mutuelle.*	Ménage	Enquêtes sociales			X
	Répartition des tâches entre les membres de la famille.*	Ménage	Enquêtes sociales			X
Capacités (à faire face, s'adapter et apprendre)	Stratégies d'adaptation.*	Ménage	Enquêtes sociales			X
	Emploi (statut, occupation, type, ventilé par âge et genre).*	Individu	Enquêtes sociales	X	X	X
	Usage de nouvelles technologies (ex. semences/variétés améliorées, collecte de l'eau, irrigation à petite échelle, engrais organiques, etc.).*	Individu (ménage si pas possible)	Enquêtes sociales			X
	Exposition aux médias de masse.*	Individu	Enquêtes sociales	X	X	X
	Changement de comportement après les chocs et en complément des stratégies d'adaptation (c-à-d. non seulement pour répondre mais aussi pour transformer).*	Individu	Enquêtes sociales			X
	Alphabétisation*	Individu	Enquêtes sociales	X	X	X

Surveiller les facteurs de stress

Les indicateurs potentiels pour le suivi des facteurs de stress et des chocs sont énumérés dans le Tableau 16. Tous ces indicateurs ne seront pas applicables à chaque projet pays. Comme pour les indicateurs relatifs aux avoirs, aux utilisations des avoirs et aux capacités, les indicateurs choisis pour évaluer les facteurs de stress et les chocs varieront d'un projet pays à l'autre en fonction des activités du projet et du contexte local.

Tableau 16. Indicateurs potentiels au niveau du projet pour évaluer les facteurs de stress et les tendances à chaque niveau. Adapté de Conostas et al. 2014 (2014) et Douxchamps et al. (2017). *Notez que ces indicateurs varieront beaucoup d'un projet à l'autre en fonction des activités du projet et du système agro-écologique considéré. Les projets doivent choisir des indicateurs pertinents pour les stress et les chocs spécifiques susceptibles d'être rencontrés par les ménages de la zone du projet.*

CATÉGORIE	EXEMPLE	ÉCHELLE	SOURCE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Climat	Tendance du nombre de jours de pluie par an	1 – 10 km	Observation terrestre, et/ou données de stations.	X	X	X
	Tendance des précipitations du trimestre le plus pluvieux.	1 – 10 km	Observation terrestre, et/ou données de stations.	X	X	X
	Tendance des précipitations du trimestre le plus pluvieux.	1 – 10 km	Observation terrestre, et/ou données de stations.	X	X	X

CATÉGORIE	EXEMPLE	ÉCHELLE	SOURCE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Climat	Taux de variation de la température maximale journalière.	1 – 10 km	Observation terrestre, et/ou données de stations.	X	X	X
	Taux de changement des températures minimales.	1 – 10 km	Observation terrestre, et/ou données de stations.	X	X	X
Dégradation	Tendance de productivité.	10 – 100 m	Observation terrestre.	X	X	X
	Changement en couverture terrestre.	10 – 100 m	Observation terrestre.	X	X	X
	Changement en carbone du sol.	10 – 100 m	Observation terrestre et observation directe.	X	X	X
Conflit	Conflit politique.	Local - régional	Sources qualitatives.		X	X
Maladies	Infestation de parasites et maladies.	Local - régional	Observation terrestre, rapports directs.		X	X
Marchés	Volatilité des prix sur les marchés des denrées alimentaires et des produits de base.	Local - régional	Données statistiques et d'enquêtes		X	X

Contexte du suivi

Quelques exemples d'indicateurs qui pourraient être utilisés par les projets pays pour suivre le contexte sont énumérés dans le tableau 17. Ces indicateurs saisissent les facteurs n'étant pas déterminés à l'échelle du ménage, mais pouvant influencer sur la résilience dans les zones d'action du projet, et la capacité des ménages à réagir aux facteurs de stress et aux chocs (Constas et al.2014).

Tableau 17. Indicateurs potentiels au niveau du projet pour évaluer les facteurs contextuels à chaque niveau, adaptés de Douxchamps et al. (2017).

CATÉGORIE	EXEMPLE	ÉCHELLE	SOURCE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Sociale	Accès aux infrastructures.	Locale - régionale	Données nationales données quadrillées		X	X
	Accès aux marchés.	Locale	Données nationales données quadrillées Enquêtes sociales		X	X
	Réseaux sociaux (ex. organisations basés sur la communauté).	Locale	Enquêtes sociales, données qualitatives			X
	Solidité des institutions locales (formelles et informelles).	Locale-nationale	Enquêtes sociales, données qualitatives		X	X
Écologique	Climat (précipitations annuelles, températures moyennes, variables agro-écologiques).	1 – 10 km	Observation terrestre	X	X	X
	Nombre de saison de culture.	Régionale	Observation terrestre	X	X	X
	Aptitude à l'agriculture, potentiel agro-climatique de rendement.	Régionale	Observation terrestre, modélisation	X	X	X
	Éléments paysagers.	Régionale	Observation terrestre	X	X	X



E. Intégration de la dimension de genre

Dès la conception, RFS a prévu pour la GIRN des outils d'aide à la décision nouveaux et améliorés, sensibles au genre et à l'âge, qui prennent en considération:

- 1 L'autonomisation économique des femmes et des jeunes, y compris l'accès à la connaissance ainsi qu'au crédit;
- 2 Le pouvoir de décision et la représentation des femmes et leur adhésion à des groupes non économiques et économiques; et
- 3 La répartition équitable de la charge de travail. Cela a abouti au cadre de suivi "7 résultats" qui repose sur l'autonomisation économique (voir détail page 23 du Document cadre du programme).

Lors de la mise en œuvre, le PCU a proposé d'aller au-delà de ce cadre de suivi à "7 résultats", car il était principalement axé sur l'augmentation de la participation et de l'accès des femmes mais offrait peu de précisions sur la manière dont les hommes et les femmes bénéficiaient réellement des activités du projet. Etant donné que la diversité et la portée des activités et des approches en matière de genre ainsi que les outils de suivi des progrès variaient considérablement d'un projet pays à l'autre, le Hub s'est efforcé de développer un cadre suffisamment large qui pourrait également servir de modèle des meilleures pratiques qui aiderait également les équipes à faire la distinction entre le fait d'atteindre les femmes avec les interventions du projet et la concrétisation des avantages pour les femmes

résultant de ces interventions, suivant le cadre portée/ bénéfice/ autonomie de l'IFPRI qui fut présenté aux pays lors de l'atelier de lancement de RFS à Addis-Abeba à la mi-2017.

Le cadre récemment finalisé pour le suivi des contributions à l'autonomisation des femmes dans RFS, qui figurera dans le système de S&E en ligne, comprend les indicateurs spécifiques suivants:

- 1 Nombre d'agriculteurs bénéficiant de processus de formalisation des droits fonciers et/ou de droits plus sûrs d'accès à l'eau ou aux forêts (ventilé par sexe/âge).
- 2 Proportion de femmes (et de jeunes) ayant accru leurs revenus ; participation aux marchés.
- 3 Accès aux services financiers; notions commerciales/financières
- 4 Proportion de femmes participant aux formations/recevant des conseils de vulgarisation supplémentaires.
- 5 Amélioration des attitudes envers la participation des femmes aux marchés/activités économiques.
- 6 Nombre de femmes et de jeunes adhérents et dirigeants dans les groupes et comités des projets.
- 7 Réduction du temps consacré à la recherche de ressources comme le bois de chauffage ou l'eau.
- 8 Nombre d'agriculteurs bénéficiant de technologies permettant d'économiser du travail/du temps (par sexe/âge).

Tableau de bord du programme pour la dimension de genre (Système de S&E en ligne)

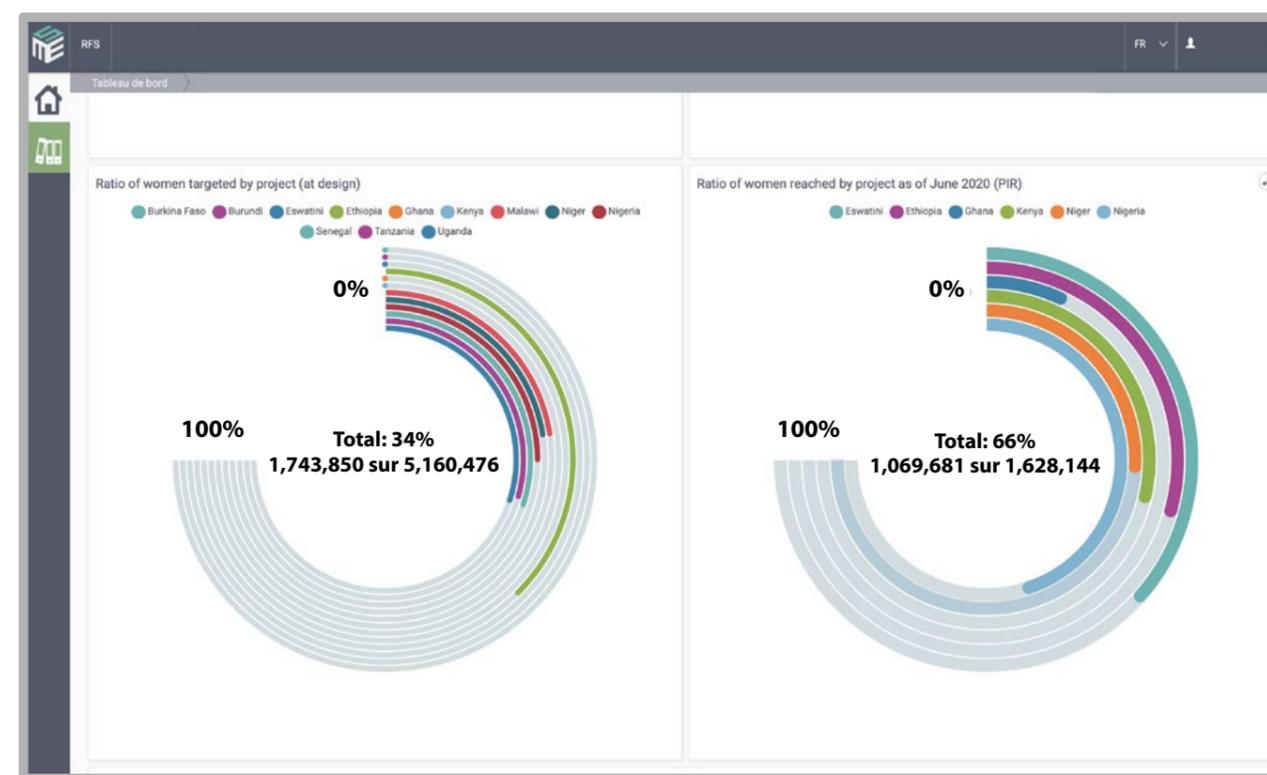


Tableau 18. Indicateurs de genre du programme RSF et contributions au niveau des pays.

INDICATEURS PROPOSÉS	PAYS	INDICATEURS PROPOSÉS AU NIVEAU DES PAYS
G.1. No. d'agriculteurs bénéficiant de processus de formalisation des droits fonciers et/ ou de droits d'accès à l'eau ou aux forêts plus sûrs (ventilé par sexe/âge)	Ougande	Nombre de plateformes multipartites établies pour soutenir la GIRN par district, 30 % de femmes, 20 % de jeunes et 10 % de populations autochtones (le cas échéant) sont représentés (G5).
		Nombre de femmes ayant des titres fonciers officiels
		Nombre de femmes et d'hommes ayant accès à des points d'eau protégés.
	Tanzanie	Nombre de comités de GRN inter-villages au niveau du paysage qui fonctionnent, se réunissent au moins deux fois par an et résolvent tout conflit éventuel concernant l'utilisation des ressources (% de femmes aux postes de direction).
	Éthiopie	Données ventilées par genre sur la possession de terres sous gestion intégrée des terres.
G2. Proportion de femmes (et de jeunes) ayant augmenté: i. Revenus; ii. Participation aux marchés; iii. Accès aux services financiers iv. Notions commerciales et financières	Eswatini	Nombre de jeunes femmes dans les entreprises de jeunesse (185).
	Ougande	Nombre de femmes utilisant un système d'information commerciale
	Ghana	% de femmes participant à des programmes de moyens de subsistance alternatifs
	Éthiopie	% de femmes activement impliquées dans des groupes recevant des petites subventions pour la GDT et la GIRN.
	Tanzanie	Nombre de femmes dans chaque section des filières.
	Sénégal	Nombre de femmes accédant à des services financiers.
	Niger	% femmes soutenues dans l'apiculture et la transformation des noix de karité dans le cadre du CREMA.
	Burkina	% de femmes impliquées dans des filières renforcées.
	Nigéria	Nombre de groupes exploitant des pépinières et pratiquant la gestion des zones boisées (% de femmes et % de jeunes participants).
		% de femmes impliquées dans les activités de développement de filières (le développement de quatre filiales agricoles comporte une approche intégrée résiliente).
G3. Proportion of women attending trainings/receiving extension advice	Niger	% de femmes et jeunes formés à la gestion communautaire.
		Le nombre de femmes bénéficiant des greniers pour femmes.
		Nombre de femmes et de jeunes recevant une formation aux notions financières (cible: 320).
	Ougande	% de femmes formées aux pratiques de GIRN et GDT
	Ghana	% de femmes recevant la formations aux pratiques de Gestion durable des terres et de l'eau.
		% de femmes soutenues par des intrants agricoles.
	Tanzanie	Nombre d'employés de district, de village et de membres de la communauté formés (% de femmes, % de jeunes) .
		Nombre de Champs Ecoles des Paysans (FFS) en activité et nombre d'agriculteurs participants (% de femmes et % de jeunes).
		Nombre de groupes exploitant des pépinières et pratiquant la gestion des forêts (% de femmes et % de jeunes participants) (G2).
	Nigéria	Nombre de femmes participant aux formations

INDICATEURS PROPOSÉS	PAYS	INDICATEURS PROPOSÉS AU NIVEAU DES PAYS
G3. Proportion de femmes participant à des formations/ recevant des conseils de vulgarisation	Burundi	% de femmes ciblées par RFS.
	Éthiopie	% total de bénéficiaires de formations (250,000).
	Burkina Faso	No. d'hommes et de femmes recevant une formation sur les droits.
	Sénégal	% de femmes formées au cours du renforcement des capacités du NSIF-GDT aux niveaux national, régional et local.
G4. Amélioration des attitudes à l'égard de la participation des femmes aux marchés/activités économiques.	Ouganda	Nombre de femmes investissant dans des segments productifs des filières.
		Nombre d'hommes autorisant facilement les femmes à participer au marché.
		Nombre de femmes tenant un rôle central au marché.
G5. Nombre de femmes et de jeunes adhérents et dirigeants dans les groupes et comités de projets	Eswatini	% de femmes dans les comités décisionnaires au niveau communautaire* (GRN, groupes de l'eau, groupes d'érosion du sol).
	Malawi	% de femmes et jeunes participant aux comités de gestion des ressources naturelles (VNRMC).
		% de femmes en position de leadership.
	Ouganda	Nombre de plateformes multipartites établies pour soutenir la GIRN par district, 30 % de femmes, 20 % de jeunes et 10 % d'autochtones (le cas échéant) sont représentés.
	Tanzania	Nombre de comités de GRN inter-villages au niveau paysager en activité se réunissant au moins deux fois par an et résolvant tout conflit émergent sur l'utilisation des ressources (% de femmes aux postes de direction).
	Sénégal	% de femmes dans les organisations d'agriculteurs recevant un soutien.
	Éthiopie	Nombre de femmes aux postes de direction (dans des organisations paysannes et les entreprises).
		Nombre de filles inscrites dans les clubs scolaires de l'Environnement et nombre d'entre elles à des postes de direction dans ces clubs.
	Ghana	% de femmes participant à la planification de bassin versant /%de femmes participant au comité de gestion hydrique/ comité REMA.
	G7. Réduction du temps consacré à la quête de ressources telles que le bois de chauffage ou l'eau.	Eswatini
Sénégal		Nombre de femmes bénéficiant de technologie de biogaz, systèmes de pompage solaire.
Malawi		Temps réduit de quête de bois d'énergie* (Promotion de fourneaux à consommation réduite- Création de zones boisées et de forêts villageoises).
G8. Nombre d'agriculteurs bénéficiant de technologies permettant d'économiser du temps et du travail (par sexe/âge)	Kenya	No. de ménages ayant accédé à des technologies de gain de temps et main-d'œuvre (ex. mini-travail du sol, bacs à eau, kits d'irrigation).
	Éthiopie	No. de ménages ayant accès à des technologies innovantes de faible énergie (>60% de femmes) (ICS, biogaz, solaire).
	Ouganda	Nombre de ménages pourvus de fourneau à consommation réduite.
		Nombre de femmes et d'hommes qui plantent des bois dans leur enceinte.
	Burundi	Nombre de ménages employant des fourneaux à conso réduite (pratiquement toutes des femmes).

3.4.3 ENSEMBLES DE DONNEES ET OUTILS OFFERTS PAR LE HUB RÉGIONAL POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'EAU, LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES, LES BÉNÉFICES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LA RÉSILIENCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Une gamme d'outils créés par les partenaires du Hub est proposée pour aider à la collecte de données et au calcul d'indicateurs par les projets pays et par le projet Hub. Le Tableau 19, ci-dessous, fournit des informations générales sur chaque outil proposé par le programme RFS⁹ et le Tableau 20 indique les outils utilisés au niveau pays.

Tableau 19. Principaux outils et ressources de suivi

<p>Collect Earth</p>	<p>Contexte: Collect Earth est un outil permettant de collecter des données via Google Earth.</p> <p>En liaison avec Google Earth, Bing Maps et Google Earth Engine, les utilisateurs peuvent analyser des images satellite à haute et très haute résolution à des fins très diverses, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Aide aux inventaires forestiers nationaux multi-phases ● Évaluation de l'usage foncier, du changement d'usage des terres et de la foresterie (LULUCF) ● Surveillance des terres agricoles et des zones urbaines ● Validation de cartes existantes ● Collecte de données socio-économiques spatialement explicites ● Quantifier la déforestation, la reforestation et la désertification <p>Sa convivialité et sa courbe d'apprentissage douce en font un outil idéal pour mener des évaluations rapides, précises et à bas prix. Il est hautement personnalisable selon les besoins et les méthodologies de collecte de données spécifiques. Les données recueillies par Collect Earth sont exportables dans les formats les plus courants et peuvent également être exportées vers Saiku, un outil facilitant l'analyse des données.</p> <p>Partenaire principal: Conservation International</p>
<p>DATAR</p>	<p>Contexte: Créé par Platform for Agrobiodiversity Research pour le programme des Systèmes Alimentaires Résilients, l'outil d'évaluation de la diversité pour l'Agrodiversité et la Résilience (DATAR) est une nouvelle plateforme logicielle pilote à code source ouvert dotée d'une interface web, le portail web DATAR, et d'une application Android qui permettra d'intégrer diverses variétés de cultures, races de bétail et types d'élevage aquatique dans les plans de décision.</p> <p>La planification des systèmes alimentaires, du développement agricole et de la résilience climatique s'arrête souvent au niveau de l'ESPÈCE, pour choisir quelle culture, quel élevage ou quel animal aquatique serait le mieux adapté pour améliorer les moyens de subsistance locaux. DATAR va plus loin en permettant à l'utilisateur d'exploiter l'énorme quantité de DIVERSITÉ INTRA-SPÉCIFIQUE maintenue localement et dans le monde entier sous la forme de divers ensembles de VARIÉTÉS de cultures, RACES d'animaux d'élevage et de TYPES D'ÉLEVAGES aquatiques dans des programmes destinés à nourrir et restaurer notre planète. DATAR aide les utilisateurs à: (1) évaluer les informations sur les variétés de cultures, les races d'animaux d'élevage et les types d'élevages aquatiques et leurs traits fonctionnels; (2) identifier et décrire les fournisseurs de matériel génétique fournissant des semences de cultures, des races d'animaux et des types d'élevages aquatiques : des communautés locales aux entreprises publiques et privées; (3) Évaluer les contraintes de gestion, de marché, de politique et d'institution rencontrées par les producteurs de cultures, de bétail et d'aliments aquatiques pour bénéficier de l'utilisation de leur propre biodiversité locale de cultures et d'animaux; et (4) Fournir des actions et des interventions sensibles à l'âge et au genre pour utiliser cette diversité afin d'atteindre les objectifs d'amélioration de la productivité, de diversification des revenus et des sources nutritionnelles, de réduction de la migration et d'adaptation au changement climatique.</p> <p>Partenaire principal: Platform for Agrobiodiversity Research and Bioersity International</p>

⁹Comme il ressort clairement du contenu du Tableau 17, tous les outils recommandés par le Hub Régional n'ont pas été développés par les partenaires du Hub. Dans certains cas (par exemple WOCAT-LADA et WEAI), les partenaires chefs de file indiqués ne sont pas eux-mêmes des experts de l'outil mais peuvent certainement mettre les équipes pays en relation avec les spécialistes externes adéquats.

<p>EO4SD</p>	<p>Contexte: RFS est l'un des programmes cibles de l'EO4SD (Earth Observation for Sustainable Development) "Agriculture and Rural Development Cluster" - une initiative de l'Agence spatiale européenne (ESA) qui vise à généraliser l'utilisation des produits et services d'information d'Observation de la Terre (OT) à grande échelle pour les projets de développement internationaux. L'objectif d'EO4SD est de soutenir et de compléter les aspects clés du Hub Régional du PAI, y compris Conservation International et son programme Vital Signs, avec des services et des capacités d'OT pour le suivi et l'évaluation des terres tant au niveau des projets pays du PAI qu'au niveau régional.</p> <p>Ces services peuvent fournir des variables environnementales indépendantes et autorisées afin d'élaborer un cadre d'indicateurs plus solide, capable de démontrer comment les investissements des différents programmes du PAI s'attaquent aux facteurs de dégradation de l'environnement et à la résilience des agro-écosystèmes, tout en assurant la sécurité alimentaire et en générant des avantages environnementaux mondiaux.</p> <p>Partenaire principal: European Space Agency (ESA)</p>
<p>FIES</p>	<p>Contexte: Les questions du FIES-SM se rapportent aux expériences de l'interlocuteur individuel ou du ménage entier répondant. Les questions sont axées sur les comportements et expériences liés à l'alimentation associés à des difficultés croissantes d'accès à la nourriture en raison de contraintes de ressources. Si le score brut < 4, sécurité alimentaire ou insécurité alimentaire légère. Si le score brut = 4, 5 ou 6, insécurité alimentaire modérée ; si le score brut = 7 ou 8, insécurité alimentaire grave.</p> <p>Partenaire principal: FAO</p>
<p>HDDS</p>	<p>Contexte: Le score de diversité alimentaire des ménages (HDDS) est une mesure qualitative de la consommation alimentaire reflétant l'accès des ménages à divers aliments. Le score de diversité alimentaire des ménages décrit dans la directive consiste en un simple comptage des catégories d'aliments consommés par le ménage dans les 24h précédentes. Une augmentation du nombre moyen de catégories d'aliments différents consommés constitue une mesure quantifiable de l'amélioration de l'accès des ménages à la nourriture. Au cours de la phase de référence, le score HDDS est calculé (fourchette de 0 à 12), puis l'objectif est basé sur la répartition de la diversité selon la diversité moyenne de 33 % des ménages présentant la plus grande diversité (tercile supérieur de la diversité).</p> <p>Partenaire principal: FAO</p>
<p>IPC</p>	<p>Contexte: La Classification Intégrée des Phases de Sécurité Alimentaire (IPC) est une initiative innovante multi-partenaires visant à améliorer l'analyse et les décisions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. L'IPC cherche principalement à fournir aux décideurs une analyse rigoureuse des situations d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë, fondée sur des preuves et un consensus, afin d'éclairer les réponses d'urgence ainsi que les politiques et les programmes à moyen et long terme.</p> <p>Partenaire principal: FAO</p>
<p>LDSF</p>	<p>Contexte: Le cadre de surveillance de la dégradation des terres (LDSF) a été conçu pour répondre au manque de méthodes d'évaluation systématique de la santé des sols et des écosystèmes au niveau du paysage. La méthodologie est conçue pour fournir une base biophysique au niveau du paysage, et un cadre de suivi et d'évaluation pour étudier les processus de dégradation des terres et l'efficacité des mesures de réhabilitation (récupération) au fil du temps.</p> <p>Partenaire principal: ICRAF</p>
<p>MPAT</p>	<p>Contexte: Le MPAT a été créé par le FIDA. Il est conçu pour produire des données ciblées sur la pauvreté rurale au niveau des ménages et des villages. Il peut être combiné avec le système de gestion des résultats et de l'impact (RIMS) du FIDA. Une fois combinés, les indicateurs fournissent une vue d'ensemble de 11 dimensions de base interconnectées, telles que la sécurité alimentaire et la nutrition, l'exposition et la résilience aux chocs, et les avoirs des paysans. Un questionnaire standard est utilisé pour pouvoir comparer les résultats entre les ménages, les villages, les projets et les pays, ainsi qu'au sein d'un projet donné au fil du temps.</p> <p>Partenaire principal: IFAD</p>

METT	<p>Contexte: Le METT est conçu pour suivre et surveiller les progrès réalisés en matière d'efficacité de la gestion des zones protégées dans le monde entier. La méthodologie est une évaluation rapide basée sur un questionnaire de fiche récapitulative. Lafiche récapitulative comprend les six éléments de gestion identifiés dans le cadre de l'UICN-WCPA (contexte, planification, intrants, processus, produits et résultats), mais met l'accent sur le contexte, la planification, les intrants et les processus. Il est basique et simple à utiliser et fournit un mécanisme de suivi des progrès vers une gestion plus efficace au long cours. Il sert aux gestionnaires de parcs et aux donateurs à identifier les besoins, les contraintes et les actions prioritaires pour améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées.</p> <p>Partenaire principal: Pas d'agence choisie</p>
RAPTA	<p>Contexte: Le Cadre d'évaluation de la résilience, des voies d'adaptation et de la transformation (RAPTA) est un outil permettant de concilier les approches et le suivi avec des objectifs communs, de contribuer à des stratégies intégrées et de rechercher des synergies dans les rapports entre les conventions de Rio. Développé par l'Organisation de la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (CSIRO) en partenariat avec le Groupe consultatif scientifique et technique du FEM (GEF STAP), les directives RAPTA donnent des conseils pratiques sur l'application de RAPTA dans la conception de projets. Elles s'adressent aux praticiens travaillant avec les parties prenantes locales à concevoir des projets de développement efficaces qui renforcent la résilience aux chocs, aux contraintes et aux changements externes majeurs.</p> <p>Partenaire principal: GEF STAP</p>
Resilience Atlas	<p>Contexte: RESILIENCE ATLAS est un outil d'analyse interactif pour:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre l'étendue et la gravité de certains des facteurs clés de stress et de chocs affectant les moyens de subsistance, les systèmes de production et les écosystèmes ruraux au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et en Asie du Sud et du Sud-Est ; et 2. Informer sur la manière dont les différents types de richesse et d'actifs (c.à-d. le capital naturel, le capital humain, le capital social, le capital financier et le capital manufacturé) - et leurs combinaisons - influent sur la résilience dans des contextes particuliers. <p>La base de données RESILIENCE ATLAS a été créée en intégrant et analysant plus de 12 téraoctets de données provenant de plus de 60 des meilleurs ensembles de données disponibles liés à la résilience, et en résumant le résultat sous la forme de cartes faciles à comprendre permettant de passer de l'échelle régionale à l'échelle nationale et à l'échelle locale, lorsque la disponibilité et la finesse des données le permettent.</p> <p>Partenaire principal: Conservation International</p>
RIMA	<p>Contexte: Le module de mesure et d'analyse de l'indice de résilience (RIMA) est une approche quantitative permettant l'analyse rigoureuse de la manière dont les ménages gèrent les chocs et les facteurs de stress. On peut comparer entre différents types de ménages (ex. ceux dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes, ou les ménages urbains et ruraux) dans un pays ou une région donnée. L'analyse de la résilience à l'aide de RIMA offre les preuves nécessaires pour concevoir, fournir, suivre et évaluer plus efficacement l'aide aux populations vulnérables, en fonction de ce dont elles ont le plus besoin.</p> <p>Note: Il existe une deuxième itération de l'outil, RIMA II qui utilise des mesures directes et indirectes de la résilience. RIMA II utilise l'indice de capacité de résilience (RCI), qui peut être utilisé pour prédire la sécurité alimentaire, et la matrice de structure de résilience (RSM). L'approche indirecte s'intéresse aux déterminants de la perte et du rétablissement de la sécurité alimentaire. RIMA II n'est pas utilisé dans les projets RFS.</p> <p>Partenaire principal: FAO</p>
ORMS	<p>Contexte: ORMS est un système complet permettant de mesurer et de rendre compte des résultats et de l'impact des projets d'investissement soutenus par le FIDA. Le système de gestion des opérations et des résultats (ORMS) fournit des informations sur trois niveaux de résultats:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les résultats de premier niveau font référence aux actions et réalisations du projet ● Les résultats de second niveau sont liés aux résultats du projet et reflètent les changements de comportement des bénéficiaires, l'amélioration des performances et la durabilité des groupes, des institutions et des infrastructures. ● Les résultats de troisième niveau sont liés à l'impact du projet sur la mobilité économique, l'amélioration de la production, de l'accès au marché, de la résilience et de la nutrition.. <p>Des instructions sont disponibles sur les définitions des indicateurs et leur utilisation dans les études d'évaluation et d'impact de base, à mi-parcours et terminales, ainsi que dans les enquêtes auprès des bénéficiaires.</p> <p>Partenaire principal: IFAD</p>

SHARP	<p>Contexte: L'outil SHARP (auto-évaluation et évaluation holistique de la résilience climatique des agriculteurs et des pasteurs) est conçu comme un instrument pour évaluer la résilience des ménages d'agriculteurs et de pasteurs face au changement climatique.</p> <p>Après une enquête d'évaluation de la résilience climatique des ménages (phase 1), sont analysées les lacunes et les faiblesses de réaction des agriculteurs et des institutions à la variabilité climatique (phase 2). Enfin, les informations recueillies au cours des deux premières phases sont intégrées aux données climatiques de plus grande envergure, afin d'aider les agriculteurs à prioriser les actions renforçant la résilience de leurs agro-écosystèmes - et d'orienter les institutions vers les meilleures approches politiques possibles pour renforcer la résilience climatique (phase 3).</p> <p>Partenaire principal: FAO</p>
Trends Earth	<p>Contexte: Trends.Earth est une plateforme de Conservation International qui permet de surveiller le changement des terres par des observations terrestres dans un système bureautique innovant basé sur le cloud. Les trois sous-indicateurs de suivi de la réalisation de la neutralité de la dégradation des terres (LDN, objectif de développement durable (SDG) cible 15.3), sont étayés par les données de Trends.Earth sur la productivité, la couverture terrestre et le carbone organique du sol.</p> <p>L'outil aide aussi les pays dans l'analyse des données pour préparer leurs rapports sur les engagements pris dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD). Trends.Earth permet aux utilisateurs de pointer des séries chronologiques d'indicateurs clés de l'évolution des terres (avec la dégradation et l'amélioration), de produire des cartes et autres graphiques pouvant aider au suivi et au reporting, et de retracer l'impact de la gestion durable des terres ou d'autres projets.s.</p> <p>Partenaire principal: Conservation International</p>
Vital Signs	<p>Contexte: Lancé en Afrique avec une subvention de la Fondation Bill & Melinda Gates à Conservation International, Vital Signs fournit des données en temps quasi réel et des outils de diagnostic aux dirigeants du monde entier pour étayer les décisions agricoles et suivre leurs résultats. Ce programme est dirigé par CI en partenariat avec l'Institut de la Terre de l'Université de Columbia et le Conseil pour la recherche scientifique et industrielle en Afrique du Sud.</p> <p>Partenaire principal: Conservation International</p>
WOCAT-LADA	<p>Contexte: WOCAT a élaboré un cadre bien reconnu pour la documentation, le suivi, l'évaluation et la diffusion des connaissances sur la GDT, couvrant toutes les étapes, depuis la collecte des données jusqu'à l'utilisation des informations dans la décision, en passant par la création d'une base de données. Les outils WOCAT fournissent une méthode d'application unique, largement acceptée et standardisée.</p> <p>Le projet LADA (Évaluation de la dégradation des sols dans les zones arides) était un projet quinquennal développé par la FAO, le PNUE et le FEM. Le réseau WOCAT, sa base de données et ses publications ont contribué au processus LADA en fournissant de nombreux exemples de ces "points lumineux" ou "points verts". Le projet de suivi de LADA est le projet d'aide à la décision pour la gestion durable des terres (DS-SLM) de la FAO et du FEM.</p> <p>Partenaire principal: FAO</p>
WEAI	<p>Contexte: L'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI) mesure l'autonomisation, l'action et l'inclusion des femmes dans le secteur agricole afin d'identifier les moyens de surmonter ces obstacles et contraintes.</p> <p>Partenaire principal: ICRAF peut fournir des conseils sur cet outil, bien qu'il ait été principalement développé par un autre centre du CGIAR (IFPRI).</p>

Tableau 20. Matrice des outils utilisés par les pays (en mars 2020).

Nom	Burkina Faso	Burundi	Eswatini	Éthiopie	Ghana	Kenya	Malawi	Niger	Nigéria	Sénégal	Tanzanie	Ouganda	Project
Outil d'Évaluation de la Diversité pour l'Agrobiodiversité et la Résilience (DATAR)		X		X	X		X		X		X	X	7
Observation terrestre pour un développement durable (EO4SD)	X			Substituted						Trained but not used		X	1
Collect Earth (Nevi)	X		X		X								5
Trends Earth					X							X	1
EX-Ante Carbon Balance Tool (EX-ACT)	Tbc	X	X	X		X	X					Tbc	9
Classification de la sécurité alimentaire intégrée en phases (IPC)	X											X	3
Outil d'évaluation de la dégradation des sols dans les zones arides (WOCAT-LADA)	X								X			X	2
Cadre de surveillance de la dégradation des terres (LDSF)	X								X			X	5
Outil d'efficacité de gestion (METT)											X		2
Outil multidimensionnel d'évaluation de la pauvreté (MPAT)	X												6
Résilience, Voies d'adaptation et évaluation de la transformation (RAPTA)	X											X	3
RESILIENCE ATLAS										?			2
Model d'indice de mesure et d'analyse de la résilience (RIMA)									X		X	X	1
Système de mesure de l'impact des résultats et de la gestion (RIMS)									X		X	X	3
Outil d'auto-évaluation et évaluation holistique de la résilience climatique des agriculteurs et des pasteurs (SHARP); HH-BAT				X			X	X		X			7
FIES					X							X	9
HHDS				X			X	X		X		X	7
Cadre de suivi Vital Signs				X						?	X	X	4
Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI)	X								X		X	X	5

Note: Les données du HHDS seront collectées par le biais de l'outil SHARP car il s'agit d'un module central du questionnaire d'évaluation de la résilience. Ainsi, tous les pays effectuant le SHARP enregistreront automatiquement des informations sur le HHDS.

	Actuellement utilisé		Souhaiterait l'utiliser mais manque de capacité/ besoin de plus d'informations pour ce faire
	Actuellement utilisé mais pas à "pleine capacité"		A cessé de l'utiliser l'outil/ou l'a adapté
	Usage futur prévu		Soutien à la formation requis ou formation prévue

3.4.4 ARTOGRAPHIE DES INCIDENCES

La cartographie des incidences est une méthodologie souple élaborée par le Centre de recherches pour le développement international (IDRC) qui élargit la portée du suivi et de l'évaluation pour se concentrer non seulement sur l'évaluation des effets, mais aussi sur l'évaluation des résultats et des impacts au-delà du cycle du projet.

L'évaluation traditionnelle tend à évaluer le succès d'un projet sur la base de résultats qui sont sous le contrôle direct du projet: le nombre de paysans ayant participé à une session de formation, le nombre d'arbres plantés, l'augmentation du rendement des cultures, etc. Ces indicateurs traditionnels mesurent un changement dans l'état d'un système; cependant, ils ne sont pas nécessairement corrélés à un impact à long terme. Pour aider les projets pays RFS à avoir un impact à long terme, la cartographie des incidences déplace le point focal de l'évaluation vers les principaux agents du changement transformationnel: les personnes. La cartographie des effets mesure les progrès réalisés par le biais de changements de comportements, les relations, les actions ou les activités des principales parties prenantes identifiées dans chaque projet pays.

Mené par le Hub Régional à travers l'ICRAF, en partenariat avec l'Université de Bangor et le FIDA, le programme "Resilient Food Systems" aide les équipes des projets pays à utiliser la méthodologie de cartographie des incidences pour évaluer les contributions des projets au changement et au développement des institutions et des comportements.

Lors de l'atelier annuel RFS 2019 à Bolgatanga, au Ghana, l'équipe chargée de la cartographie des incidences a présenté aux projets et aux partenaires des pays RFS les principaux concepts associés à la cartographie des incidences et a facilité un exercice participatif par lequel les équipes des projets pays ont évalué le niveau de conception intentionnelle dans leurs cadres d'évaluation. Plus tard dans l'année, à l'occasion de l'atelier de S&E de RFS de novembre 2019, les équipes pays ont à nouveau été familiarisées avec les avantages de l'utilisation de la cartographie des incidences.

Pour renforcer davantage le développement de la capacité en cartographie des incidences et adapter la formation aux besoins des différents projets pays, le Hub Régional a organisé, en milieu d'année 2020, une série de sessions de formation virtuelles pour chacun des quatre projets pays de la RFS montrant un intérêt pour l'adoption de la méthodologie: **Nigéria, Ouganda, Sénégal et Niger**. Cette série de formations devait aider les équipes des projets pays RFS à acquérir les compétences nécessaires pour intégrer la cartographie des incidences à leurs plans et activités de S&E. Un appui supplémentaire de suivi à ces pays sera fourni par le Hub tout au long de la mise en œuvre du programme.

¹⁰Il s'agit d'une auto-évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la subvention de projet individuelle et de la probabilité d'atteindre les objectifs du projet qui ont été fixés et approuvés par le FEM et approuvés par le FIDA au cours de l'exercice financier. La soumission du PIR fait partie de l'examen annuel de suivi (AMR), le principal instrument pour rendre compte au Secrétariat du FEM.

3.5 Eléments techniques et financiers requis pour les rapports au niveau régional

3.5.1 RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les rôles et responsabilités dans la collecte, l'analyse et/ou le reporting des données de S&E sont expliqués dans cette section et résumés dans la Figure 2 ci-dessous. Au niveau régional, les responsabilités de S&E sont une collaboration partagée entre l'Unité de Coordination du Programme (PCU) et les partenaires du Hub. Le travail de S&E au niveau du programme est également lié à celui des responsables du S&E au niveau des pays, car les objectifs au niveau du programme sont directement affectés par les contributions nationales.



A. Responsabilités des partenaires du Hub Régional

Les partenaires du Hub (récipiendaires de subventions et de sous-subventions) ont la responsabilité de fournir des rapports techniques et financiers détaillés au PCU.

Les principaux rapports des organismes bénéficiaires au FIDA, via le coordinateur de l'UCP, seront les suivants:

- Rapports d'avancement annuels (couvrant la période de juillet à juin), y compris les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les résultats des indicateurs de S&E
- De brefs rapports d'activité (couvrant surtout la période de juillet à décembre)
- Apports à la préparation du PIR¹⁰ annuel du Hub Régional tel que requis par le PCU (annuel)
- AWPBs (annuel)
- Rapports financiers (semestriel)
- Un rapport final ,3 mois avant la clôture du projet du Hub

Les rapports d'avancement doivent présenter les principales réalisations, les problèmes et les contraintes de la période de référence, des informations sur les avancées financières et physiques par rapport aux objectifs fixés dans les AWPB, ainsi que l'impact et la portée éventuels. Les rapports doivent faire ressortir la stratégie de mise en œuvre et indiquer les défis et les facteurs sous-jacents de ceux-ci. Une référence spécifique doit être faite aux recommandations des missions de supervision. Les

principaux bénéficiaires de subventions spécifiquement chargées de contribuer à la réalisation du projet Hub auront une responsabilité plus élevée et plus directe de fournir des rapports techniques et fiduciaires détaillés au PCU.

Les rapports d'avancement des subventions doivent suivre des modèles spécifiques élaborés par le FIDA, qui visent à répondre, entre autres, aux principales questions suivantes:

- 1 Comment le projet avance-t-il? - Combien de fonds ont été utilisés pour les activités/composantes convenues à ce jour et quelle est la performance financière réelle par rapport aux objectifs prévus? Qu'est-ce qui est réalisé avec les ressources utilisées et le projet atteint-il ses objectifs?
- 2 Le projet répond-il à sa responsabilité fiduciaire: Quelles dépenses ont été engagées, par qui et comment ont-elles été financées? - Y a-t-il des dépenses inéligibles, des dépenses en trop/en moins ou des réaffectations nécessaires?
- 3 Y a-t-il un bon rapport qualité-prix? Quelles dépenses ont été engagées dans le cadre des activités et quels ont été les résultats obtenus pour chaque activité et composante.

Les organismes bénéficiaires sont censés, sur demande, apporter leur contribution au système de S&E et à la plateforme de gestion des connaissances par l'intermédiaire de leur personnel respectif au PCU.

Ils contribuent également à RSFen partageant leurs pratiques de gestion intégrée des ressources (GIR), leurs expériences et les leçons apprises avec d'autres projets nationaux et des projets homologues au sein de la SRP. Ces projets seront les bénéficiaires directs des services de gestion des connaissances fournis par le projet Hub.

En supposant que tous les pays ne passeront pas aux exigences de reporting du FEM-7, il est probable que certains projets pays continueront à utiliser l'outil de suivi de la sécurité alimentaire¹¹ du IAP du FEM-6 pour rendre compte des BEG. Dans le cadre de ce calcul d'agrégation, le PCU s'assurera que les informations saisies par les pays pour les GEB sont conformes aux rapports annuels (il s'agira des valeurs utilisées pour consolider les données au niveau du programme), puis reportera ces informations dans l'indicateur de base et les sous-indicateurs du FEM-7.

Le Coordinateur du PCU prépare et soumet annuellement au gestionnaire de tâches RFS auprès du FIDA les documents suivants:

- Aggregated AWPB
- Regional Hub PIR
- Rapport de programme avec les points forts de l'avancement (annuel)

Parmi ses responsabilités au titre de la composante 4, le PCU gère le S&E global du programme et, à ce titre, est chargé des éléments suivants:

- Contracter les services d'une entreprise pour créer un système de S&E en ligne;
- Co-élaborer cette plateforme en ligne (voir section 3.5.3); et
- Superviser l'opérationnalisation et la maintenance continue de ce système en ligne, y compris lorsque possible, l'agrégation données des projets pays et des données au niveau régional, et assurer la liaison avec les points focaux S&E des projets pays.

L'ICRAF est le principal administrateur du système (par le biais du Responsable S&E du PCU et avec le soutien du prestataire de services).

Si nécessaire, toutes les données et informations sur les résultats escomptés et obtenus pour les indicateurs et sous-indicateurs de base du FEM-7 seront téléchargées sur le portail du FEM, la nouvelle plateforme informatique du FEM.¹²

B. Responsabilité de l'Unité de coordination du Programme (PCU)

Hébergée par l'ICRAF et comprenant des membres de tous les partenaires du Hub, le PCU est chargé d'agréger les résultats des projets pays pour suivre les contributions de niveau national aux indicateurs et sous-indicateurs de base, en plus des avantages socio-économiques, des améliorations des cadres institutionnels et juridiques pour influencer la durabilité et la résilience, l'écologisation des chaînes de valeur, ainsi que la gestion des connaissances et le renforcement des capacités au niveau du programme.

C. Responsibility of the Programme Lead Agency (IFAD)

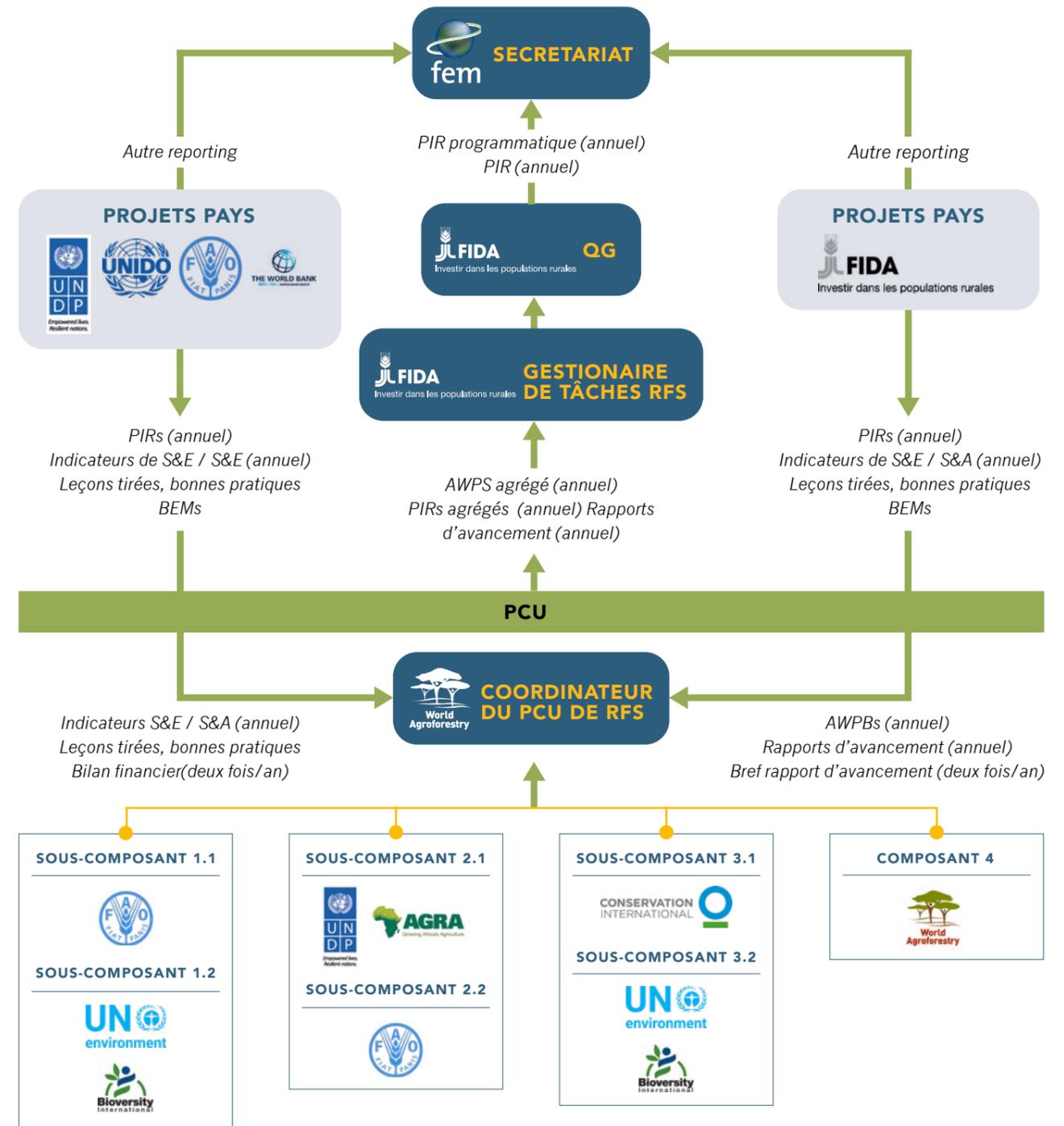
Les agences de mise en œuvre des projets pays de la RFS sont tenues de rendre compte au donateur. Une fois les rapports approuvés par le FEM, le FIDA est chargé de les fusionner pour le FEM dans la mesure où ils ont trait aux enjeux globaux du programme.

Le FIDA précisera le FEM quels Organismes d'exécution respectifs n'ayant pas fourni au FIDA le type, le niveau ou la ponctualité des informations nécessaires pour que le FIDA puisse se décharger de cette obligation de rapport d'avancement collectif.

- Un rapport de programme (annuel) couvrant la période de juillet (année précédente) à juin (année en cours) pour chaque année de mise en œuvre du projet.

Sur la base des informations fournies par le PCU, le siège du FIDA soumet au Secrétariat du FEM les éléments suivants:

Figure 2. Organigramme du reporting du programme RFS (source: Suivi et évaluation au niveau du programme -Tableau 16, p.132 du PDR)



¹¹L'outil de suivi de la sécurité alimentaire (TT) du IAP du FEM-6 est un instrument important pour suivre les BEG conformément aux objectifs du Programme et des domaines d'intervention du FEM, et pour faire remonter les indicateurs du niveau des projets individuels au niveau du portfolio et pour suivre la performance globale du Programme IAP et sa contribution aux domaines d'intervention spécifiques.

¹²FEM. 2018. 54ème réunion du Conseil du FEM. ARCHITECTURE DES RÉSULTATS ACTUALISÉE POUR LE GEF-7. GEF/C.54/11/Rev.02

3.5.2 ÉTAPES ET CALENDRIER D'ÉVALUATION ET DE REPORTING

Les étapes de reporting et d'évaluation sont indiquées en Tableau 21 ci-dessous, selon les activités, les acteurs responsables, la fréquence et les délais.

Tableau 21. Fréquence et échéances pour les activités de S&E de RFS.

Type d'activité & Parties concernées	Activités de S&E	Fréquence	Échéance
Exigences de reporting pour les acteurs du Hub recevant des subventions du FIDA	Bref rapport d'avancement	Semestriel	15 juillet & 15 janvier
	Bilan financier	Semestriel	Dans les 45 jours suivant la fin de la période de rapport d'avancement
	Rapport d'avancement consolidé	Annuel	31 mai
	Rapport d'achèvement de la subvention	Ponctuel	Au plus tard six mois après la date d'achèvement du projet
	PIR régional transversal	Annuel	15 juillet
Exigences de reporting pour les agence d'exécution du FEM	PIR de projet pays FIDA	Annuel	15 juillet
	PIR de projet pays non-FIDA	Annuel	30 septembre
	PIRs agrégés	Annuel	30 octobre
	Rapport d'avancement du programme	Annuel	30 novembre
Ateliers au niveau du programme (FIDA & ICRAF)	Atelier de lancement	Ponctuel	2017
	Ateliers annuels (pour l'échange général de connaissances et d'enseignements entre parties prenantes du programme, et pour l'évaluation des progrès).	Ponctuel	2018, 2019, 2020 ¹³ , 2021
	Atelier spécifique de S&E pour harmoniser les indicateurs et les cibles: Implication des partenaires pays et des partenaires du Hub.	Ponctuel	2019
	Atelier final	Ponctuel	2022
Activités de S&E au niveau du programme	Évaluation des besoins en capacités pour le suivi des BEM and de la résilience à des échelles multiples	Périodiquement, selon cadre logique du projet Hub	ND
	Formation et échange d'expériences en M&A pour le suivi des BEM et de la résilience à multiples échelles	Périodiquement, selon cadre logique du projet Hub	ND
	S&E des BEM & de la résilience & de la résilience agrosystémique	Périodiquement, selon cadre logique du projet Hub	ND
	Programme - supervision périodique et rapport d'avancement du programme au Secr. du FEM (programme PIR consolidé)	Base annuelle	ND
	Rapport sur l'examen d'évaluation de la qualité - PIRs du projet, MTR, TER et rapports d'avancement au Secr. du FEM	Base annuelle	ND
	Examens/évaluations à mi-parcours (au niveau des projets comme des programmes)	Ponctuel	2020/2021
	Évaluations terminales (au niveau des projets comme du programme)	Ponctuel	2022/2023

¹³L'atelier annuel de 2020, d'abord prévu en mars 2020, dût être remplacé par des webinaires virtuels en raison de la pandémie de corona virus.

3.5.3 STOCKAGE ET DIFFUSION DES DONNÉES LA PLATEFORME EN LIGNE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES RÉSILIENTS

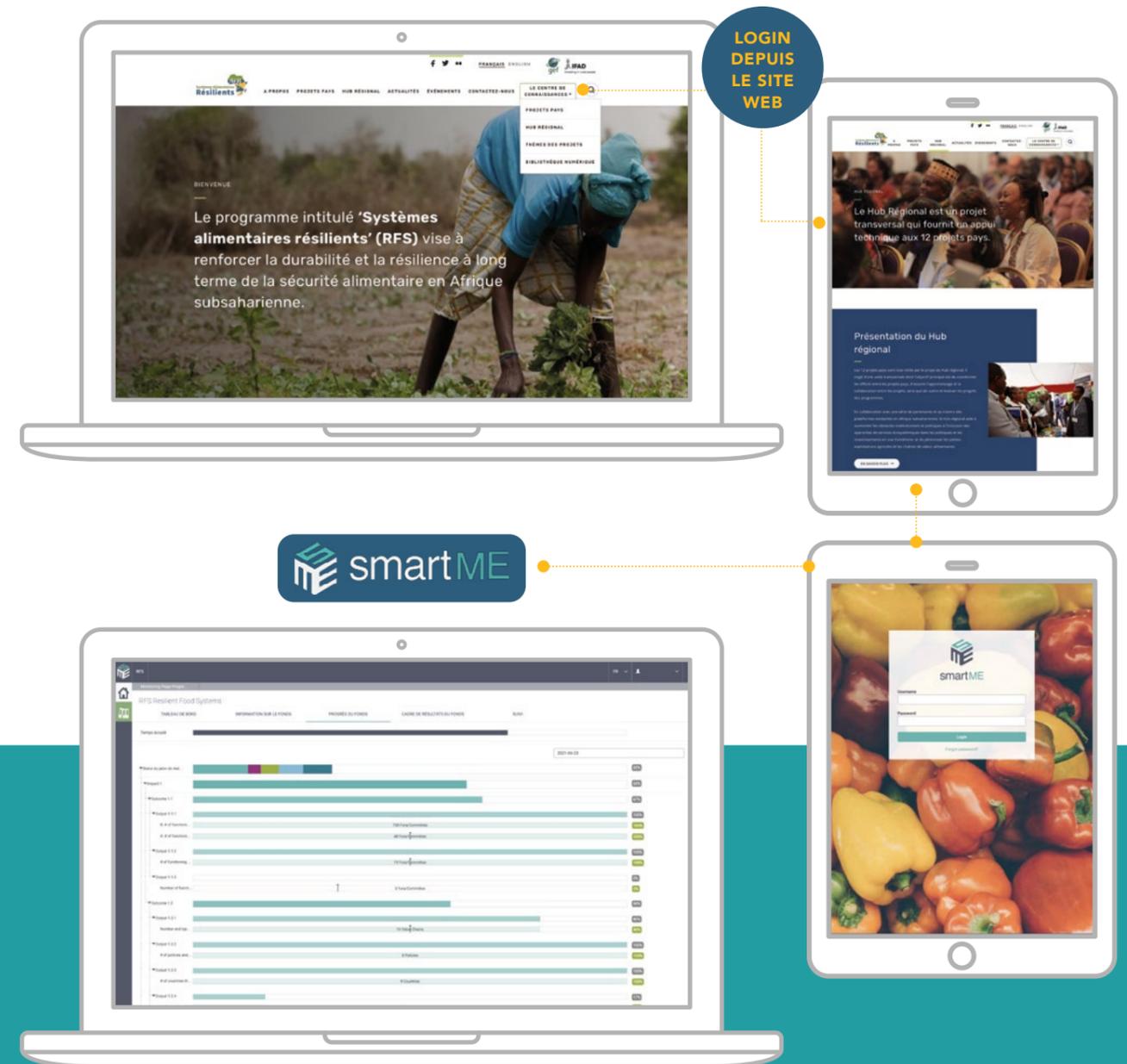
Divers systèmes et outils seront utilisés pour documenter, stocker et partager les produits associés au suivi et à l'évaluation, y compris (entre autres):

- Un document excel pour le cadre de résultats du programme;
- Une feuille excel pour le cadre logique du programme;
- Un dossier partagé OneDrive servant à **répertorier** les documents.

En outre, une plateforme logicielle de suivi et d'évaluation en ligne, hébergée sur **smartme.adalia**.

fi/, a été conçue pour accueillir ligne toutes les parties prenantes. Cette plateforme de S&E est également accessible via le site **Web de RSF**, en particulier le **centre de connaissances RSF**. Les deux plateformes se complètent, le Centre de connaissances étant le point central pour le partage d'informations et la gestion des connaissances sur les données et les documents publics RSF, tandis que la plate-forme de S&E est principalement destinée à un usage interne par les donateurs, les agences de mise en œuvre et les partenaires d'exécution, les équipes de gestion des projets pays et les évaluateurs externes. La plateforme SmartME constitue le principal moyen par lequel les données de suivi du programme sont diffusées en interne.

Le schéma suivant donne un bref aperçu de la configuration de base de la plateforme SmartME en ligne.



3.5.3.1 DÉFINIR LES PRINCIPAUX UTILISATEURS DE LA PLATE-FORME EN LIGNE

En tenant compte des différentes parties prenantes au sein de RFS, trois profils et interfaces principaux ont été définis pour la plateforme de S&E en ligne: **Observateur du programme**; **Responsable du S&E / Chef de projet pays**; et **Administrateur**.

Les types d'utilisateurs et les rôles/droits d'accès correspondants sont définis ci-après:

Le profil d'Observateur du Programme

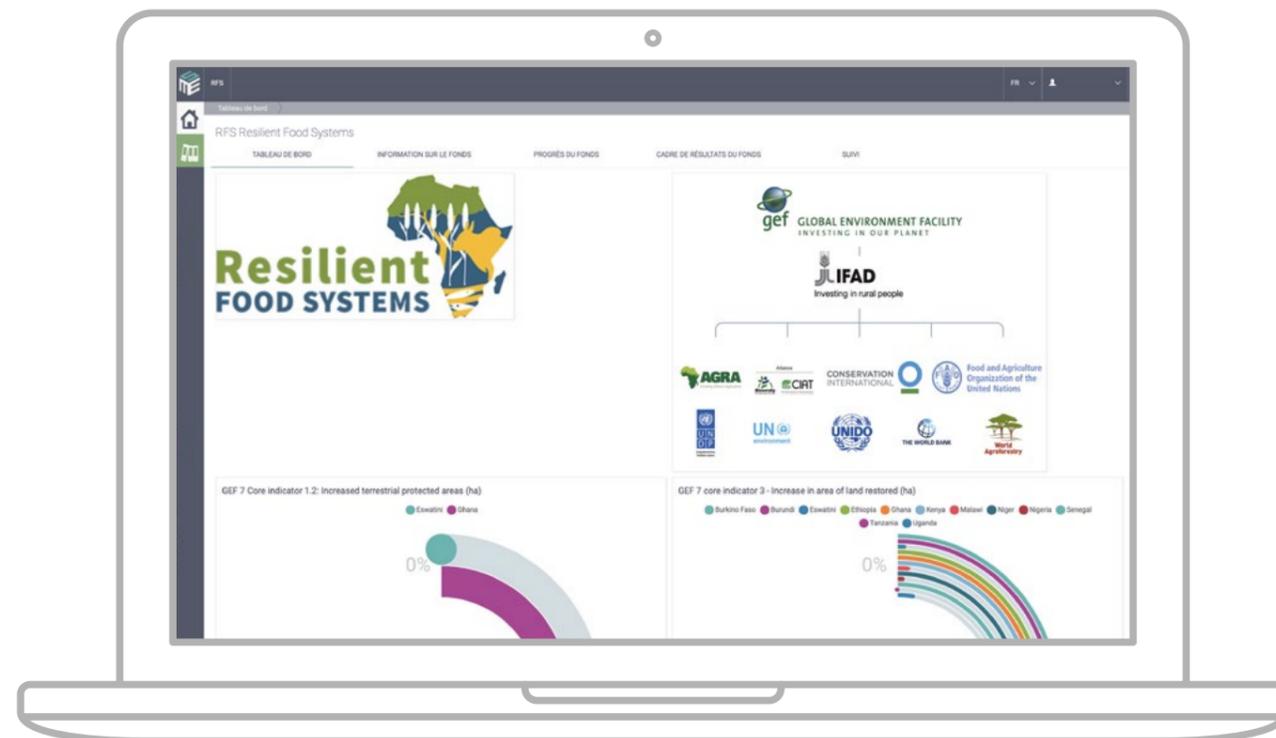
Le profil d'observateur du programme permet aux usagers d'accéder et de visualiser les progrès et les développements au niveau du programme ainsi qu'au niveau de chaque pays de manière transparente. Toutes les parties prenantes du programme peuvent accéder à la plateforme en tant qu'observateurs pour consulter les données de la plateforme de S&E en ligne.

L'affichage de la page de l'observateur du programme contient le module de la page d'accueil composée des onglets/sections suivants:

- Tableau de bord du programme: contient les principaux résultats et paramètres agrégés au niveau du programme, avec des widgets clés affichant les

données pertinentes du système. Le tableau de bord est configuré par les usagers administratifs de la plateforme en ligne.

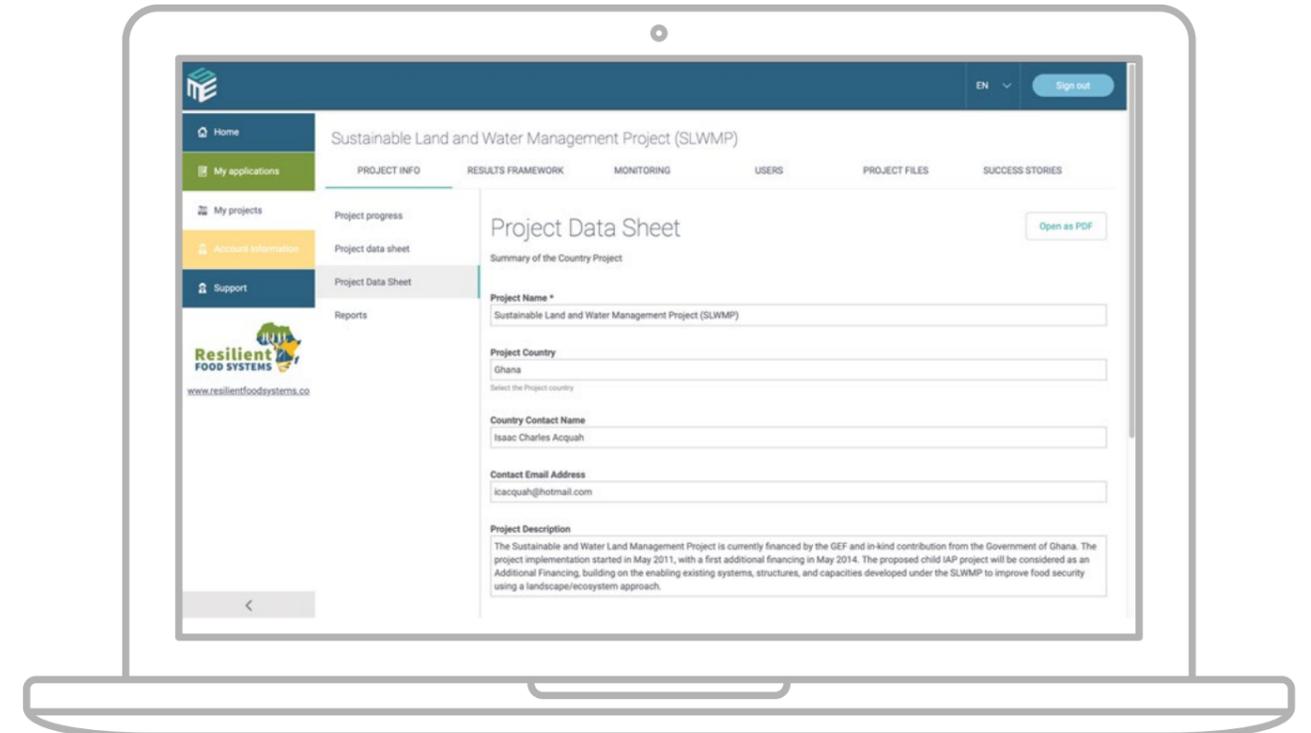
- Cadre de résultats du Fonds: si le cadre de résultats numériques du programme est configuré et maintenu à jour.
- Section sur les avancées du Fonds: où l'on visualise les progrès réalisés au regard des objectifs du programme et des indicateurs.
- La section de Suivi: où l'on visualise tous les indicateurs du programme et les résultats détaillés.



La page d'Observateur du Programme contient également le module **Portefeuille de projets**, où l'on peut trouver les 13 cadres de résultats au niveau des projets pour tous les projets pays et le Hub.

Les Observateurs du Programme peuvent explorer tout le portefeuille RFS, en se penchant sur chaque projet pays et en examinant le cadre de résultats numérique au niveau du pays, l'état d'avancement du projet pays, les utilisateurs du projet pays et les dossiers de projet partagés par les responsables M&E du pays.

Rôle et vision du responsable du S&E/chef de projet pays

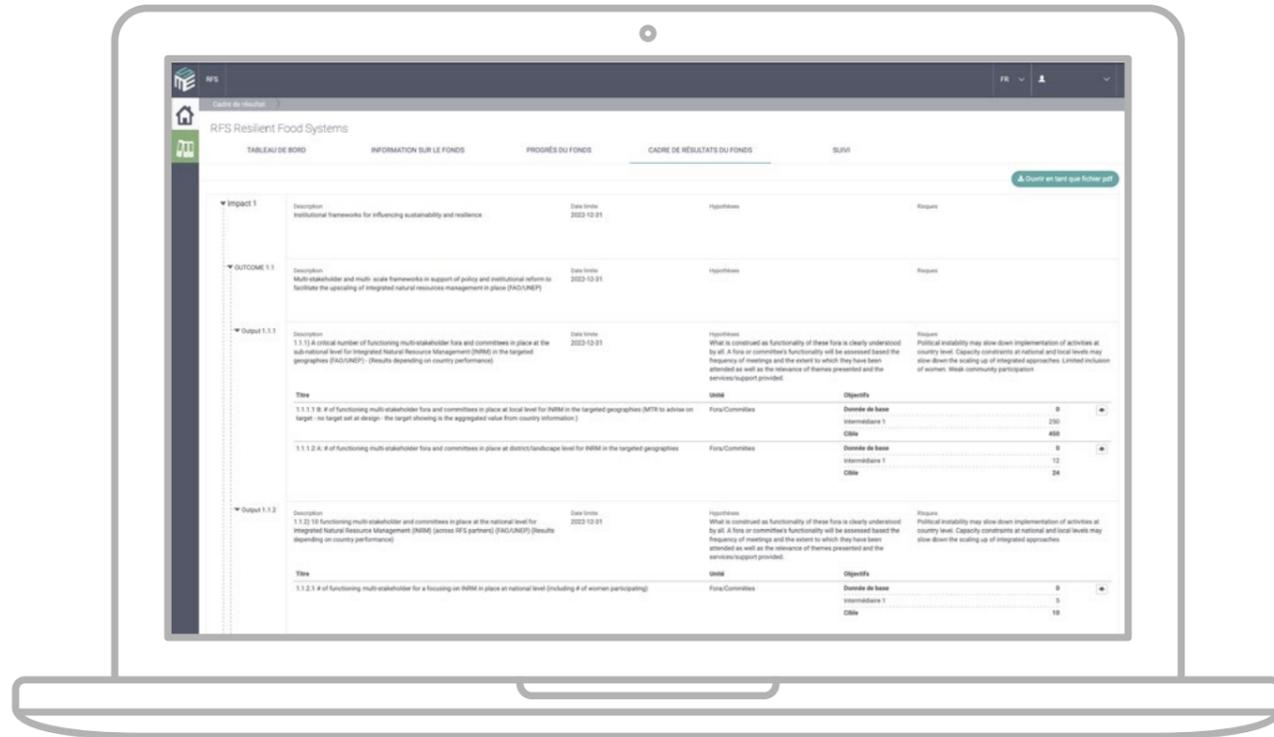


L'affichage et le profil du responsable du S&E/chef de projet pays rôle permettent aux agents de S&E/points focaux ou aux responsables des projets pays RFS intéressés d'accéder et de configurer, modifier et mettre à jour les données relatives à leur propre projet. L'objectif principal de cette interface personnalisée est de permettre au personnel des projets pays intéressés de fournir directement des informations sur leur projet à toutes les parties prenantes du programme par le biais de formulaires numériques personnalisés, en saisissant des données par rapport aux indicateurs prédéfinis pour le projet. **Les représentants des projets pays RFS intéressés par l'utilisation du système M&E en ligne pour suivre l'avancement de leurs propres projets sont encouragés à manifester leur intérêt auprès du PCU.** Dans ce cas, une formation et des droits d'accès adéquats peuvent être fournis par l'ICRAF pour permettre aux utilisateurs de télécharger et de mettre à jour leur cadre de résultats numérique au niveau national. Ces responsables pays agréés devront rapporter les données des indicateurs inclus dans le cadre de résultats numérique, et ils pourront facilement télécharger les fichiers de

projet pour les partager avec les Observateurs du programme. Ils peuvent aussi inviter d'autres collègues de leur équipe projet à contribuer à leurs efforts. De plus, cet affichage contient une section d'assistance permettant aux usagers des pays d'être aidés par les administrateurs de la plateforme en ligne.

Pour les projets qui moins intéressés à jouer un rôle aussi actif à peaufiner les résultats de leur projet au sein de la plateforme de S&E, le PCU s'efforcera tout de même de garantir que les résultats de base du projet soient mis à jour annuellement au niveau du système, conformément aux PIR reçus et à toute demande directe d'information. Ceux-ci se concentreront toutefois sur les indicateurs contribuant à l'agrégation des résultats au niveau du programme. Dans tous les cas, **il incombe toujours aux équipes de gestion et aux agences d'exécution de chaque projet RFS de consulter régulièrement cette plateforme en ligne (même en simple Observateurs du programme), de vérifier si les données affichées pour leurs projets respectifs sont exactes, et de signaler au PCU toute erreur ou mise à jour nécessaire.**

Profil d'Administrateur



Le profil et l’affichage d’administrateur permettent à l’utilisateur de configurer entièrement la plateforme de S&E en ligne. ICRAF sert d’administrateur principal du système (avec l’aide du prestataire de services et d’un agent de S&E), et coordonne les mises à jour de la page de connexion.

L’affichage d’administrateur permet de configurer le tableau de bord pour les usagers concernés, d’accéder à tout le contenu, d’ajouter et de définir les droits des usagers, d’ajouter et de gérer les usagers. Un administrateur peut aussi utiliser la plateforme pour

3.5.4 BUDGET DE SUIVI & ÉVALUATION

Cette section décrit les ressources qui ont été allouées aux activités de suivi, ainsi que les évaluations continues des risques et de toute nouvelle recherche ou innovation relative à la suivi et à l’évaluation des BEM et de la résilience des agro-écosystèmes susceptibles de modifier les projets, les stratégies ou les chances de succès.

notifier les usagers pertinents au travers le par le biais de la messagerie de masse, ainsi que pour soutenir directement les agents de S&E des pays via la fonction de soutien et la section FAQ pour les chargés de S&E des pays.

En outre, les usagers administrateurs de l’ICRAF auront la possibilité de configurer le cadre numérique de résultats au niveau du programme et d’y associer des indicateurs au niveau du projet, ainsi que d’envoyer des formulaires aux projets pays pour collecter des informations pour des besoins ponctuels.

Durant l’atelier de niveau programme prévu après la révision à mi-parcours (RMP), le Hub Régional devrait inclure une session de réflexion pour examiner les progrès du projet et renseigner les décisions du projet (c-à-d. affiner la théorie du changement, éclairer les nouveaux plans de travail annuels). Cela peut inclure d’évaluer s’il faut ajuster la stratégie du projet et, le cas échéant, de prévoir ces ajustements.

Tableau 22. Ressources financières pour le S&E de RFS

Type d'activité	Activités de S&E	Partie Responsable	Échéances	Budget indicatif (USD)
Point de départ	Établissement d’une base de référence environnementale (pour les indicateurs de niveau 1 et 2)	CI	2019	90,000
Ateliers au niveau du programme	Ateliers de lancement: Avant-projet et sélection des systèmes de S&E (année 1).	FIDA & ICRAF	6-8 juin 2017	100,000
	Atelier d’harmonisation des indicateurs: implication des partenaires des pays et du hub (année 2).	ICRAF	2019	35,000
	Ateliers de mi-parcours (leçons apprises, partie de l’atelier annuel année 3).	FIDA	Mi-parcours du programme: 2021	100,000
	Atelier final (leçons apprises, partie de l’atelier annuel année 3).	FIDA	Dans les 6 mois précédant ou suivant la fin du programme (2022/2023)	100,000
Activités de S&E au niveau du programme	Évaluation des besoins en capacités pour le suivi multi-échelle des BEM et de la résilience.	CI, UNEP, Bioersity International, ICRAF	Périodiquement selon le cadre logique de projet du Hub	100,000
	Formation & échange d’expériences en S&A pour le suivi multi-échelle des BEM et de la résilience.	CI, UNEP, Bioersity International, ICRAF	Périodiquement selon le cadre logique de projet du Hub	200,000
	S&A des BEM & résilience & résilient agrosystémique.	CI, UNEP, Bioersity International, ICRAF	Périodiquement selon le cadre logique de projet du Hub	200,000
	Supervision périodique et rapports d’avancement du programme pour le Secr. du FEM (PIR consolidés et bilans du programme).	FIDA	Base annuelle	GEF fees
	Rapport d’évaluation qualitative – PIRs du projet, MTR, TER et rapport d’avancement au Secr du FEM.	FIDA	Base annuelle	GEF fees
	Examen de mi-parcours (MTRs): pour tout le programme et le Hub Régional.	FIDA & ICRAF – Expert indépendant	Mars - juin 2021	26,000
	Évaluations terminales.	FIDA & ICRAF – Expert indépendant	Dans les six mois avant ou après la fin du projet (2022/2023)	26,000

4. Suivi et évaluation au niveau des pays

4.1 Comment les indicateurs nationaux nourrissent les indicateurs régionaux

Au niveau des pays, les responsabilités en matière de suivi et d'évaluation résultent d'une collaboration entre le responsable du S&E, le personnel de terrain, le chef de projet et les consultants. Chaque pays a établi son propre plan de S&E, qui décrit la manière dont le système de S&E fonctionnera pendant la réalisation du projet (les informations de niveau pays sont consultables sur la plateforme SmartME, sous "project Portfolio" (puis cliquer sur le pays qui vous intéresse et naviguez vers "dossiers de projets")

Les 12 pays ont également inclus dans ces plans des objectifs relatifs à la façon dont ils comptent contribuer à ces séries d'indicateurs décrits ci-dessus (GEBS, indicateurs socio-économiques, cadres institutionnels et légaux pour influencer la durabilité et la résilience, l'écologisation des filières, la gestion

des connaissances et le développement des capacités). Les contributions des pays à ces indicateurs régionaux sont agrégées et comparées aux mesures effectuées au niveau régional (par le Hub) afin de démontrer l'impact des programmes à l'échelle.

As assessing the relative impact of project activities in particular requires indicators more closely linked to the actual on-the-ground interventions and policy changes instituted by the projects, the Regional Hub L'évaluation de l'impact relatif des activités de projet requérant des indicateurs plus étroitement liés aux interventions

réelles sur le terrain et aux changements de politique institués par les projets, le Hub Régional recommande de suivre des informations plus détaillées sur trois séries d'indicateurs (en plus de ceux décrits dans la section 3.1), à savoir:

- 1 Les services écosystémiques;
- 2 Les bénéfices socioéconomiques; et
- 3 La résilience de la sécurité alimentaire.

Les données disponibles pour le suivi des services écosystémiques, des avantages socio-économiques et de la résilience de la sécurité alimentaire varieront d'un projet pays à l'autre en fonction de facteurs tels que les activités du projet (et donc les indicateurs appropriés nécessaires pour évaluer l'impact) et le budget, la disponibilité de données existantes et l'expertise de l'équipe et des partenaires du projet. Pour tenir compte de cette variabilité entre les projets, le Hub préconise une approche de suivi à plusieurs échelons, de sorte que les projets utilisent les meilleures informations disponibles pour chaque indicateur, conformément aux objectifs, aux impacts attendus et au budget disponible pour ce projet. Cette approche est décrite en détail à la section 3.4, ainsi que dans le document intitulé **Note d'orientation établie par CI (guidance note developed by CI)**.¹⁴

4.2 Exigences de reporting pour les pays

Les projets pays seront étroitement liés au projet Hub durant toute la durée de ce programme, grâce à une démarche axée sur l'offre et la demande. Les modèles de rapport adoptés et recommandés par l'Agence pilote parmi lesquels choisir pour les projets RFS se trouvent à la section 7.3. Les Organismes d'exécution du FEM responsables de chaque projet pays doivent communiquer au FEM, au FIDA et au PCU les éléments suivants:

- 1 PIR/ plan de mise en oeuvre (annuel): couvrant la période de rapport de juillet (année précédente) à juin (année en cours) pour chaque année de mise en oeuvre du projet. Le chef de projet

s'assurera que les indicateurs inclus dans le cadre de résultats du projet sont vérifiés annuellement avant la date limite de soumission du PIR afin que les progrès puissent être rapportés dans le PIR. Tous les risques environnementaux et sociaux avec les plans de gestion correspondants feront l'objet d'un suivi régulier, et les progrès seront signalés dans le PIR.

- 2 Contributions aux indicateurs régionaux (annuel) (notez que ceci est intégré dans le PIR)
 - Indicateurs Clés FEM/GEF
 - Indicateurs de résilience et sécurité alimentaire

¹⁴Guidance for Monitoring of Ecosystem Services, Socio-economic Benefits, and Resilience of Food Security for Global Environment Facility Food Security Integrated Approach Pilot (FS-IAP), Mars 2019.

- Renforcement des cadres institutionnels et juridiques pour favoriser la durabilité et la résilience.
 - Écologisation des filières de production
 - Gestion des connaissances et renforcement des capacités.
- 3 (Tout changement de) Indicateurs S&E/S&A (annuel)
 - 4 Leçons apprises et meilleures pratiques : les résultats du projet seront partagés avec le PCU et diffusés dans et hors de la zone d'intervention du projet par les réseaux et forums de partage d'informations existants. Le projet identifiera et participera, le cas échéant, à des réseaux scientifiques, politiques et/ou autres, pouvant être utiles au projet. Le projet identifiera, analysera et partagera les leçons apprises susceptibles d'être bénéfiques pour la conception et la mise en oeuvre de projets similaires et diffusera largement ces leçons. Il y aura un échange continu d'informations entre ce projet et d'autres projets de même nature dans le même pays, la même région et dans le monde entier.
 - 5 Les pays n'ayant pas opéré leur transition vers le FEM-7 au moment de l'examen à mi-parcours devront toutefois soumettre les documents concernant les outils de suivi des domaines focaux du FEM: l'outil de suivi de la sécurité alimentaire GEF-6 ITT15 sert à suivre les résultats des avantages environnementaux mondiaux. Le(s) outil(s) de suivi des domaines d'intervention du FEM de base/approuvé(s) par le DG doit/doivent être mis à jour par le chef de projet/équipe et partagé avec les consultants de la RMP et les consultants de l'EE avant de mener les missions d'examen/évaluation requises. Le/les outil/s de suivi du FEM mis à jour doivent être soumis au FEM en avec le rapport d'examen à mi-parcours.
 - 6 Toutefois, le programme étant sensé passer à la modalité de reporting du FEM-7, les pays devront adopter un autre outil de reporting, idéalement à temps pour leur RMP, mais impérativement pour leur évaluation finale (ET), à savoir la **Fiche de travail des Indicateurs Clés du FEM-7**, savoir la Fiche de travail des Indicateurs Clés du FEM-7, à soumettre au FEM avec le rapport d'examen de l'ET.

Il est entendu que le reporting des projets pays et du personnel de PCU se fera également auprès des institutions qui recrutent.

Tableau 23. Calendrier des activités de S&E deRFS au niveau des projets

Type d'activité & Parties concernées	Activités de S&E	Fréquence	Échéances
Exigences de reporting pays	PIR (y compris contributions aux objectifs régionaux)	Annuel	30 septembre
	Leçons tirées & bonnes pratiques	A la demande du Hub	A la demande du Hub
	Outils de suivi des axes d'intervention du FEM / Fiche de travail sur les indicateurs de base du FEM-7	3 fois pendant la durée de vie du projet	Avant approbation du FEM, à mi-parcours et en fin du proje

Tableau 24. Étapes de S&E pour les projets pays

Type d'activité	Activités de S&E	Partie responsable	Échéances	Budget indicatif (US\$)	Source budgétaire
Base de référence	Définition de bases de référence environnementales et socio-économiques (pour les indicateurs de niveau 3)	Équipes de projet pays	Année 1 Trim. 1	Spécifique au pays	Budget du pays
Niveau projet	Supervision périodique et bilan de progrès du programme pour le S. FEM (PIR)		Base annuelle	Spécifique au pays	Budget du pays
	MTR (Inc. GEF-7 Fiche de travail de S&E et rapports de cofinancement)		Mi-parcours	Spécifique au pays	Budget du pays
	Évaluations terminales (Fiche de travail sur les indicateurs de base du FEM-7 & rapports de co-financement)		Dans les 6 mois avant ou après la finalisation du programme	Spécifique au pays	Budget du pays

¹⁵Le TT se compose de quatre fiches : 1) Contexte et bénéficiaires, 2) Contexte agro-écosystémique ; 3) Dégradation des terres, 4) Biodiversité, 5) Atténuation du changement climatique. Selon la politique de S&E du FEM, il sera saisi sur Excel, trois fois pendant la durée du projet, c'est-à-dire avant l'approbation du FEM, à mi-parcours et à la fin du projet.



Photo: ©Food Security, Adamawa (UNDP)

5. Cadre logique du Programme des Systèmes Alimentaires Résilients

Le cadre logique de RFS est constitué de trois composants, à savoir:

- 1 Le cadre de résultats au niveau du programme, dans lequel les Indicateurs Clés et sous-indicateurs de FEM-7 sont pris en compte, chaque partenaire du Hub étant responsable de la supervision d'un domaine spécifique du programme.
- 2 Le cadre de résultats au niveau du Hub, qui décrit les résultats détaillés pour lesquels les partenaires du Hub sont responsables de fournir des conseils techniques. Il est présenté en tant que "projet" aux côtés des 12 projets pays dans le "Portefeuille de projets" du système de S&E en ligne.
- 3 Les 12 cadres de résultats des pays.

5.1 Le cadre de résultats au niveau du programme

Le cadre de résultats au niveau du programme RFS est disponible dans le système SmartME system [ICI](#).

5.2 Le cadre de résultats au niveau du Hub Régional

Le cadre de résultats du projet Hub Régional est disponible sur la plateforme en ligne de S&E de RFS, [ICI](#).

5.3 Les cadres de résultats au niveau des pays

À toutes les données relatives aux résultats au niveau des pays ayant une incidence sur les performances au niveau du programme sont accessibles en se connectant à la plateforme de S&E en ligne de RFS, [ICI](#).

6. References

Béné, C., R. G. Wood, A. Newsham, and M. Davies. 2012. Resilience: New Utopia or New Tyranny? Reflection about the Potentials and Limits of the Concept of Resilience in Relation to Vulnerability Reduction Programmes. IDS Working Papers 2012(405):1–61.

Brown, C., B. Reyers, L. Ingwall-King, A. Mapendembe, J. Nel, P. O'Farrell, M. Dixon, and N. J. Bowles-Newark. 2014. Measuring ecosystem services: Guidance on developing ecosystem service indicators. UNEP-WCMC, Cambridge, UK.

Bullock, J. M., K. L. Dhanjal-Adams, A. Milne, T. H. Oliver, L. C. Todman, A. P. Whitmore, and R. F. Pywell. 2017. Resilience and food security: rethinking an ecological concept. *Journal of Ecology* 105(4):880–884.

Constas, M. A., T. R. Frankenberger, J. Hoddinott, N. Mock, D. Romano, C. Béné, and D. Maxwell. 2014. Resilience measurement principles: a common analytical model for resilience measurement. Food Security Information Network (FSIN).

Douxchamps, S., L. Debevec, M. Giordano, and J. Barron. 2017. Monitoring and evaluation of climate resilience for agricultural development - A review of currently available tools. *World Development Perspectives* 5:10–23.

Egoh, B., M. B. Dunbar, J. Maes, L. Willemen, E. G. Drakou, European Commission, Joint Research Centre, and Institute for Environment and Sustainability. 2012. Indicators for mapping ecosystem services a review. Publications Office, Luxembourg.

FAO. 2016. Resilience Index Measurement and Analysis - II - FAO. Food and Agriculture Organisation of the United Nations, Rome.

O'Connell, D., N. Abel, N. Grigg, Y. Maru, J. Butler, A. Cowie, S. Stone-Jovicich, B. Walker, R. Wise, A. Ruhweza, L. Pearson, P. Ryan, and M. Stafford Smith. 2016. Designing projects in a rapidly changing world: Guidelines for embedding resilience, adaptation and transformation into sustainable development projects. Global Environment Facility, Washington D.C.



Photo: ©Food Security, Adamawa (UNDP)

7. Annexe

7.1 Indicateurs Clés FEM-7 et sous-indicateurs

Indicateur Clé 1

Zones protégées terrestres créées ou sous gestion améliorée pour la conservation et l'utilisation durable (hectares).

- 1.1** Zones terrestres protégées nouvellement créées.
- 1.2** Zones terrestres protégées sous gestion améliorée.

Indicateur Clé 2

Zones protégées marines créées ou sous gestion améliorée pour la conservation et l'utilisation durable (hectares).

- 2.1** Zones marines protégées nouvellement créées.
- 2.2** Zones marines protégées sous gestion améliorée.

Indicateur Clé 3

Superficie de terres restaurées (hectares).

- 3.1** Superficie de terres agricoles dégradées restaurées.

3.2 Superficie de forêts et terres forestières dégradées restaurées.

3.3 Superficie de prairies naturelles et de zones arbustives restaurées.

3.4 Superficie de zones humides restaurées (estuaires et mangroves inclus).

Indicateur Clé 4

Superficie de terres restaurées (hectares).

4.1 Superficie des paysages sous gestion améliorée au profit de la biodiversité (évaluation qualitative, non certifiée).

4.2 Superficie de paysages conformes à une certification par une tierce partie nationale ou internationale et intégrant des critères de biodiversité.

4.3 Superficie de paysages sous gestion durable des terres dans leurs systèmes de production.

4.4 Surface de forêt à haute valeur de conservation dont la perte a été évitée.

Indicateur Clé 5

Superficie de l'habitat marin bénéficiant de pratiques améliorées au profit de la biodiversité (hectares; hors zones protégées).

- 5.1** Nombre de pêcheries répondant à une certification par une tierce partie nationale ou internationale comprenant des critères de biodiversité.
- 5.2** Nombre de grands écosystèmes marins où la pollution et l'hypoxie sont réduites.
- 5.3** Quantité de déchets marins évités.

Indicateur Clé 6

Emissions de gaz à effet de serre atténuées (tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone).

- 6.1** Carbone piégé ou émissions évitées dans le secteur de l'agriculture, la foresterie et autres utilisations des terres.
- 6.2** Émissions évitées hors secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres (AFOLU) Sous-indicateurs contextuels:
- 6.3** Énergie conservée.
- 6.4** Augmentation de la capacité d'énergie renouvelable installée par technologie.

Indicateur Clé 7

Nombre d'écosystèmes hydriques partagés (eau douce ou marine) faisant l'objet d'une gestion coopérative nouvelle ou améliorée.

- 7.1** Niveau d'analyse diagnostique transfrontalière et de formulation et mise en œuvre du programme d'action stratégique.
- 7.2** Niveau des accords juridiques régionaux et institution(s) de gestion régionale(s) pour soutenir sa mise en œuvre.
- 7.3** Niveau des réformes nationales/locales et participation active des comités interministériels.
- 7.4** Niveau d'implication dans IW:LEARN par une participation et la livraison de produits clés.

Indicateur Clé 8

Pêcheries globalement surexploitées ramenées à des niveaux plus durables (tonnes métriques).

Indicateur Clé 9

Réduction, élimination/destruction, suppression progressive, suppression et évitement des produits chimiques de dangerosité mondiale et de leurs déchets dans l'environnement et dans les processus, matériaux et produits (en nombre de tonnes de produits chimiques toxiques réduites).

- 9.1** Polluants organiques persistants (POP) solides et liquides supprimés ou éliminés (type de POP).
- 9.2** Réduction de la quantité de mercure.
- 9.3** Réduction/ élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones.
- 9.4** Nombre de pays ayant mis en place une législation et des mesures pour contrôler les produits chimiques et les déchets.
- 9.5** Nombre de systèmes peu ou pas chimiques mis en œuvre, en particulier dans la production alimentaire, la fabrication et les villes.
- 9.6** Quantité de produits/matériaux contenant des POP/Mercure directement évitée.

Indicateur Clé 10

Réduction, évitement des émissions de POP dans l'air à partir de sources ponctuelles et non ponctuelles (grammes d'équivalent toxique gTEQ).

- 10.1** Nombre de pays disposant d'une législation et de mesures mises en œuvre pour contrôler les émissions de POP dans l'atmosphère.
- 10.2** Nombre de technologies/pratiques mises en œuvre pour le contrôle des émissions.

Indicateur Clé 11

Nombre de bénéficiaires directs, ventilés par genre, en tant que co-retombées de l'investissement du FEM.



Photo: Les partenaires du Hub Régional et les responsables du S&E des projets pays se sont réunis à Nairobi pour participer à un atelier de S&E afin d'aligner les approches et les cadres de suivi dans l'ensemble du programme. Sheila Murithi, ICRAF.

7.2 Résumé de l'atelier de S&E de RFS – Nairobi, 13-15 novembre 2019

L'atelier était organisé pour atteindre les objectifs suivants:

- 1 Provoquer une réflexion critique sur ce qui constitue la valeur ajoutée de l'approche RFS.
- 2 Faire un point sur la progression de la RFS par rapport aux objectifs fixés au niveau des programmes en se basant sur l'agrégation des pays.
- 3 Sur la base de cet exercice d'inventaire, les partenaires du Hub ont été invités à prendre l'initiative (pour les composantes qui leur incombent) pour affiner les indicateurs, d'en définir de nouveaux et de réviser ou de fixer des objectifs.
- 4 Cela a été rendu possible grâce à des stages "Hub clinics" au cours desquelles les partenaires purent discuter avec les équipes pays et mieux comprendre ce que les pays faisaient afin de renseigner les indicateurs au niveau du programme => les partenaires du Hub furent chargés de partager avec le responsable du S&E, avant la fin de l'atelier, un ensemble actualisé d'indicateurs au niveau du programme.
- 5 Les projets pays eurent chacun leur tour pour échanger avec les partenaires du Hub afin

d'aborder toute question en suspens dans leurs plans de travail, de combler les lacunes dans les données, d'affiner les indicateurs et éventuellement d'adopter de nouveaux outils ou méthodologies cautionnés par le Hub. pour améliorer leurs activités de projet => les partenaires pays ont été chargés de préparer un "plan d'action" décrivant ce qui a changé dans leur plan de S&E et dont les partenaires doivent être avertis, comment ils prévoient de mettre à profit les enseignements de l'atelier pour affiner les indicateurs, combler les lacunes et s'ils souhaitent utiliser des outils/ méthodologies supplémentaires proposés par la composante régionale pour optimiser les activités du projet.

- 6 Fournir une formation sur les technologies GIS et de télédétection pour établir une base de référence sur l'utilisation des terres/couverture des terres et le carbone organique du sol.
- 7 Assurer la formation initiale et le feedback des utilisateurs sur le système intranet.

Les projections de diapos utilisées pendant l'atelier et disponibles dans le **Dossier partagé** du programme en ligne. Ils donnent des détails sur les sujets abordés pendant l'atelier. D'autres points saillants sont disponibles sur le **site web RSF**.

7.3 Formulaires de Reporting

Vous trouverez ci-dessous le formulaire de rapport de mise en œuvre du projet (PIR) actuellement adopté et recommandé par le FIDA qui pilote RSF. Pour chaque projet les indicateurs et les cibles changent en fonction du cadre de résultats du projet. Chaque formulaire

est accompagné d'une feuille Excel personnalisée pour chaque pays, dans laquelle des informations spécifiques relatives aux indicateurs régionaux doivent être complétées. D'autres agences ont leur propre modèle de rapport.

A. INFORMATION GENERALES DU PROJET	
Pays	
Région	
Titre du don	
Programme ou Cadre du FEM/GEF associé	
Type de don	
Numéros de référence	
PIR (1er, 2ème, 3ème, 4ème, Final)	
Numéro d'identification GEF	
Numéro de l'accord de don FIDA	
Numéro d'identification FIDA	
Domaine d'intervention et Programme du GEF	
Domaine d'intervention GEF	
GEF OP or SP	
Etapas essentielles	
Date d'approbation du GEF	
Date d'approbation du FIDA	
Date d'entrée en vigueur du projet	
Date de la dernière supervision	
Evaluation à mi-parcours	
Démarrage du don (lancement)	
Date d'évaluation finale	
Date estimée de clôture	
Financement du don (en dollar US)	
Montant du PPG GEF	
Montant du don GEF	
Coût total du don GEF	
Décaissement du don GEF	
Co-financement proposé	
Co-financement réel assuré	
Co-financement réel dépensé	
Montant décaissé	
Montant dépensé	
Date du premier décaissement	
Outils de reporting utilisés pour la période de l'exercice	
Liste des rapports ¹⁶	
Outils de suivi (tracking tools) ¹⁷	
Contacts du projet	
Nom	
Email	

¹⁶ Veuillez lister toute documentation pertinente utilisée comme référence à ce rapport, le cas échéant.

¹⁷ Veuillez lister et joindre tous outils(s) de suivi pertinents, le cas échéant.

B. CONTRIBUTIONS A L'INNOVATION ET LECONS APPRISES <i>Veillez illustrer brièvement les initiatives actuelles et émergentes – le cas échéant¹⁸</i>	
1. Processus de dialogue politique et institutionnel influencés et/ou améliorés	
2. Produits de communications et de gestion des connaissances développés, y compris les savoirs traditionnels (basé sur l'approche de gestion des connaissances incluse lors de l'approbation du CEO).	
3. Participation dans la création de partenariats (y compris public-privé).	
4. Participation dans l'intégration du genre et des peuples autochtones y compris des informations sur les progrès en matière de mesures, d'indicateurs et de résultats intermédiaires sensibles au genre (comme documenté dans le plan d'action pour le genre ou l'équivalent lors de l'approbation du CEO).	
5. Informations sur les progrès, les défis et les résultats en matière d'engagement des parties prenantes (d'après la description du plan de participation des parties prenantes lors de l'approbation du CEO).	
6. Approches et technologies réussies d'innovation et mise à l'échelle	
7. Contributions aux domaines d'intervention du GEF ¹⁹	
8. Outils de suivi utilisés durant la période de référence (reporting period) ²⁰	
9. Autres	

C. OBSTACLES ESSENTIELS AUX ACTIVITES <i>Veillez donner brièvement toute nouvelle information concernant les défis actuels ou potentiels qui entravent la mise en œuvre correcte des projets, le cas échéant. Veillez inclure aussi de brèves recommandations pour le suivi</i>	
Recommandations pour le suivi	
Commentaires du FIDA	

D. GEF - EVALUATION GLOBALE DU PROJET²¹ <i>Veillez indiquer le taux global de PI, PD et risques selon les tableaux 1 et 2 ci-dessous</i>	
Progrès dans la mise en œuvre (PI) Basé sur les progrès réalisés pour la période de rapport en question (TS/S/MS/MU/U or TU)	
Progrès de développement (PD) Basé sur la probabilité que d'ici la fin du projet, la mise en œuvre permettra d'atteindre ses objectifs déclarés (TS/S/MS/MU/U or TU)	
Risque Basé sur le risque global de facteurs internes ou externes au projet qui pourraient affecter la mise en œuvre ou les perspectives de réalisation des objectifs du projet (H/S/M or L)	

¹⁸Si besoin est, veuillez développer sur 1 ou 2 pages supplémentaires.

¹⁹Pour les projets dans le domaine d'intervention "Changement Climatique", veuillez fournir un tableau récapitulatif avec les résultats numériques pour les indicateurs appropriés (fournis dans l'outil de suivi). En d'autres termes, pour tous les projets, il devrait y avoir une colonne stipulant le montant des réductions de CO2 atteint, pour les projets d'efficacité énergétique, une colonne avec les chiffres pour l'énergie économisée, etc.

²⁰Veillez mentionner brièvement: i) comment sont mesurés les bénéfices en matière d'environnement mondial, ii) comment les indicateurs du projet sont évalués - et comment le point focal national du GEF est impliqué dans le S&E, le cas échéant.

²¹Voir [GEF- SEC Results Based Management Reporting Guidelines for GEF Trust Fund and LDCF/SCCF](#).

Tableau 1 PROGRES DE MISE EN OEUVRE PAR OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT - CRITERE DE NOTATION		
	PROGRES DE MISE EN OEUVRE (PI)	OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT (OD)
Très Satisfaisant (TS)	La mise en œuvre de toutes les composantes est en conforme en substance avec le plan de mise en œuvre d'origine/formellement révisé pour le projet. Le projet peut être présenté comme «bonne pratique».	Le projet devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial et des avantages en matière d'environnement mondial importants, sans grandes lacunes. Le projet peut être présenté comme une «bonne pratique».
Satisfaisant (S)	La mise en œuvre de la plupart des composantes est conforme en substance avec le plan original/formellement révisé, sauf seulement pour quelques-unes qui font l'objet de mesures correctives.	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial et des avantages en matière d'environnement mondial satisfaisants, avec seulement quelques insuffisances.
Moyennement Satisfaisant (MS)	La mise en œuvre de certaines composantes est conforme en substance avec le plan original/formellement révisé, avec certaines composantes nécessitant une action corrective.	Le projet devrait atteindre la plupart de ses principaux objectifs pertinents, mais avec soit des lacunes importantes ou bien une pertinence générale moyenne. Le projet ne devrait pas atteindre certains de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ou ne pas obtenir certains des avantages en matière d'environnement mondial attendus.
Moyennement Insatisfaisant (MU)	La mise en œuvre de certaines composantes n'est pas conforme en substance avec le plan original/formellement révisé, avec la plupart des composants nécessitant une action corrective.	Le projet devrait atteindre la plupart de ses objectifs en matière d'environnement mondial, avec des lacunes importantes ou devrait atteindre seulement certaines de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial.
Insatisfaisant (U)	La mise en œuvre de la plupart des composantes n'est pas conforme en substance avec le plan original/formellement révisé.	Le Projet ne devrait pas atteindre la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mondial ou obtenir des avantages en matière d'environnement mondial satisfaisants.
Très Insatisfaisant (TU)	La mise en œuvre d'aucune des composantes n'est conforme en substance avec le plan original/formellement révisé.	Le projet a échoué à atteindre, et il n'est pas prévu qu'il atteigne, aucun de ses objectifs majeurs en matière d'environnement mondial sans avantages notables.

Tableau 2 CRITERE DE NOTATION du RISQUE	
Risque Elevé (E)	Il y existe une probabilité supérieure à 75% que des hypothèses pourraient ne pas tenir ou se matérialiser, et/ou le projet doit faire face à des risques élevés.
Risque Conséquent Substantiel (C)	Il y existe une probabilité comprise entre 51% et 75% que des hypothèses pourraient ne pas tenir et/ou que le projet doit faire face à des risques conséquents importants.
Risque Modéré (M)	Il y existe une probabilité comprise entre 26% et 50% que des hypothèses pourraient ne pas durer ou se matérialiser, et/ou que le projet doit seulement faire face à des risques modérés.
Risque Faible (F)	Il y existe une probabilité jusqu'à 25% que des hypothèses pourraient ne pas durer ou se matérialiser, et/ou que le projet doit seulement faire face à des risques faibles.

E. MESURE de la PERFORMANCE	
Veuillez donner brièvement la justification narrative pour les précédentes évaluations du projet ²²	
Progrès de la mise en œuvre (PM) <i>Réalisations et effet à ce jour, le cas échéant</i>	
<i>Recommandations pour améliorer le PM</i>	
Progrès de Développement Progress (PO) <i>Réalisations et effet à ce jour, le cas échéant</i>	
<i>Recommandations pour améliorer le PD</i>	
Niveau de risque <i>Lister les principaux risques et les mesures mise en place pour les résoudre</i>	
<i>Recommandations pour réduire le niveau de risque</i>	

F. MESURE des RESULTATS					
Tels que définis dans le Plan Annuel de Travail (PTA)					
Indicateurs principaux	Objectif de l'AWP de l'année précédente	Résultats (année précédente)	Objectif (année en cours AWP)	Résultats (année en cours)	Résultats cumulés à ce jour

Il est rappelé aux équipes de projet RFS de spécifier les contributions non seulement aux indicateurs spécifiques au projet, mais aussi aux indicateurs régionaux (au niveau du programme) auxquels le projet contribue, y compris les Indicateurs Clés du FEM-7 (à moins que la feuille de travail sur les indicateurs de base du FEM-7 ne soit actualisée et soumise au PCU parallèlement),

ainsi que les indicateurs liés à la résilience et à la sécurité alimentaire, à l'amélioration des cadres institutionnels et juridiques, à l'écologisation des chaînes de valeur, à la gestion des connaissances et au développement des capacités, à l'égalité des genres et autres - conformément au cadre de suivi des résultats régionaux de RFS.

²²Si nécessaire, veuillez ajouter une ou deux pages supplémentaires.

GEF-7 Feuille de travail des Indicateurs Clés

Indicateur Clé 1	Zones protégées terrestres créées ou sous gestion améliorée pour la conservation et l'utilisation durable				(Hectares)
	Hectares (1.1+1.2)				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicateur 1.1	Zones protégées terrestres nouvellement créées				
	Hectares				
	Prévu		Réalisé		
Nom de la zone protégée	ID WDPA	Catégorie IUCN	Étape de PIF	Approbation	MTR TE
		(sélectionner)			
		(sélectionner)			
		Somme			
Indicateur 1.2	Zones terrestres protégées nouvellement créées				
	Hectares				
	Base de référence		Réalisé		
Nom de la zone protégée	ID WDPA	Catégorie IUCN	Hectares	Endorsement	MTR TE
		(sélectionner)			
		(sélectionner)			
		Somme			
Indicateur Clé 2	Zones protégées marines créées ou sous gestion améliorée pour la conservation et l'utilisation durable				(Hectares)
	Hectares (2.1+2.2)				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicateur 2.1	Zones protégées marines nouvellement créées				
	Hectares				
	Prévu		Réalisé		
Nom de la zone protégée	ID WDPA	Catégorie IUCN	Étape de PIF	Approbation	MTR TE
		(sélectionner)			
		(sélectionner)			
		Somme			

Indicateur 2.2		Zones marines protégées sous une gestion plus efficace				
Nom de la zone protégée	ID WDPA	Catégorie IUCN	Hectares			
			Base de référence		Réalisé	
				Approbation	MTR	TE
		(sélectionner)				
		(sélectionner)				
		Somme				
Indicateur Clé 3	Superficie des terres restaurées					(Hectares)
	Hectares (3.1+3.2+3.3+3.4)					
	Prévu		Réalisé			
		Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicateur 3.1	Superficie de terres agricoles dégradées restaurées					
			Hectares			
			Prévu		Réalisé	
			Étape de PIF	Approbation	MTR	TE
Indicateur 3.2	Superficie de forêt et terrest forestières restaurées					
			Hectares			
			Prévu		Réalisé	
			Étape de PIF	Approbation	MTR	TE
Indicateur 3.3	Superficie de prairies naturelles et terres arbustives restaurées					
			Hectares			
			Prévu		Réalisé	
			Étape de PIF	Approbation	MTR	TE
Indicateur 3.4	Superficie de terres humides restaurées (estuaires et mangroves inclus)					
			Hectares			
			Prévu		Réalisé	
			Étape de PIF	Approbation	MTR	TE

Indicateur Clé 4	Superficie des paysages faisant l'objet de pratiques améliorées (hectares; hors zones protégées)				(Hectares)
	Hectares (4.1+4.2+4.3+4.4)				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicateur 4.1	Superficie des paysages sous gestion améliorée pour davantage de biodiversité				
	Hectares				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicateur 4.2	Superficie des paysages qui satisfont à une certification nationale ou internationale par une tierce partie prenant en compte la biodiversité				
Certification(s) par une tierce partie:		Hectares			
		Prévu		Réalisé	
		Étape de PIF	Approbation	MTR	TE
Indicateur 4.3	Superficie des paysages sous gestion durable des terres dans les systèmes de production				
	Hectares				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicateur 4.4	Superficie perdue de forêts à haute valeur de conservation				
Inclure la documentation justifiant le HCVF		Hectares			
		Prévu		Réalisé	
		Étape de PIF	Approbation	MTR	TE
Indicateur Clé 5	Zone d'habitat marin faisant l'objet de pratiques améliorées au profit de la biodiversité				(Hectares)
Indicateur 5.1	Nombre de pêches qui satisfont à une certification nationale ou internationale par une tierce partie prenant en compte la biodiversité				
Certification(s) par une tierce partie:		Nombre			
		Prévu		Réalisé	
		Étape de PIF	Approbation	MTR	TE

Indicateur Clé 9	Réduction, élimination/destruction, arrêt progressif, suppression et évitement des produits chimiques de préoccupation mondiale et de leurs résidus dans l'environnement et dans les processus, matériaux et produits			Tonnes métriques	
	Tonnes métriques (9.1+9.2+9.3)				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicator 9.1	Polluants Organiques Persistants (POP) solides et liquides enlevés ou éliminés (type de POP)				
	Tonnes métriques				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
	(sélectionner)	(sélectionner)	(sélectionner)		
	(sélectionner)	(sélectionner)	(sélectionner)		
	(sélectionner)	(sélectionner)	(sélectionner)		
Indicator 9.2	Quantité de mercure réduite				
	Tonnes métriques				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicator 9.3	Réduction/suppression des hydrochlorofluorocarbones (HCFC)				
	Tonnes métriques				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicator 9.4	Nombre de pays ayant mis en œuvre une législation et des mesures de contrôle des produits chimiques et des déchets				
	Nombre de pays				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicator 9.5	Nombre de systèmes à faible teneur en produits chimiques/non chimiques mis en œuvre, notamment dans la production alimentaire, l'industrie et les villes				
		Technologie	Nombre		
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	

Indicateur 9.6	Nombre de systèmes peu chimiques/non chimiques mis en œuvre, notamment dans la production alimentaire, l'industrie et les villes				
	Tonnes métriques				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	Étape de PIF	Approbation	
Core Indicator 10	Réduction, évitement des émissions de POP dans l'atmosphère à partir de sources ponctuelles et non ponctuellesequivale				Grammes d'équivalent toxique gTEQ
Indicator 10.1	Number of countries with legislation and policy implemented to control emissions of POPs to air				
	Nombre de pays				
	Prévu		Atteint		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Indicator 10.2	Nombre de technologies/pratiques de contrôle des émissions mises en œuvre				
	Nombre				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
Core Indicator 11	Nombre de bénéficiaires directs, ventilés par genre, considérés comme co-avantage de l'investissement du FEM				Number
	Nombre				
	Prévu		Réalisé		
	Étape de PIF	Approbation	MTR	TE	
			Femme		
			Homme		
			Total		

La feuille de travail est accessible [ICI](#).

Systèmes Alimentaires Résilients



resilientfoodsystems.co



[ResFoodSystems](#)



[ResilientFoodSystems](#)

Soutenu
par:



Mené par:



En partenariat avec:



CONSERVATION
INTERNATIONAL

